

# LA SEMAINE AFRICAINNE



[www.lasemaineafricaine.info](http://www.lasemaineafricaine.info)

N° 4116 du Jeudi 10 Mars 2022 - 69<sup>e</sup> Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -  
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 945.49.69 - E-mail: [lasemaineafricaine@yahoo.fr](mailto:lasemaineafricaine@yahoo.fr)

LEGISLATIVES 2022

## Tractations et grincements de dents dans les états-majors des partis (P.3)

REUNION DU CONSEIL PERMANENT DE L'ACERAC A MONGOMO

### Vers la XII<sup>e</sup> Assemblée plénière



Le président en exercice de l'ACERAC, les archevêques et évêques membres de l'ACERAC, le secrétaire général et le gestionnaire de l'ACERAC, les secrétaires généraux des Conférences épiscopales et les experts... (P.13)

CONCERTATION POLITIQUE D'OWANDO

### Le parti Renaissance explique les raisons de son boycott (P.2)

CANAL+

LA TV A ENFIN  
SON APPLICATION



L'APPLICATION EST INCLUSE  
DANS VOTRE ABONNEMENT,  
DECOUVREZ-LA VITE !



### JOURNEE INTERNATIONALE DES DROITS DE LA FEMME Le pagne n'est pas l'essentiel



Beaucoup de femmes ne l'ont pas encore compris, malheureusement (P17)

### TRANSPORT FERROVIAIRE Reprise officielle du trafic entre Brazzaville et Pointe-Noire



Le trafic entre les deux villes étaient interrompu pendant cinq semaines (P.8)

EDITORIAL  
La concertation  
a eu lieu



**CONCERTATION POLITIQUE D'OWANDO**

# Le parti Renaissance explique les raisons de son boycott

Owando, chef-lieu du département de la Cuvette, a abrité du 3 au 5 mars 2022, une concertation politique à laquelle le parti Renaissance n'a pas pris part. Les raisons dans le communiqué de presse parvenu à notre rédaction.

La Direction nationale provisoire du Parti RENAISSANCE s'est réunie à Brazzaville les 26 et 27 février 2022 pour examiner plusieurs affaires, notamment l'invitation du Ministre de l'Administration du Territoire, de la Décentralisation et du Développement local à la participation à la concertation politique d'Owando.

La Direction nationale provisoire informe l'opinion nationale et internationale des éléments ci-après:

1. Très honorés par cette invitation, le parti RENAISSANCE:
  - a constaté que par cet acte, le gouvernement admet que les partis politiques peuvent jouer un rôle de modérateur, créer un terrain commun d'échange, une base commune de compromis, et par conséquent, aider la classe politique à agir de manière responsable et au-delà, permettre aux citoyens de s'unir et rester unis ;
  - déploire, par contre, l'exclusion d'un certain nombre de partis politiques. Les partis d'opposition, bien qu'exprimant des points de vue divergents de ceux de la Majorité, peuvent aider à une meilleure compréhension des problèmes et contribuer à trouver des solutions;

2- Constatant qu'avant la concertation, le gouvernement a pris un certain nombre de décisions qui rendent caducs les points majeurs à l'ordre du jour de la concertation d'Owando, notamment:

- Mise à jour du fichier électoral et découpage administratif;
  - Biométrie électorale et plafonnement du financement des campagnes;
  - Indépendance véritable de la CNEI.
- Par ailleurs, le problème relatif à la libération du Général Jean-Marie Michel MOKOKO et des autres prisonniers politiques ne semble pas être une préoccupation du gouvernement. En conséquence, le parti RENAISSANCE a décidé de ne pas participer à la concertation politique d'Owando. Le Parti RENAISSANCE indique, avec force, qu'aucune concertation, convention ou autre réunion ne peut se faire dans une confiance réciproque, si les conditions d'un apaisement de la vie politique nationale ne sont créées, notamment par:
- la libération du Général Jean-Marie Michel MOKOKO et des autres prisonniers politiques;
  - la refonte du code électoral.

*Fait à Brazzaville, le 27 février 2022*

**Le Président,  
Jean-Paul BOUITI**



**AVIS D'APPEL D'OFFRES**

Le Conseil d'Administration du Centre de Formation et d'Information SUECO, recherche un Commissaire aux Comptes.

**1. Conditions exigées:**

- ✚ Le Commissaire aux Comptes devra:
  - ✓ Etre une personne physique, une société professionnelle ou cabinet, de droit congolais, agréé par la CEMAC;
  - ✓ Avoir une expérience d'au moins dix (10) ans dans la profession;
  - ✓ Avoir la maîtrise de l'outil informatique et de la comptabilité;
  - ✓ Avoir souscrit à une police d'assurance.
- ✚ Le Consultant se verra garantir le droit :
  - ✓ d'être informé (comptes annuels, rapport de gestion, comptes consolidés, etc.);
  - ✓ d'être convoqué et de participer à la réunion du Conseil d'Administration qui arrête les comptes;
  - ✓ d'investigation.

Les conditions financières, à négocier, seront fixées dans un contrat de mission à signer entre les deux parties.

**2. Déroulement de la mission (lieu-durée-prise de fonction):**

- ✓ Le lieu de travail est fixé à Pointe-Noire, à SUECO sis au 160, avenue Fayette Tchitembo, en face du stade Franco Anselmi;
- ✓ La durée du mandat est de 3 ans, renouvelable ;

Les soumissionnaires désireux de présenter leurs candidatures, doivent se rapprocher de la Direction de SUECO pour récupérer les termes de références y afférents. Les dossiers sont à déposer sous pli fermé au Secrétariat de Direction ou par voie électronique à [suecoec@yahoo.fr](mailto:suecoec@yahoo.fr) au plus tard le 31 mars 2022 à 16 heures précises.

Pour tout renseignement, appeler au 06.942.38.56 / 05.380.09.50 / 06.635.55.85.

Fait à Pointe-Noire, le 03 mars 2022

Le Directeur,

  
**Honoré KOUTATOUKA**

**Maître Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire**  
Avenue Félix EBOUE, immeuble « le 5 février 1979 »  
2ème étage gauche Q050/S (Face Ambassade de Russie),  
Centre-ville, Boîte Postale : 18 Brazzaville  
Tél Fixe: (+242) 05.350.84.05  
E-Mail : [etudematissa@gmail.com](mailto:etudematissa@gmail.com)

**NOM COMMERCIAL  
TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL  
EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL  
MISE A JOUR DES STATUTS DE LA SOCIETE DENOMMEE  
«OPTICIEN MAB»**

Société A Responsabilité Limitée  
Au capital de 1 000 000 FCFA  
Siège social à Brazzaville  
République du Congo  
RCCM : CG/BZV/ 16 B 6666

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date à Brazzaville du 17 août 2021, reçu en la forme authentique par Maître Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire à Brazzaville, en date du 22 février 2022, et dûment enregistré à la recette de Brazzaville à la même date sous folio 035/23 N°0732, l'Assemblée générale des associés a décidé:

- qu'à partir du 22 février 2022 le nom commercial de la société sera «OPTIC BY AM».
- Du transfert du siège social au numéro 3 de l'avenue William GUYNET, immeuble UBA-GB au quartier Centre-ville, Brazzaville ;
- D'étendre l'objet social à :
- La prise de mesure et l'adaptation des prothèses oculaires ;
- L'adaptation des lentilles de contact.
- Mise à jour corrélative des statuts

Dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville le 25 février 2022 sous le numéro 22 DA 32.

Mention modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro CG/BZV/ 16 B 6666.

*Pour insertion légale*

**Me Ado Patricia Marlène MATISSA**

**Notaire**



LEGISLATIVES 2022

## Tractations et grincements de dents dans les états-majors des partis

La 14e législature tend à sa fin, mais les candidats se bousculent et se marchent sur les pieds. Alors qu'on n'en est pas encore là. Dans certains états-majors politiques, la fièvre commence à monter. On craint que les partis politiques soient dépassés par leurs propres cadres qui désirent se positionner en officiel ou en indépendant, surtout dans le camp du PCT où les bruits de toutes sortes courent sur des cadres qui ne veulent pas attendre le choix du parti: ils veulent être candidats!

de camarades, on ne peut pas tolérer qu'il y ait parmi nous ceux qui arborent des comportements nocifs, antiparti, tendant à fragiliser ou à déstabiliser le parti, oubliant que notre parti n'est pas un jouet entre les mains d'irresponsables mais un instrument

le compte des générations futures qui n'existe plus à la banque centrale, les ruptures à répétition des antirétroviraux, les pénuries de carburant, d'eau, les coupures d'électricité, les détournements de fonds et de deniers publics, les pensions de retraite, fonds de

Beaucoup de parlementaires regrettent que le temps soit passé si vite, abrégant ainsi une expérience qu'il voulait encore vivre. Malheureusement, devant l'irréversibilité, il n'est point de désir d'éternité qui tienne. La 14ème législature s'en va bientôt.

Les députés qui sommeillaient commencent à multiplier les clins d'œil à leurs mandats, par des dons et des descentes parlementaires qui se multiplient même auprès de ceux qui n'en faisaient pas ou presque pas. Des enfants de responsables politiques ne veulent pas être en reste. Leur irruption sur la scène politique est un signe qui ne trompe pas. Nombreux sont prêts à se positionner, en évoquant l'alternance démocratique. En tout cas, les prochaines législatives s'annoncent chaudes!

Les candidats non investis par les partis et qui se présenteraient sous le label d'indépendants perdront-ils leur statut de membres? Certains d'entre eux n'apprécient pas le fait que leur parti pense déjà à reconduire, automatiquement, les parlementaires sortants. «Il y a bien d'autres candidats, héros dans l'ombre, qui œuvrent pour les succès de leur parti et dont les candidatures ne sont jamais retenues», disent-ils. La bataille des législatives s'annonce donc rude, plus entre candidats qu'entre famille politiques. D'ores et déjà, on peut dire sans risque de se tromper que les différents candidats vont se livrer une bataille sans merci. Comme des loups enragés, ils vont aller à l'assaut des électeurs en donnant des tee-shirts, casquettes, pagnes et même de l'argent pour acheter leur conscience.

Une chose est vraie, il y aura un foisonnement de candidats surtout des indépendants. Déjà au PCT, on parle de près de 1000 dossiers déposés pour 99 places. Beaucoup d'indépendants tenteront de bousculer les candidats présentés par les partis politiques. Bien qu'après ils finissent par intégrer le PCT dont ils sont pour la plupart membres.



Les parlementaires autour du Chef de l'Etat

Nombreux des parlementaires actuels sont sous la sellette de leurs états-majors politiques qui pensent qu'ils ont fait leur temps et qu'il faudrait les remplacer par d'autres cadres qui attendent aussi leur tour. «Pourquoi toujours les mêmes?», s'interrogent-ils. La peur devient grande et constitue le quotidien de tous les jours de ces députés.

Au cours de sa première session extraordinaire, le Conseil fédéral du PCT de Brazzaville, élargie aux postulants à l'investiture aux élections législatives et locales de 2022, tenue le 19 février dernier, a dénoncé la pratique des pétitions et autres actions s'inscrivant à l'opposé des principes et normes du parti.

Faustin Elenga a exprimé son indignation suite au comportement déshonorant, selon lui, affiché par des membres et sympathisants du PCT. Il a mis en garde tous ceux qui continueront à ramper à contre-courant et à poser des actes portant atteinte à l'honneur du parti.

Les participants à la session ont convenu de mettre un terme aux tribunes radios télévisées et autres actions frisant le trafic d'influence ainsi que des méthodes dilatoires. «Au terme de tant de sacrifices consentis par tant

politique de conquête et de conservation du pouvoir. Celui qui ne l'a pas compris n'a pas sa place au sein de notre respectable famille», indiquait la déclaration sanctionnant cette rencontre.

Pour continuer à bénéficier de la confiance du parti, ils multiplient les allées et venues aux différents sièges de leurs partis politiques à la recherche de soutiens ou de parrains.

Après s'être habitués à un grand train de vie, ils ne veulent rien lâcher ni laisser la moindre place aux autres. Pour la simple raison que la fonction parlementaire dans le pays est dévoyée. Elle se retrouve au cœur d'un enjeu politique budgétivore, par la faute de l'Etat. Le Parlement est devenu comme une caisse de résonance où les gens vont pour se faire ou se refaire une santé financière, au détriment des intérêts des populations.

D'où leur manque d'initiatives à contrôler correctement l'action du Gouvernement. Ce qui laisse croire que les députés sont enfermés dans des attitudes, ou d'opposition systématique ou de soutien systématique. Aucune enquête parlementaire n'a été instituée sur les vrais problèmes brûlants tels que les dossiers ECAIR, la Nouvelle Air Congo,

gestion de la COVID-19, fonds de soutien à l'agriculture, etc.

Autant de sujets d'enquêtes qui pouvaient inspirer les parlementaires à intérioriser leurs responsabilités, en s'efforçant de les assumer de manière méthodique avec détermination, sans subjectivisme et sans complaisance. Ce n'est qu'à ce titre, qu'ils viendront à bout des obstacles résultant des pesanteurs de toutes sortes et que l'Assemblée nationale arrivera à s'imposer dans la conscience collective nationale comme une institution hautement utile à la nation.

S'il faut esquisser un bilan de l'action de l'Assemblée nationale pendant la 14<sup>e</sup> législature, il y a lieu de dire que certains députés laissent un triste souvenir, par leur manque d'initiatives de prendre la parole en séance plénière ou d'initier des propositions de loi. Leur rôle est tout juste de lever la main, au moment du vote. D'autres n'osent pas poser la moindre question ou se sont, plutôt, érigés en spectateurs de leurs collègues qui ont, par leurs interventions, marqué cette législature.

Cyr Armel  
YABBAT-NGO

Editorial

## La concertation a eu lieu

La concertation d'Owando s'est achevée comme il était prévu, à la satisfaction des délégués. Le Premier ministre Anatole Collinet Makosso a félicité les participants qui auraient fait preuve de grande efficacité pour tenir ces assises dans les délais. Et pour avoir épuisé les points inscrits à l'ordre du jour. L'atmosphère aurait été apaisée et fraternelle: nous voulons bien l'en croire.

Le Premier ministre a même eu l'élégance de déplorer l'absence de ceux qui ne sont pas allés à ces assises. Mais pas un mot pour ceux qui en ont été exclus ou empêchés, comme notre journal qui s'est étonné de cet ostracisme naissant. Tenir une rencontre de ce genre, et en y faisant participer que les organes de presse amis, ne nous rapproche pas de la démocratie tant vantée!

Mais nous ne pensons pas non plus que ceux des hommes et femmes politiques qui ont fait le choix de ne pas aller à Owando aient plus fait preuve d'esprit d'ouverture. Pas assez inclusif, pas assez rassembleur, trop marqué par la présence écrasante des sympathisants du parti au pouvoir et de ses excroissances? Le dire dans la salle des débats aurait eu plus de poids, car maugréer au dehors, c'est ajouter une parlotte en plus seulement.

Certaines des conclusions de la Concertation d'Owando semblent inutilement éprouver la logique. Tenir les législatives dans toutes les circonscriptions du Pool n'est spectaculaire que si le Pool était une particularité à maintenir comme telle. Et, d'ailleurs, y tenir des élections désormais n'épuise pas la liste des interrogations sur l'origine des violences que Ntumi y a déclenchées, et dont il semble tirer profit aujourd'hui.

Rebelle auto-déclaré (à qui? à quoi?), sa prospérité d'aujourd'hui n'aide pas à se demander si ses objectifs sont atteints et s'il ne recommencera pas à faire le coup de feu contre ses parents. Le Pool ira au vote: sous la menace du doigt de Ntumi sur la gâchette? Ou l'esprit volontairement amnésique au nom de la concorde nationale? Owando efface-t-il l'ardoise des contentieux nationaux?

Réjouissons-nous tout de même du climat apaisé qui persiste dans les départements. C'est signe que nous nous sommes suffisamment saoulés de violences. Ou que les violences des autres, qui s'étaient chaque soir sur nos écrans de télévision, commencent à nous dicter comme un air de sagesse.

La tradition des dialogues semble désormais s'imposer à la veille de nos consultations électorales diverses, législatives et présidentielles surtout. Nous nous sommes comme imposés de libérer dans des joutes les récriminations qui se seraient transformées en frustrations et en violences. Faisons donc comme si la gouvernance électorale s'imposait désormais aussi à tous. Faisons semblant: parce que courir après une gouvernance réelle nous transformera en des Sisyphe béats.

Albert S. MIANZOUKOUTA

### CONCERTATION POLITIQUE D'OWANDO

## Et la place du Conseil consultatif du dialogue dans tout ça?

A l'invitation du Gouvernement, il s'est tenu à Owando, département de la Cuvette, du 3 au 5 mars 2022, la concertation politique, prélude aux élections législatives prochaines. Y ont pris part: les membres du Gouvernement et leurs collaborateurs, les membres des partis et groupements politiques de la majorité, du centre et de l'opposition; les représentants de la société civile; les présidents des groupes parlementaires; les représentants des institutions et administrations publiques; les représentants du corps diplomatique ainsi que des organismes internationaux invités.

La Semaine africaine n'étant pas conviée à cette rencontre qu'elle a pourtant toujours couvert, depuis Ewo en 2011,

nous ne saurions décortiquer le déroulé des cérémonies d'ouverture et de clôture, ainsi que les débats pendant les travaux.

Sinon de donner à nos lecteurs le contenu des recommandations arrêtées par les 250 délégués présents à Owando. S'agissant de la mise à jour du fichier électoral, ils ont décidé qu'une révision des listes soit effectuée dans les brefs délais; la création d'une ligne budgétaire propre à la Commission électorale, en vue de renforcer son indépendance, et l'élargissement de sa permanence, ainsi que la fixation d'un mandat pour permettre le renouvellement à échéance périodique des mem-

bres des bureaux de la Commission. Rien n'a été décidé en ce qui concerne le découpage électoral et administratif. C'est le statut quo. L'organisation des élections législatives et locales dans tous les districts du département du Pool; la poursuite du recensement général de la population et de l'habitat ainsi que la réforme du système d'état civil pour accélérer le processus de la biométrie électorale; la finalisation des prérequis indispensables à la réalisation de la biométrie; le retrait du fichier

électoral général des éléments de la force publique avant les législatives et les locales; d'étendre le vote par anticipation des éléments de la Force publique aux scrutins à circonscriptions multiples. A noter qu'au Congo, les élections sont souvent source de conflits et des contestations qui en découlent parfois. Le Gouvernement a toujours marqué sa volonté de travailler à la consolidation de la paix au travers d'un dialogue ouvert et permanent. Quoi que l'on dise, la

concertation d'Owando a laissé dubitatif les Congolais quant à la place et le rôle du Conseil permanent du dialogue. Un organe, pourtant constitutionnel, mais qui patauge encore dans ses missions.

Fonctionnel depuis plus de deux années, le Conseil permanent du dialogue est devenu presque comme une coquille vide. Il n'a pas été associé dans l'organisation de cette concertation, ni de près, ni de loin. Le Gouvernement est à la manœuvre de tout. Ce qui fait craindre le risque de voir cet organe mourir de sa propre mort, si rien n'est fait pour lui donner la vraie vocation qui sous-tend sa création.

KAUD



JOURNEE NATIONALE DE LA JEUNESSE

# Le Gouvernement incite les jeunes à l'entrepreneuriat

Les autorités congolaises ont rappelé, le 28 février 2022, à l'occasion de la Journée nationale de la jeunesse, l'importance des structures d'accompagnement à la formation et à l'insertion professionnelle, des structures de financement pour les jeunes porteurs de projets ainsi que les opportunités d'emploi qu'offre le PND (Plan national de développement) 2022-2026. C'était lors du Forum d'information et d'orientation sur la vision 2021-2026 du Président de la République organisée par le ministère de la Jeunesse et des Sports, de l'éducation civique, de la formation qualifiante et de l'emploi.



Les autorités invitent les jeunes à prendre leur avenir en main

Partout dans le monde, les clés du futur sont détenues par la jeunesse. Au Congo, elle est enthousiaste. Mais dans le contexte actuel, elle est déboussolée. Les jeunes ne savent plus à quel idéal de raccrocher. En patronnant la cérémonie d'ouverture de ce Forum dont le thème est «Co-construire pour les jeunes», le Premier ministre, chef du Gouvernement, Anatole Colinet Makosso, a expliqué aux jeunes que le projet de société « visionnaire » esquissé par le Chef de l'Etat devrait provoquer l'étincelle qui va réenflammer les enthousiasmes, pour peu qu'ils le revisitent et se l'approprient, tout comme le Programme national de développement (PND) tiré de ce projet qui assure, entre autres, l'accès de tous les jeunes à une éducation de qualité et de promouvoir les possibilités d'apprentissage et

de formation de manière permanente. Le Forum, a rappelé le Premier ministre, avait pour objectif: informer et orienter les jeunes sur les structures et les opportunités d'emplois offertes par le PND 2022-2026 que son Gouvernement a élaboré. Mettant un accent sur la prise de conscience des jeunes, il a exhorté les communicateurs « à donner le meilleur d'eux-mêmes, afin de donner aux jeunes des outils qui leur permettent de prendre des initiatives pour s'autonomiser ». Le ministre de la Jeunesse et des Sports, de l'éducation civique, de la formation qualifiante et de l'emploi, Hugues Nguélonzé a, quant à lui, souligné la nécessité de surmonter les barrières intergénérationnelles pour relever les défis de l'employabilité et de l'emploi des jeunes en

vue de leur autonomisation. «Il est question de susciter l'adhésion, l'appropriation et l'engagement de la jeunesse aux côtés du Gouvernement de la République, aux fins d'assurer la pleine réussite du projet de société du Président de la République dans le domaine de la formation qualifiante et de l'emploi », a-t-il déclaré. Les participants au Forum ont eu droit à trois communications qui ont porté respectivement sur les métiers agricoles, sur l'entrepreneuriat et la recherche de financements des projets et sur l'emploi et l'auto-emploi comme défis de la formation qualifiante. Ces communications ont été suivies des témoignages faits par des jeunes considérés comme des modèles de réussite dans le cadre de l'auto-emploi et de l'autonomi-

sation. A l'issue des travaux, des recommandations ont été faites sur la tenue de la Conférence générale de la Jeunesse ; une autre sur la facilitation d'acquisition des terres à cultiver pour les jeunes; la troisième sur le renforcement des mécanismes d'information et d'orientation des jeunes ; enfin, la dernière sur l'opérationnalisation des centres d'information des jeunes et d'appui technique aux métiers qualifiants agricoles. Signalons que la journée nationale de la jeunesse émane des résolutions de la conférence générale de la jeunesse tenue du 24 au 28 février 2001 à Brazzaville. Elle a été instituée par décret présidentiel en août 2018.

G.-S.M.

SECURITE CIVILE

## La Commission défense et sécurité de l'Assemblée nationale s'imprègne de son fonctionnement

Les structures du commandement de la Sécurité civile, ex-Direction générale de la Sécurité civile, ont reçu la visite vendredi 18 février 2022 dernier, de la Commission défense et sécurité de l'Assemblée nationale que préside Henri Zoniaba Ayimessone. Cette visite était conduite par le général de police de première classe Albert Ngoto, commandant de la Sécurité civile.

aux sapeurs-pompiers. Précisant que: «Le parlement a le pouvoir de contrôler l'action du Gouvernement, c'est à ce titre que nous avons décidé ce matin de venir ici, pour faire la connaissance des lieux. Et comme dans toutes les structures, ils ont des

l'initiative parce qu'elle est historique, c'est pour la première fois que les parlementaires franchissent le portail de cette caserne, et ça a été pour nous un réconfort. Ils ont été éduqués sur notre situation, ils vont faire le plaidoyer auprès des autorités

Au cours de leur visite, les membres de cette commission ont suivi la présentation générale de cette structure, puis s'en est suivie, la visite du centre de traitement et d'alerte, la visite d'un échantillon d'engins de secours, le centre de vaccination contre la Covid-19 et enfin la visite de l'infirmerie. L'objectif visé par cette visite était de s'imprégner du fonctionnement de cette structure et des difficultés qu'elle rencontre. L'occasion était toute indiquée pour cette commission de féliciter les cadres du Commandement de la Sécurité civile.



Les parlementaires et le personnel de la sécurité civile lors de la visite

Pour Henri Zoniaba Ayimessone, président de la Commission défense et sécurité de l'Assemblée nationale: «Les élus de la Commission défense et sécurité que nous sommes, et d'autres élus qui évoluent dans d'autres commissions alors avons décidé de venir au Commandement de la Sécurité civile pour échanger avec les responsables qui gèrent cette structure technique du Gouvernement de la République,

afin de connaître les difficultés qui ne leurs permettent pas de bien remplir la mission qui leur a été confiée par le Gouvernement de la République. En sus de la discussion que nous avons eue, nous avons profité de les féliciter par rapport au travail fourni au temps fort du coronavirus puisque, nous avons suivi à travers nos médias écrits et parlés beaucoup de bons témoignages des hommes et des femmes dont la vie a été sauvée grâce

difficultés, et nous en tant qu'élus du peuple, nous allons regarder comment nous pouvons présenter cette situation au parlement, afin que le Gouvernement de la République regarde comment traiter le Commandement de la Sécurité civile avec beaucoup d'attention parce que cette structure est productive». Satisfait de cette visite des parlementaires, le général de police Albert Ngoto s'est exprimé en ces termes: «Nous avons loué

compétentes, afin qu'un regard plus attentif, plus attentionné soit accordé à la Sécurité civile». Cette visite, marquée également par la signature du livre d'or de cette entité par Henri Zoniaba Ayimessone, s'est inscrite dans le cadre du contrôle de l'action du Gouvernement par les parlementaires, conformément à l'article 142 de la Constitution du 25 octobre 2015.

GODS

TROPHEES DES MEDIAS AFRICAINS

# Le métier de journaliste à l'heure du numérique

Le Réseau panafricain des journalistes (RPJ) a organisé une série d'événements pour marquer la première édition des trophées des médias africains. Les prix ont été décernés aux meilleurs présentateurs des journaux parlés des chaînes publiques et privées. La cérémonie s'est déroulée au mémorial Pierre Savorgnan de Brazza.



Des officiels à la cérémonie de remise des trophées

Les deux journées scientifiques organisées du 23 au 24 février, ont été consacrées aux échanges de partage d'expériences pour apporter au réseau une valeur ajoutée à la volonté conjuguée de promouvoir davantage le métier de journaliste à l'heure du tout numérique. La profession est soumise à l'épreuve du vivre et du survivre. Le clou de toutes ces manifestations est intervenu le 25 février avec la soirée de remise des prix aux meilleurs journalistes du micro du continent africain.

La conférence de presse a été animée par Adrien Wayi, président du réseau panafricain des journalistes et président du comité d'organisation des trophées des médias africains. Les journées scientifiques ont été ouvertes par Philippe Mvouo, président du Conseil supérieur de la liberté de communication, en présence d'Abdou Gningué, président du club de la presse du Sénégal, secrétaire général du réseau panafricain des journalistes. On a noté aussi la présence de quelques personnalités, dont le directeur de cabinet du ministre de la communication et des médias. 45 journalistes venus de douze pays africains ont fait le déplacement de Brazzaville pour ce grand rendez-vous des médias africains francophones: RDC, Bénin, Cameroun, Gabon, Guinée Equatoriale, Rwanda, Burundi, Guinée Conakry, Mali, Sénégal et Niger. Les délégations ont été conduites par les présidents d'antenne du réseau panafricain des journalistes de chaque pays. Les trophées ont été attribués aux meilleurs journalistes présentateurs des journaux des médias audiovisuels publics et privés qui se sont illustrés au cours de l'année 2021. Au Congo, Messila Nzoussi, de la télévision nationale et Arielle Teddy, de la radio privée Trans-Equatoriale ont été primées. Mme Béline Ayessa, directrice générale du mémorial Savorgnan de Brazza et marraine de l'événement, a loué cette initiative de récompenser les meilleurs journalistes qui se sont distingués par la qualité de leurs prestations. «Cette démarche est d'autant plus appréciable qui se donne comme objectif de pousser les journalistes à faire mieux», a-t-elle déclaré.

Jean Claude Kakou, président du jury, a dégagé les critères de sélection des lauréats retenus. Pour la catégorie radiophonique: avoir une voix radiophonique, maîtriser la langue d'expression (pour les pays francophones, c'est le français), bon niveau de culture générale, attitude à l'improvisation, pertinence des questions posées à l'invité en direct et avoir une bonne humeur communicative. Ces critères sont presque les mêmes que ceux de la télévision. A trois différences près: économie de contact avec la caméra, ne pas être prisonnier du papier et le look télévisuel.

A noter qu'en marge de cette activité, il a été organisé des Journées scientifiques sous le thème: «La presse à l'ère de l'internet et des réseaux sociaux». A l'ouverture de celles-ci, Adrien Wayi a, au nom du bureau continental du Réseau panafricain des journalistes, indiqué que le réseau a initié ces journées d'échange afin de mettre en cause «nos certitudes». Ouvrant les travaux, Philippe Mvouo, président du CSLC, a encouragé les journalistes à s'adapter à l'ère de l'internet.

Philippe BANZ



INONDATIONS

# Le Rotary club apporte son aide

Assister les victimes des inondations au Nord-Congo: Tel est le sens du don du Rotary Club du Congo, le 25 février dernier au ministère des Affaires sociales et de l'action humanitaire et sa titulaire, la ministre Irène Mboukou-Kimbatsa Goma. La remise symbolique de ce don a été faite par Jean René Bakoulou, président du Rotary club Brazzaville Telema, à l'Institut des jeunes sourds de Brazzaville.

Le Rotary club a voulu répondre au cri d'alerte lancé par la ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire, Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma le 3 novembre dernier à la suite de la crise humanitaire causée par les inondations dans le Nord du pays. Le Rotary club du Congo a réagi positivement en faisant un don de non vivres composé de 410 matelas, 200 draps, 244 marmites, 48 haches, 48 machettes, 45 filtres à eau, 3 cartons de sardines, 10 paquets de couches et bien d'autres. Pour ces inondations, Mme la ministre avait sollicité un appui multiforme, cherchant à susciter un élan de solidarité nationale face aux pluies qui s'étaient abattues et qui s'abattent dans le Nord du pays depuis le mois de septembre causant d'énormes dégâts matériels dans les localités.

Le Rotary club du Congo a donc répondu à cet appel. «Nous avons entendu et compris votre appel. Le don que nous vous apportons est la réponse à votre cri de cœur. Il s'inscrit dans la bonne volonté des Rotary club du Congo d'apporter leur soutien, solidarité et leur sympathie aux victimes des inondations», a déclaré Jean René Bakoulou. Il a salué et remercié la ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire ainsi que son équipe qui a «travaillé sans relâche à concrétiser la solidarité nationale aux plus démunis». Serge Bouiti Viaudo, président du Rotary club Nzinzzi à Pointe-Noire, a rappelé le thème de l'année 2022 du Rotary International qui guide ses clubs et ses rotariens: «Servir pour sauver les vies». Il a expliqué que son association a toujours fait des dons: «Nous le faisons avec le cœur. C'est des actions que nous menons



Après la remise symbolique, la photo de famille

à l'endroit des populations les plus démunies. C'est la notion de service. On le fait de façon dés-intéressée et il va bénéficier aux gens qui en ont besoin. C'est le sens du Rotary» Pour la ministre, ce don est un grand geste et sera transmis à bon escient aux compatriotes qui sont dans le besoin. «Il n'y a pas de petit geste pour le ministère car toute action est un élan de cœur en faveur de ceux qui en éprouvent le besoin». Elle a, par ailleurs, annoncé le deuxième convoi dans les tout prochains mois sur l'axe fluvial. Les bénéficiaires sont les sinistrés des villes de Mossaka dans

le département de la Cuvette, Makotimpoko dans les Plateaux ainsi que Bouaniéla et Bétou dans le département de la Likouala. A signaler que les inondations dans le Nord du pays sont fréquentes, causant d'énormes dégâts matériels. Chaque année, les populations qui subissent le lourd tribut de la pluviométrie attendent du Gouvernement une assistance multiforme d'urgence. Les prévisions météorologiques de cette fin d'année ne sont guère rassurantes pour le pays.

Cyr Armel YABBAT-NGO

HOPITAL DE L'AMITIE SINO-CONGOLAISE DE MFILOU

# Don chinois de médicaments et de matériels médicaux techniques

L'hôpital de l'Amitié sino-congolaise de Mfilou, dans le 7e arrondissement de Brazzaville, a bénéficié d'un don de médicaments et de matériels médicaux techniques de la part de la mission médicale chinoise le 28 février dernier. Il a été officiellement remis au ministre de la Santé et de la population, Gilbert Mokoki, par Ma Fulin, ambassadeur de la République populaire de Chine, en présence de l'administrateur-maire de Mfilou, Sylvie Ngakabi.

Pour Ma Fulin, ce don s'inscrit dans le cadre de la coopération d'amitié qui existe entre son pays et le Congo. «Cette coopération se développe sans cesse dans le domaine de la santé surtout avec l'envoi par la Chine de 28 missions médicales au Congo. Depuis l'apparition de la COVID-19, cette coopération s'est renforcée encore davantage. La Chine est le premier pays qui a fourni au Congo des matériels médicaux et de protection, le premier à envoyer au Congo une équipe d'experts et à avoir fourni les vaccins», a expliqué le diplomate chinois. L'ambassadeur de Chine a rappelé que neuf programmes de coopération avaient été annoncés, lors de l'ouverture de la huitième conférence ministérielle du Forum Chine-Afrique. «Ces programmes ont permis à la Chine et différents pays d'Afrique de décider ensemble sur des mesures de coopération. Nous avons la conviction de croire que la coopération sino-congolaise obtiendra le plus grand succès», a rassuré Ma Fulin. Le ministre Gilbert Mokoki a salué les efforts des coopérateurs chinois au côté de

leurs homologues congolais pour offrir des soins de qualité à la population congolaise en général et à celle de Mfilou en particulier. Il a rappelé que la Chine a toujours été au côté du Congo. «Dès le début de la pandémie à coronavirus COVID-19, elle a volé au secours du Congo en faisant des dons: au total, 809.220 doses de vaccin Sinopharm. C'est



La remise symbolique de don

énorme! Ces vaccins ont contribué à la couverture vaccinale qui se situe aujourd'hui à 11,70%. En dépit de cette crise sanitaire, la Chine a fait l'an dernier un don à cet hôpital estimé à plusieurs millions. Il était composé de médicaments, de tables opératoires,

de matériel de buanderie, de stomatologie, de cabines de biométrie, des fauteuils dentaires, des consommables de radiographie, de carbones», a-t-il déclaré.

Cyr Armel YABBAT-NGO

FINANCES PUBLIQUES

# Vers la maîtrise de l'assiette fiscale

Le ministre des Finances, Roger Rigobert Andely, a ouvert le 1er mars 2022 à Brazzaville, l'atelier pour l'amélioration du système d'information de l'administration fiscale; en présence de Ludovic Ngatsé, ministre délégué au Budget, et Mme Korotoumou Ouatarra, représentante de la Banque mondiale au Congo.

Etait concernés par cet atelier tous les professionnels et les experts de l'administration fiscale, le projet PRISP (Projet des réformes intégrées du secteur public), financé par la Banque Mondiale. L'objectif à atteindre est d'améliorer



Photo de famille

rer la mobilisation des ressources publiques hors pétrole notamment. Les articulations de ce projet sont:

le renforcement de la mobilisation

(Suite en page 6)

# COUP D'OEIL EN BIAIS

## Intolérant et pas apte pour commander, le Premier ministre Anatole Collinet Makosso?

Dans son allocution d'ouverture de la Concertation politique d'Owando, en fin de semaine dernière, le Premier ministre, chef du Gouvernement, a fustigé le refus de certains partis politiques d'opposition de prendre part à ce dialogue et les a renvoyés à méditer une citation de Charles Zacharie Bowao. Ses propos ont suscité la réaction de Dave Mafoula, le président du Parti des souverainistes, qui a manifesté son indignation. «Le Premier ministre n'a pas été capable d'interroger l'histoire pour comprendre la liberté des autres, c'est-à-dire comprendre la tolérance. Nous avons un Premier ministre qui n'est pas tolérant vis-à-vis de ceux qui ont refusé de participer à ce dialogue. Mais il est quand même capable de citer Bowao. C'est bien de citer Bowao, mais c'est encore mieux de comprendre et d'appliquer la pensée de Bowao. Et c'est là le problème. Cela démontre que nous avons un Premier ministre qui n'a pas les aptitudes de commandement», a affirmé le jeune opposant qui a relevé d'autres «incohérences» et «ratés» de la première «Concertation» sous l'ère Makosso.

## Concertation politique d'Owando : La Semaine Africaine, la grande absente !

Owando, chef-lieu du département de la Cuvette, a vibré, du 3 au 5 mars 2022, au rythme de la concertation politique prélude aux prochaines élections législatives et locales. Contrairement aux précédentes rencontres, le journal La Semaine Africaine n'y a pas été conviée. En contact régulier avec l'attaché de presse du ministère de l'Administration du territoire, le reporter de cet organe de presse s'est rendu à l'aéroport Maya-Maya le mercredi 2 mars dernier, avec ses cliques et ses claques. Dans l'intention d'effectuer le voyage. A sa grande surprise, on lui a fait savoir que son nom ne figurait pas sur la liste des passagers. Du coup, l'infortuné journaliste a été obligé de rebrousser chemin.

## Démolition des murs érigés sur l'espace public à Moungali

Le ministre d'Etat Pierre Mabiala, des affaires foncières et du domaine public, est passé à l'action musclée pour faire entendre raison à une caste des propriétaires des villas ayant occupé l'espace public au Plateau des 15 ans, un quartier de Moungali, le quatrième arrondissement de Brazzaville. Dimanche 6 mars dernier, dans la rue Mampiri, ses services ont réduit en gravats deux murs (L'un en tôles et l'autre en matériaux durables) ayant débordé de 4 mètres dans la voie publique. En arrivant sur les lieux, le ministre d'Etat a fait le constat du rétrécissement de la voie publique, ne permettant pas le croisement de deux véhicules. Les habitants du quartier n'ont pas cessé de dénoncer le comportement des deux occupants. L'Etat a décidé de récupérer son domaine. Comme quoi, l'Etat finit toujours par faire prévaloir ses droits.

## Une pluie meurtrière à Brazzaville

La pluie qui s'est abattue sur Brazzaville le 1er mars dernier a non seulement causé d'importants dégâts matériels, mais, plus grave, la mort d'un couple et leurs deux enfants (une fille de 12 ans décédée sur place et un garçon de 18 ans) à Manianga, un quartier de l'arrondissement 6 Talangaï. Ils ont été ensevelis par un mur du voisinage soufflé par l'orage. Quatre morts ! Les Brazzavillois ont, avec raison, maudit cette pluie meurtrière.

## Que d'aliments vendus à même le sol!

Un peu partout, le long des rues et grandes artères des grandes villes, voire à certains carrefours, des fruits divers sont vendus : ananas, oranges, papaye, avocats, mangues, citrons, etc. Cependant, ces fruits sont étalés sur des cartons ou des nappes usitées de qualité douteuse posées à même le sol et, parfois, à côté des ordures où pullulent en permanence des mouches. Il arrive parfois que des fruits tombent sur le sol, mais sont ramassés par les vendeurs qui les proposent encore aux clients. Certains endroits où s'effectue l'étalage des fruits se situent à proximité des caniveaux contenant des eaux polluées dégageant des odeurs âcres. Malheureusement, les clients ne prennent pas conscience qu'ils achètent des microbes qui, à la longue, les rendront malades.

## De grands nids agaçants sur l'avenue Matsoua à Bacongo

Les nids de poule qui se forment sur l'avenue Matsoua, au croisement de l'avenue Mabiala-ma-Nganga, au marché Total, se sont spectaculairement agrandis. Ils perturbent la circulation automobile. C'est un casse-tête pour les automobilistes qui empruntent cette voie. Les routes goudronnées se dégradent à Brazzaville et la mairie ou le Gouvernement agissent tardivement ou à pas de caméléon.

## Les douanes invitées à produire davantage

Pour couvrir les diverses charges de l'Etat avec les recettes hors pétrole en 2022, le ministre délégué au budget, Ludovic Ngatsé, a assigné les douanes à réaliser des recettes de l'ordre de 124 milliards de francs CFA comme fixées dans la loi de finances. Soit 11 milliards de plus par rapport aux recettes collectées en 2021 qui étaient de 113 milliards de francs CFA déjà en dépassement sur l'objectif.



REFORME FONCIERE

Les députés adoptent deux projets de loi

Réunis en séance plénière le 1<sup>er</sup> mars dernier, les députés ont examiné et adopté deux projets de loi défendus par le ministre d'Etat, ministre de la Réforme foncière, Pierre Mabiala. Ils fixent les règles d'occupation et d'acquisition des terres et terrains d'une part, et les règles d'immatriculation de la propriété immobilière d'autre part. Les travaux étaient présidés par Isidore Mvouba, président de l'Assemblée nationale.

Pierre Mabiala s'est réjoui de ce que ces deux projets de lois innovants, a-t-il dit, soient adoptés. Sur les textes fixant les règles d'occupation et d'acquisition des terres et terrains, l'innovation a porté sur deux articles: «Article 13 pour clarifier la notion de mutation et de transfert de la propriété foncière qui, jadis, n'était pas bien clarifiée dans la loi initiale. C'est chose faite. Pour déterminer quels sont les sujets de droit capables dans notre pays de procéder à la mutation et au transfert, c'est-à-dire le fait pour un propriétaire d'une terre ou d'un terrain de se déposséder de son bien, soit par la vente, soit par la donation ou par l'échange», a-t-il indiqué.

L'Etat se fera conformément aux dispositions qui seront arrêtées dans la loi de finances. Désormais, pour immatriculer une terre coutumière, c'est à la fois le Gouvernement et le Parlement qui vont se mettre en place pour fixer le montant ou le pourcentage à payer», a fait savoir Pierre Mabiala. S'agissant du projet de loi fixant les règles d'immatriculation de la propriété immobilière, l'innovation porte sur les délais. «En 55 jours, vous obtenez votre titre foncier. Une autre chose qui a été clarifiée, c'est la notion de l'établissement de l'ordonnance d'immatriculation. Le climat des affaires trouve également son ampleur dans le titre foncier. Or, ceux-ci n'étaient pas fiables. Nous avons corrigé cette imperfection pour laisser place aux titres fonciers crédibles parce que tous ce qui



Pierre Mabiala

était considéré comme conflit en amont, doivent être purgés. Lorsqu'une personne arrive pour immatriculer son terrain, il n'y aura plus multiplication d'administrations. Elles seront désormais regroupées en une seule. C'est ce que nous avons appelé le guichet unique foncier qui va connaître une opérationnalisation». Il a précisé que cette loi innove aussi dans l'instauration des délais. «Même le juge est lié aux délais. Dès lors qu'il est saisi du contentieux, il a 30 jours pour rendre sa décision en première instance. C'est aussi lui qui jugera en 2<sup>e</sup> ressort. En matière de foncier, il n'y a ce

qu'on appelle la célérité. S'il y a une des parties qui n'est pas satisfaite, elle n'ira plus à la Cour d'appel, mais formera un pourvoi devant la Cour suprême qui rendra son arrêt en 60 jours», a expliqué Pierre Mabiala.

Et d'ajouter: «Le conservateur des hypothèques et de la propriété foncière va désormais prêter serment. Cette structure sera déconcentrée. Chaque département aura sa conservation des hypothèques et de la propriété foncière, ainsi que son guichet unique foncier».

Cyr Armel YABBAT-NGO

EDUCATION

Joseph Maléké mécontent de la disparité des prix aux inscriptions des examens d'Etat

Inspecteur à la retraite, Joseph Maléké, promoteur du Complexe scolaire éponyme, n'est pas content de la disparité des prix aux inscriptions des examens d'Etat. Il exprime son mécontentement dans l'interview qu'il nous a accordée.

**\*Monsieur l'inspecteur, pouvez-vous nous présenter le bilan de votre premier trimestre ?**

\*\*Nous avons commencé l'année scolaire au mois d'octobre 2021, avec une concurrence déloyale, à cause des établissements scolaires qui ouvrent en fixant des montants d'inscription et de réinscriptions dérisoires. Qu'à cela ne tienne, travaillant dans des conditions meilleures d'apprentissage, nous pouvons nous estimer heureux, au regard du pourcentage général d'admission réalisé au terme du premier trimestre.

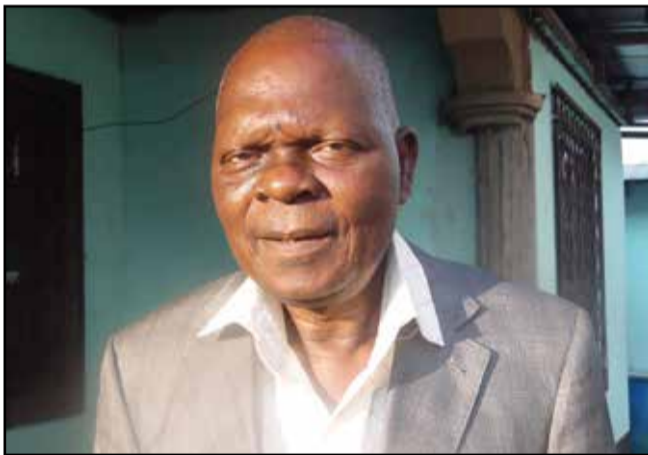
**\*Le deuxième trimestre est synonyme d'inscriptions aux examens d'Etat. Votre établissement est-il déjà au point, entendu qu'il y a des parents qui traînent encore le pas ?**

\*\*A ce sujet, nous avons deux niveaux d'examen d'Etat: le Certificat d'études primaires élémentaires (CEPE) et le Brevet d'études du premier cycle (BEPC). Nous avons inscrit tous les candidats. Nous sommes allés à l'inspection des Collèges d'enseignement général (CEG) pour le visa. Nous avons déposé nos listes définitives à la direction départementale. Au niveau du CEPE, il n'y a pas de problème, puisque tout se passe sur place. Je peux vous dire, sans risque de me tromper, qu'au plan administratif, nous sommes déjà prêts.

**\* Quelle est votre regard**

**sur la disparité des droits d'inscriptions aux examens d'Etat?**

\*\*Si, au départ, j'ai parlé des frais d'écologie qui varient d'un établissement à un autre, faisant même allusion à une concurrence déloyale, au niveau de l'administration scolaire, il y a aussi vice de forme. Tenez! Chaque début d'année, le ministère en charge de l'Enseignement publie les droits d'inscriptions de tous les examens d'Etat à travers un texte ministériel. Malheureusement, au-delà des prix fixés, on assiste impuissant à d'autres frais. On fait allusion à l'organisation des examens textes, des examens blancs, le convoyage des dossiers...Les responsables, au plus haut niveau, sont informés de cette augmentation qui frise les antivolaires. Si vous avez constaté que les prix aux examens varient, ce n'est pas la



Joseph Maléké

faute aux promoteurs d'écoles privées. C'est l'Etat qui nous impose cela, et, ce n'est que l'Etat qui peut mettre un terme à cela. A titre d'illustration, le CEPE devrait être organisé par l'inspecteur chef de la circonscription scolaire, comme le stipulent les textes. Aujourd'hui, tout est organisé par la direction départementale.

**\* Votre complexe utilise-t-il le cahier de liaison pour le meilleur suivi de vos apprenants?**

\*\*Chez nous, le cahier de liai-

son que j'ai fait imprimer existe depuis la création du complexe. Je suis donc en contact permanent avec les parents d'élèves. Le cahier de liaison est certes utile, mais pas indispensable. Il y a beaucoup de moyens de communication pour informer les parents. Si l'Etat veut instituer les cahiers de liaison, eh bien, qu'il nous les donne gratuitement!

Propos recueillis par Equateur Denis NGUIMBI

Victor GUEMBELA

(Suite de la page 3)

des recettes et la gestion des dépenses publiques; la modernisation de l'administration fiscale; l'amélioration de la transparence, de la recevabilité et de l'appui à la mise en œuvre du Projet. Dans son allocution, Mme Korotoumou Ouattara a fait savoir que «les hommes métier» ne sont pas satisfaits des résultats et que la Banque mondiale va appuyer le Gouvernement dans son choix et voir les progrès réalisés jusqu'à ce jour. Il s'agit pour cette institution financière de parvenir à une feuille de route efficace. Ouvrant les travaux, le ministre des Finances a remercié les différents

experts. Il a demandé à tous les acteurs présents, leur plein engagement, afin de «partager les informations nécessaires, d'évoquer les difficultés, les risques et les besoins pour aboutir à une feuille de route qui soit plus précise et la plus réaliste possible. La finalité est de mettre en place un système performant pérenne et sécurisé, qui pourra nous permettre de maîtriser notre assiette fiscale, et un meilleur recouvrement des impôts et taxes», a expliqué Roger Rigobert Andely. Il a indiqué que le bilan des projets engagés en 2018 ne donne pas à présent une entière satisfaction. «Le moment est venu de prendre

des dispositions nécessaires pour corriger toutes les faiblesses constatées. Dans le cas particulier du système informatique de la direction générale des impôts et des domaines, constat fait, depuis 2020 la coexistence de deux applications: E-TAX la nouvelle, et SYSTAF l'ancienne qui est pourtant frappée d'obsolescence. Pour atteindre les résultats escomptés, il y a lieu d'impliquer les partenaires du Congo, en l'occurrence la Banque mondiale; afin de permettre une meilleure prise en charge du projet, dans ces aspects et gestion de projet».

SANTÉ

Lancement de la campagne de forages d'eau portable en milieu hospitalier à Pointe-Noire et à Dolisie

Dans sa politique de responsabilité sociale, la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), par sa fondation, a lancé à Pointe-Noire une campagne de forages d'eau portable en milieu hospitalier le jeudi 4 mars dernier. La délégation a été conduite par Marie Joseph Letembet, secrétaire générale de la fondation SNPC. Le lancement des travaux a eu lieu en présence de Jean-François Kando, député maire de la ville de Pointe-Noire, des différents administrateurs maires des quartiers bénéficiaires et des directeurs généraux des hôpitaux de la ville océane.

En novembre 2021, le directeur général de la Société nationale des pétroles du Congo avait prescrit à la fondation éponyme la mission d'évaluer les besoins des structures sanitaires de Pointe-Noire. Il a été constaté que dans les structures sanitaires les besoins en eau ont été les plus évoqués.

L'initiative de la fondation SNPC a eu pour de renforcer la capacité des sites en eau portable, de réhabiliter les réseaux de distribution d'eau existants, d'installer ou de remplacer des supprimeurs, de réparer et également de renforcer certaines bâches à eau. Cette initiative concerne Pointe-Noire et Dolisie.

Pour la ville de Pointe-Noire, il s'agit des sept hôpitaux suivants : Hôpital général Adolphe Sicé où en matière d'eau il faut construire un forage industriel, réhabiliter tout le réseau de distribution d'eau, remplacer certains supprimeurs et robinets et réparer et renforcer certaines bâches à eau.



Lancement des travaux à l'hôpital Adolphe Sicé par le maire de Lumbumba

A l'hôpital général de Loandjili est envisagée la construction d'un forage industriel afin de renforcer la capacité du site. Les autres sites visés sont l'hôpital de base de Tié-Tié Congo Malembe, le CSI de Mawata ; le CSI de sifoumou ; le CSI de Mvoumou ; le CSI de Vindoulou.

À Dolisie, il s'agit de l'hôpital général de Dolisie et l'hôpital de base de Dolisie où la construction d'un forage domestique s'avère nécessaire. Il s'agira aussi de réhabiliter le forage de l'époque coloniale subsistant et de renforcer la capacité en eau portable.

Les travaux de construction de ces forages dans les milieux sanitaires de la ville de Pointe-Noire seront d'une certaine envergure. Les actions menées par la Fondation SNPC auprès de la population de Pointe-Noire entrent aussi dans la politique du président de la République Denis Sassou N'guesso qui l'eau portable est une question majeure car l'accès à l'eau est vital à tout milieu.

Au nom des directeurs généraux des hôpitaux de la ville de Pointe-Noire, Lambaire Chakirou, directeur général de l'hôpital Adolphe Sicé, a remercié la Fondation SNPC, en particulier le directeur général de la Société nationale des pétroles du Congo car ce don permettra d'apporter une meilleure qualité de vie à des patients, ainsi qu'aux personnels de santé qui œuvrent inlassablement à sauver des vies. Il a souhaité que ce geste ne puisse pas s'arrêter car dans les hôpitaux beaucoup des difficultés persistent.

Après la ronde des sites, le secrétaire général de la Fondation SNPC a rassuré que le travail va se faire et la disposition de l'eau potable dans les hôpitaux de la ville de Pointe-Noire sera garantie. À noter que la durée des travaux de ces forages sera d'un mois. Après Pointe-Noire, la délégation de la Fondation SNPC poursuivra ce lancement également à Dolisie.

Madocie Déogratias MONGO

IN MEMORIAM

La famille MIAN-ZOUKOUTA recommande à Dieu l'âme de son fils Arnaud-Aymar.

Très tôt rappelé vers le Père le 8 mars 2006, nous implorons la miséricorde divine pour son repos apaisé.





PASSAGE DE TÉMOIN

Les nouveaux directeurs généraux promettent de relever les défis

Nommé le 17 janvier dernier en Conseil des ministres, les nouveaux directeurs généraux de l'économie, du Centre national d'informations économiques et de conseils en gestion (CНИЕCG), du Centre national d'études et d'évaluation des projets d'investissements publics (CNEEPIP), du Centre d'application de la statistique et de la planification (CASP) et de l'Institut national de la statistique (INS) ont pris leurs fonctions mardi 1<sup>er</sup> mars 2021. Ils ont été installés par Ferdinand Sosthène Likouka, directeur de cabinet du ministre de l'Economie et du Plan. Il s'agit de Franck Mondésir Mbouayila, Fred Bokilo, Dev-Ray Nkounkou, Johs Stephen Yoka Ikombo et Gaspard Symphorien Mbou Likibi.



Franck Mondésir Mbouayila



Fred Bokilo

Ces directeurs généraux remplacent Antoine Regis Ngakeni de l'économie, Hervé Pascal Ndongo du CНИЕCG, Jules Gérard Tchicaya Ghondet du CNEEPIP, Gaspard Symphorien Mbou Likibi du CASP et Gabriel Batsanga de l'INS.



Dev-Ray Nkounkou



Johs Stephen Yoka Ikombo

Les directeurs sortants et entrants ont examiné les différents dossiers nécessitant un traitement urgent, en passant par l'organigramme, la situation des personnels (effectifs, statuts, position administrative), le matériel (mobilier de bureau, équipements informatiques et moyen roulant) et les dossiers techniques et financiers en cours.

Fred Bokilo, directeur général entrant du CНИЕCG a rappelé que cette structure a pour mission de centraliser le bilan des entreprises installées au Congo, d'assister les établissements publics et d'économie mixte ainsi que les collectivités locales dans les domaines de la gestion et de l'organisation. «Je réaliserai avec succès les missions assignées à notre structure. La rigueur et l'excellence doivent être toujours les valeurs des cadres et agents du CНИЕCG», a-t-il dit.



Gaspard Symphorien Mbou Likibi

«L'avenir d'un pays dépend de plusieurs facteurs, parmi lesquels, la qualité de ses ressources humaines. Il faut rappeler qu'il y a un lien entre la formation statistique et les besoins statistiques de qualité au service du développement, c'est ainsi que le CASP a été créé. Notre action consistera à poursuivre l'œuvre de modernisation du CASP, faire aboutir la réforme déjà en cours», a indiqué Johs Stephen Yoka Ikombo, directeur général entrant du CASP.

Parmi les dossiers techniques qui attendent l'INS, il y a le 5<sup>e</sup> Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH-5). Le nouveau directeur général, Gaspard Symphorien Mbou Likibi, reconnaît l'importance de ce dossier. «Le RGPH-5 fournit des informations pour le suivi du Plan national de développement (PND) et l'élaboration des politiques économiques. Nous ne sommes plus dans les délais, parce que nous sommes confrontés à la crise financière. Nous allons nous activer afin que cette opération se tienne», a-t-il déclaré.

Parmi les stratégies, a indiqué Gaspard Symphorien Mbou Likibi, il y a la production des données statistiques qui obéit à un encadrement des textes.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

TRANSPORT FERROVIAIRE

Reprise officielle du trafic entre Brazzaville et Pointe-Noire

Suite au glissement de terrain sous l'afflux des eaux des pluies, dans la nuit du 24 au 25 janvier dernier, un train marchandise en provenance de Pointe-Noire à destination de Brazzaville avait déraillé, à 2 kilomètres de la gare de Mfilou. Cette situation a entraîné l'arrêt de la circulation des trains entre Pointe-Noire et Brazzaville pendant cinq semaines. Après la fin des travaux, Dieudonné Tchikaya, directeur de cabinet du ministre des Transports a assisté mardi 1<sup>er</sup> mars 2022 à la reprise du trafic. Un premier train marchandise a pu quitter Brazzaville pour Pointe-Noire.

Les travaux de réhabilitation lancés le 5 février par le ministre Jean Marc Thystère Tchicaya, des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande en personne, ont été achevés le 1<sup>er</sup> mars avec cette reprise du trafic ferroviaire.

«C'est un sentiment de satisfaction; on s'est fixé un objectif. Le Gouvernement a mis tout en œuvre pour que cette voie soit rétablie. Aujourd'hui, on vient d'assister au passage du premier train marchandise. Les populations devraient être soulagées, puisque c'est ce train qui ravitaille les grandes villes de notre pays. Il y a un train qui va transporter des produits pétroliers. Nous ne serons pas en rupture de carburant à Brazzaville», a indiqué Dieudonné Tchikaya. Le directeur de cabinet du ministre des Transports a aussi félicité la société chinoise CRBC et Congo service ain-

si que les techniciens du Chemin de fer Congo océan (CFCO) qui ont remis la voie ferrée sur ses rails afin que les trains reprennent à passer.

Le directeur général du CFCO, Ignace Nganga, a souligné le sentiment de soulagement. «Nous avons



La reprise du trafic ferroviaire

rétabli la voie et stabilisé le passage. Mais le travail n'est pas encore terminé. Sur le



Dieudonné Tchikaya répondant aux questions

chantier, il y a beaucoup d'engins parce que le travail va se poursuivre pour consolider ce qui a été fait. Nous avons mis

une plateforme qui a été compactée. Nous allons créer des caniveaux pour canaliser

l'eau des pluies parce que c'est cette eau qui provoque la fuite de terrain qui a été à l'origine de cet accident».

Interpellant les populations qui occupent les abords du chemin de fer, le directeur du CFCO, a insisté: «Sur certaines parties de ces occupations, les gens n'auraient pas dû habiter, ils sont exposés aux intempéries. Ils sont placés là où il y avait la voie naturelle de l'eau; ils ont placé des digues pour protéger leurs habitations. L'eau qui aurait dû se déverser vers le Djoué va jusqu'au point où il y a eu l'accident. Il appartient aux autorités municipales de voir quelles solutions peuvent être trouvées».

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

14<sup>e</sup> RÉUNION DU BUREAU SOUS-RÉGIONAL DE LA FAO

Explorer les opportunités de développement de l'agriculture

Le Bureau sous-régional de la FAO pour l'Afrique centrale a organisé la 14<sup>e</sup> réunion de l'Equipe multidisciplinaire en mode virtuel et présentiel sous le thème: «Libérer le potentiel de la jeunesse et des femmes pour rendre les systèmes alimentaires plus efficaces, inclusifs, résilients et durables en Afrique centrale». Les travaux se sont tenus du 28 février au 2 mars 2022, sous la direction des représentants de la FAO dans chaque pays.

A Brazzaville, l'ouverture de cette 14<sup>e</sup> réunion a connu la participation de deux membres du Gouvernement: Paul Valentin Ngobo, ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche et Mme Rosalie Matondo, de l'Economie forestière, avec Mme Yannick Rasoarimanana, représentante de la FAO au Congo. Le but visé a été d'explorer les opportunités de développement de partenariat et de mobilisation des ressources pour relever ensemble les défis et les priorités et faire face aux enjeux de l'engagement de la jeunesse et de l'inclusion des femmes dans les programmes de développement agricoles. Au cours des échanges portés sur le cadre stratégique de la FAO 2022-2031, les experts des huit pays de l'Afrique centrale ont mis l'accent sur les expériences réussies d'employabilité et de développement de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes dans les chaînes de valeur agricoles. Pendant le débat, il a été

démonstré que la situation alimentaire de l'Afrique centrale n'est pas reluisante. En 2021, dans la sous-région, plus de 32 millions de personnes souffraient encore de la faim, avec 32,1 % d'enfants de moins de cinq ans qui présentaient un retard de croissance, un taux élevé de chômage chez les jeunes et les femmes et une forte dépendance des pays aux importations alimentaires. Par exemple, le Congo importe chaque année des produits alimentaires de plus de 700 milliards de francs CFA. Ouvrant les travaux, Adrien Bokélé, ministre de la pêche et de l'élevage de la RDC, au nom du Président de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), a invité les participants à mettre en œuvre des programmes et projets efficaces avec un impact direct et immédiat sur les problèmes identifiés par les Etats et les populations, ainsi que le secteur privé dans l'agriculture. «L'Afrique en général et l'Afrique centrale en parti-



Rosalie Matondo, Yannick Rasoarimanana et Paul Valentin Ngobo

culier doit cesser d'être à la remorque de la pauvreté, avec plus de 70 % des jeunes et des femmes. Il sied de réfléchir sur les moyens de les attirer davantage vers l'agriculture, afin que ses deux catégories de population contribuent efficacement à la production».

Paul Valentin Ngobo a présenté l'expérience rassemblée dans le secteur agricole. «Au niveau du Congo, parmi les buts qu'on doit avoir il y a celui d'améliorer les conditions d'exercice de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche. Dans l'amélioration des conditions, il faut entendre les outils conventionnels jusqu'à l'adoption même de l'agriculture de précision», a-t-il dit. Mme Rosalie Matondo s'est exprimée elle aussi: «Je pense qu'il faut ajouter à nos

priorités les programmes de recherche pour la constitution des banques des semences, pour la mise à disposition de ces banques des variétés améliorées et adaptées à nos pays et aux effets liés au changement climatique auprès de nos populations qui doivent tenir compte aussi de nos conditions spécifiques agro écologiques».

Pour Mme Yannick Rasoarimanana, la 14<sup>e</sup> réunion était une occasion pour les Gouvernements de s'exprimer sur les politiques et les stratégies que «les pays mettent en place pour accompagner les femmes et les jeunes dans la sous-région où l'importation nette des produits alimentaires est très élevée», a-t-elle affirmé.

Philippe BANZ



SALUBRITÉ

**Healthy environment poursuit la dotation des poubelles auprès des commerçants**

L'ONG Healthy environment en collaboration avec la mairie de Brazzaville poursuit son opération de salubrité dans les arrondissements 3 Poto-poto et 4 Mougali. Cette opération qui s'est déroulée le 5 mars 2022 consiste à optimiser le ramassage des ordures auprès des tenanciers de commerces implantés sur les artères de ces deux arrondissements. L'opération a été supervisée du côté de l'ONG par son directeur général Yvon Kaba en présence des directeurs de cabinet des administrateurs-maires d'arrondissements bénéficiaires et de représentants des syndicats des commerçants des deux arrondissements. Cette action a coïncidé avec l'opération de salubrité instituée par le Gouvernement le premier samedi du mois.

À travers cette opération, Healthy environment entend appuyer la mairie de Brazzaville dans sa mission de salubrité publique. Après une première dotation effectuée il y a quelques mois, cette seconde phase vise non seulement à étendre l'opéra-



Un membre de l'ONG octroyant un bac à ordures à un boutiquier

tion auprès des boutiquiers n'ayant rien reçu, mais aussi de remplacer les poubelles défectueuses ou celles qui ont été volées. Des bacs à ordures ou des poubelles sont installés devant chaque établissement commercial, moyennant un paiement mensuel allant de 3000 FCFA à 5000 FCFA en fonction de la productivité en déchets de chaque établissement. Ces déchets seront par la suite récupérés par des véhicules et triporteurs prévus à cet effet. Cette opération est soutenue par des circulaires prises par les deux autorités municipales. Mais, plusieurs commerçants

n'adhèrent pas à cette initiative jugée coûteuse et surtout inopportune en raison de la présence des bacs à ordures de la société Averda installés quasiment sur toutes les artères. Créée en 2012, l'ONG Healthy environment œuvre dans le domaine de la salubrité. Elle est implantée à Brazzaville, Pointe-Noire et Ouessou. Elle a déjà mené plusieurs actions de salubrité dans des structures publiques, entre autres à l'école de l'Amitié à Bacongo, 2<sup>e</sup> arrondissement ainsi qu'au siège de l'ASECNA, à Mougali.

E.M-O

PROJET DURQUAP

**Réinstallation progressive des vendeurs du marché Sukissa**

Le projet Développement et restructuration des quartiers précaires (DURQuaP), a procédé vendredi 4 mars dernier à Brazzaville à la réinstallation progressive des vendeurs du marché Sukissa. Marché construit dans le cadre de ce projet, né de la volonté de l'Etat congolais de moderniser les villes, particulièrement Brazzaville et Pointe-Noire, financé sous forme de prêt par la Banque mondiale à hauteur d'environ 48 milliards de FCFA.



Une vue partielle des exploitants installés

Le marché Sukissa entièrement rénové a été remis aux autorités municipales de la ville de Brazzaville, notamment à Marcelle Nganongo maire du 5<sup>e</sup> arrondissement Ouenzé qui abrite l'ouvrage le 8 octobre 2021. Mais la réinstallation a attendu quelques mois pour des raisons de clarification de la liste des vrais anciens exploitants. Le projet DURQuaP a procédé à leur recensement. «La réinstallation proprement dite a été faite sur la base des critères simples. Avoir été propriétaire ou locataire, avant la construction du marché moderne, avoir prêté attention au paiement de toutes les charges municipi-

pales inhérentes à la location de l'espace de travail; être précédemment identifié par le DURQuaP comme exploitant et bénéficiaire du plan d'action de réinstallation mis en place, avoir figuré dans la liste des vendeurs du comité du marché d'alors», a expliqué Dan Horphet Ibiassi responsable de la communication du projet. Pour l'instant, 219 exploitants ont été réinstallés. Et les autres le seront progressivement. «Nous faisons attention aux vérifications pour nous assurer que les personnes réinstallées sont celles qui méritent d'être là», a-t-il indiqué.

Le communiquant du DURQuaP a rassuré que si tous

les anciens exploitants qui figurent dans les différentes listes ont été servis, le projet «prendra en compte les cas supplémentaires liés aux plaintes ou litiges qui seront gérés à partir du 12 mars 2022». A rappeler que le marché Sukissa a une capacité de 720 places, avec un bâtiment commercial de 16 boutiques, une chambre froide, un local technique, une infirmerie, un forage d'eau potable, un bloc administratif, deux espaces verts... Il a été conçu pour booster les activités socio-économiques et le bien-être des populations du quartier Sukissa.

Marcellin MOUZITA

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N° 005/PDCE/2022  
REPUBLIQUE DU CONGO

**PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES POUR L'EMPLOYABILITE (PDCE)  
EN VUE DU RECRUTEMENT DU TROISIEME CHAUFFEUR DU PROJET DE DEVELOPPEMENT  
DES COMPETENCES POUR L'EMPLOYABILITE (PDCE)**

N° du prêt : IDA – 6815 - CG  
N° de référence : .....

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un financement de l'Association internationale de développement (IDA) pour financer le «Projet des de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE)», et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat: «Troisième chauffeur du PDCE».

**I. Objectif du poste :**

- Le (la) titulaire du poste sera chargé (e) des tâches suivantes :
- Conduire les véhicules de l'UGP/PDCE, ses agents et les consultants en mission ;
  - Assurer les courses de l'UGP/PDCE ;
  - Assurer la distribution du courrier, des documents et colis dans les administrations ;
  - Assurer les formalités d'accueil et de départ des agents de l'UGP/PDCE en mission ;
  - Assurer certaines tâches protocolaires ;
  - Assurer l'acheminement correct des biens et services nécessaires aux activités du PDCE
  - Assurer l'entretien des véhicules ;
  - Assurer le suivi quotidien des véhicules
  - Retirer les courriers et colis reçus ;
  - Préparer les voyages et les réservations d'hôtels des agents de l'UGP/PDCE et consultants en mission ;
  - Utiliser les véhicules selon les normes techniques et les procédures du PDCE
  - Tenir un carnet de bord quotidien pour ses déplacements ;
  - Accompagner les membres du personnel du PDCE ;
  - Transporter les consultants et partenaires du PDCE en mission dans le respect des règles de circulation nationale, selon les plans du programme et les directives de l'administration.
  - Accompagner les personnes désignées lors des séminaires ;
  - Accompagner l'assistant administratif dans la distribution et le ramassage du courrier du PDCE
  - Suivre les dates d'expiration des visites techniques et assurances ;
  - Effectuer le plein du réservoir ;
  - Prévenir l'utilisateur des besoins de réparation du véhicule ;
  - Établir les rapports mensuels sur l'état du véhicule ;
  - Établir les rapports après chaque mission sur l'état du véhicule ;

- S'assurer du bon état de marche du véhicule en conduisant les véhicules au garage agréé pour les vidanges périodiques et les réparations.
- Maintenir permanemment les documents du véhicule à bord et s'assurer de leur validité ;
- Résoudre les pannes techniques mineurs ;
- Prévenir l'administration des réparations importantes à effectuer ;
- Veiller à la propriété du véhicule ;
- Reporter dans le carnet de bord la consommation de carburant et le kilométrage en début et en fin de la journée et toute information relative à l'entretien du véhicule ;
- Inspecter et préparer le véhicule la veille du départ afin d'être prêt à l'heure ;
- Préparer le matériel supplémentaire à emporter en fonction des besoins (carburant, stickers, drapeaux, outils, kit médical) ;
- Participer au chargement et au déchargement du véhicule ;
- Toutes tâches confiées par le coordonnateur du PDCE dans le cadre de ses activités

**II - Qualifications, expérience, compétences et aptitudes requises :**

- Être titulaire d'un niveau minimum d'études secondaire sanctionné par un BEPC ou équivalent
- Avoir un permis de conduire valable (catégories B, C et D) datant d'au moins 3 ans ;
- Avoir une expérience professionnelle au moins de deux ans en tant que chauffeur, dans une entreprise, dans un projet, en matière de conduite en zone urbaine ou rurale ;
- Avoir une capacité de travailler en équipe
- Avoir des connaissances pratiques en mécanique auto
- Être organisé et avoir une bonne capacité de gérer son temps ;
- Être discret, prudent, respectueux, courtois et disponible ;
- Avoir une bonne connaissance du français (écrit et oral) ; l'anglais est un atout.
- Avoir une personnalité souple et proactive ;
- Avoir le sens élevé du devoir professionnel, de l'honneur et de la responsabilité

**III. Durée et lieu de la mission :**

Le chauffeur sera recruté pour une durée d'une année renouvelable

sous réserve de l'évaluation semestrielle et annuelle satisfaisante de ses performances et ce jusqu'à la fin du projet, après une période probatoire de six (6) mois au cours de la première année ;

**IV. Dossier de candidature :**

- Une lettre de motivation ;
- Un permis de conduire à jour de catégorie D ou plus ;
- Un CV détaillé ;
- Copie certifiée des diplômes et attestations ;
- Les références d'au moins un employeur (de préférence les superviseurs directs) ;
- Un casier judiciaire ;
- Un certificat de nationalité.
- Un certificat médical attestant le parfait état de santé.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de ladite mission, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous.

**V. Méthode de sélection**

La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'investissement (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018.

Les dossiers de candidature doivent être déposés sous plis fermés à l'adresse ci-dessous au plus tard le 25 mars 2022 à 13 h 00 et porter clairement la mention «Troisième chauffeur du PDCE»

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 09 h à 14 h.

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le 25 mars 2022 à 13 h 00 (heures locales)

Secrétariat du PDCE  
A l'attention du Coordonnateur  
Unité de Gestion du PDCE  
Adresse : 298 rue Voula derrière la MUCODEC  
du Plateaux des 15 ans  
Tél : (00242) 06 534 89 39  
Email : contact@pdce-congo.com

Auxence Léonard OKOMBI



## GUERRE EN UKRAINE

# Les combats persistent

Après son invasion, dimanche 6 mars 2022, à travers d'intenses bombardements russes, la capitale Kiev reste sous contrôle ukrainien, tout comme Kharkiv (Nord-est). Dans le centre de l'Ukraine, les forces russes ont détruit un aéroport, et poursuivent leur siège de Marioupol, le grand port du Sud-est. Des observateurs occidentaux relèvent la présence d'une colonne de centaines de véhicules russes au Nord de la capitale ukrainienne, près de l'aéroport de Gostomel.

L'aéroport de la ville de Vinnytsia à quelque 200 kilomètres au Sud-ouest de Kiev a été fortement détruit par des frappes russes, a annoncé le président ukrainien Volodymyr Zelensky. Le 6 mars, il a reproché aux pays occidentaux leur refus d'imposer une zone d'exclusion aérienne au-dessus de l'Ukraine et leur réticence à livrer des avions de combat à Kiev. Les forces russes ont assiégé la ville portuaire de Marioupol, qui résiste toujours. Une deuxième tentative d'évacuation de quelque 200 000 civils a été interrompue à en croire le Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Les deux camps se rejettent mutuellement la responsabilité de ces échecs.

La prise de cette cité d'importance stratégique permettrait à la Russie d'effectuer la jonction entre ses forces en provenance de la Crimée annexée, qui ont déjà conquis les villes clés de Berdiansk et de Kherson et menacent désormais Mykolaiv, plus à

l'Ouest, et les troupes séparatistes et russes dans le Donbass. Cependant, Odesa, où se trouve le principal port d'Ukraine, n'a jusqu'ici pas été touchée. Cette ville de la Mer noire est encore aux mains des Ukrainiens. Mais le président ukrainien accuse la Russie de se préparer à la bombarder. D'après la France, Vladimir Poutine reste déterminé à atteindre ses objectifs par la négociation ou par la guerre. Cependant, il ne désarme pas. Dimanche 6 mars, le président russe s'est entretenu avec son homologue français. Emmanuel Macron a réaffirmé sa détermination à obtenir un cessez-le-feu et la création de couloirs humanitaires. Des nouvelles sanctions contre la Russie sont également envisagées. S'agissant de la question de la menace nucléaire, Vladimir Poutine a démenti toute intention d'attaquer des centrales nucléaires ukrainiennes. Le président russe s'est également dit prêt à respecter les normes



Un immeuble endommagé par l'explosion d'un missile russe

de l'Agence internationale de l'énergie atomique, d'après la présidence française. C'est sous l'initiative d'Emmanuel Macron que cette conversation téléphonique a eu lieu. Le mardi 8 mars, le président français devait également rencontrer Antony Blinken, secrétaire d'Etat américain, pendant que les dirigeants du monde entier se mobilisent pour tenter d'arrêter l'invasion russe de l'Ukraine.

Selon l'ONU, plus de 400 civils ont été tués en Ukraine depuis le début de l'invasion du pays. Le Haut-commissariat des droits de l'homme (HCDH) des Nations unies a indiqué la mort de 406 civils, dont 27 enfants, en Ukraine depuis le début de l'invasion du pays par l'armée russe, en précisant que le bilan réel était probablement bien lourd. Le Canada a annoncé

de nouvelles sanctions contre dix complices de l'invasion russe en Ukraine. D'après un membre de la délégation ukrainienne, David Arakhmia, un 3<sup>e</sup> round de pourparlers entre l'Ukraine et la Russie était prévu le 7 mars. En Russie, plus de 4600 personnes manifestant contre cette intervention militaire ont été arrêtées dimanche 6 mars 2022, dans 65 villes de Russie, d'après l'ONG OVD-INFO. L'ONU annonce qu'1,5 million de personnes ont fui l'Ukraine en l'espace de dix jours. Le Haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés, Filippo Grandi affirme qu'il s'agit «de la crise de réfugiés qui connaît la croissance la plus rapide en Europe depuis la Seconde guerre mondiale».

A.P. MASSAMBA

## RD CONGO

## Prise d'otages à l'Est des négociateurs envoyés par le pouvoir

Des six membres d'une délégation dépêchée par la présidence de la République comprenant d'anciens chefs de guerre, pour négocier la paix avec les miliciens qui écumant le Nord-est du pays et qui sont auteurs de graves exactions à l'encontre des populations civiles ont été pris en otage.

Dans la délégation des six membres, il y avait des personnages comme Thomas Lubanga, Germain Katanga et Floribert Ndjabu, d'anciens chefs de guerre de l'Ituri jugés à la Cour pénale internationale (CPI). A entendre le général Johnny Luboya, gouverneur militaire de la province de l'Ituri, «il semble qu'ils ont été retenus par leurs interlocuteurs». Le gouverneur a assuré qu'ils seront «libres de mouvement» mais «ne sont plus joignables au téléphone depuis mercredi».

Ces émissaires du président Félix Tshisekedi ont été retenus dans la localité de Bambou qui constitue la base des miliciens. Ils ont été retenus par leurs interlocuteurs lorsque l'armée congolaise a émis des frappes d'artillerie près de cette localité. Bien qu'ils soient privés de liberté, «toutes les infor-

mations reçues rassurent que les membres de la task force sont bel et bien vivants et bien portants. La task force appelle la population congolaise en général et de l'Ituri en particulier au calme, car les démarches pour leur retour évoluent très bien», a indiqué la délégation. Depuis jeudi 3 mars dernier, tous les téléphones des membres de la délégation sont fermés. L'an dernier, cette même délégation avait réussi à obtenir la reddition de plus de 1500 miliciens de la Coopérative pour le développement du Congo (CODECO), mais faute d'encadrement et de prise en charge effective dans le cadre de leur démobilisation, désarmement et réinsertion au sein de la société, les miliciens armés avaient regagné la brousse où ils fomentent des massacres en séries des citoyens qui ne demandent que la



Une vue de la milice CODECO

paix pour mener à bien leurs activités routières, pour leur subsistance.

L'Ituri est en proie à des violences considérées par les Nations unies comme des crimes contre l'humanité. Les violences sont alimentées dans cette province riche en or par notamment la mi-

lice CODECO qui prétend défendre les membres de la communauté Lendu. Cette milice est accusée d'avoir mené plusieurs attaques, en 2021, dont notamment celles contre les camps de déplacés.

Gaule D'AMBERT

**Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner**

## MADAGASCAR

## Réouverture des frontières, mais insatisfaction des entreprises

Pour la réouverture des frontières de Madagascar au reste du monde, les secteurs touristiques et privés se disent insatisfaits des mesures imposées par les autorités malgaches. Dans les faits, il n'y a pas eu de nouveaux vols arrivés dans les aéroports malgaches samedi 5 mars 2022. Les conditions d'entrée à Madagascar ont été annoncées par les autorités le jour même de la réouverture.



Des passagers à la descente d'un vol à l'aéroport d'Antananarivo

Ces conditions strictes ne redonnent pas espoir aux entreprises, deux ans après la fermeture des frontières. Elles se concentrent notamment autour du test PCR à l'arrivée et confinement de deux jours à l'hôtel à la charge du voyageur, de la réouverture de seulement trois aéroports aux vols internationaux, de nouvelles conditions imposées aux transporteurs aériens pour lutter contre le trafic de ressources minières, comme l'or... Selon Aina Raveloson, présidente de la Confédération du tourisme et vice-présidente du Groupement des entreprises de Madagascar, ces mesures lourdes détournent les touristes, les relations d'affaires et les compagnies aériennes de la Grande Île. «On prend en otage 99% de l'économie pour essayer d'arrêter 1% de trafiquants. Aujourd'hui, nous sommes limités à deux ou trois compagnies aériennes. Nous avons aussi espéré que dans le cadre de cette réouverture, les mesures sanitaires seraient allégées comme l'a fait le reste du monde. Mais ce n'est pas le cas aujourd'hui et ça, c'est vraiment un frein pour le développement économique».



Un boieng en plein décollage

D'après les opérateurs économiques, «la lutte contre les trafics de ressources minières devrait être assumée par les douanes et autres institutions étatiques et non par les compagnies aériennes». D'après Henry Lanto Rakotoarisoa, président du Groupement des entreprises franches et partenaires, «au-delà du secteur du tourisme, le manque de liaisons aériennes avec le reste du monde affecte la plupart des entreprises. Cette réouverture des frontières est une déception immense pour le secteur privé déjà exsangue». Les entreprises franches qui opèrent, notamment, dans le textile destiné à de grandes marques, dans l'agroalimentaire ou encore dans des marchés de niche, comme la fabrication de prothèses dentaires, peinent à exporter leurs marchandises. Les opérateurs économiques demandent aux autorités de permettre aux compagnies aériennes, qui opéraient avant la pandémie, de desservir à nouveau Madagascar.



Un avion sur le tarmac

Pour Aina Raveloson, «les échanges avec le continent africain ont pris de plus en plus d'ampleur ces dernières années. On ne peut pas se permettre aujourd'hui de rester coupés de cette partie du monde».

Alain-Patrick MASSAMBA





## AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANTS)



### REPUBLIQUE DU CONGO

«Projet d'aménagement de la route KETTA-DJOUM et de facilitation du transport sur le corridor Brazzaville – Yaoundé, Phase 2»

Secteur : Transport  
Référence de l'accord de financement : Prêt n° 2000130014482  
N° d'identification du Projet : P-Z1-DB0-167

### AMI N° 001-2022 /MATIER/DGGT/CET-CEP

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du «Projet d'aménagement de la route KETTA-DJOUM et de facilitation du transport sur le corridor Brazzaville – Yaoundé, Phase 2», et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer les prestations relatives à «l'audit comptable et financier du projet KETTA-DJOUM 2 pour les exercices clos au 31 décembre 2021, 2022 et la clôture du projet».

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent la réalisation de l'audit comptable et financier du projet KETTA-DJOUM 2 pour les exercices clos au 31 décembre 2021, 2022 et la clôture. Il s'agira de formuler une opinion sur les états financiers de chaque exercice en se fondant sur une vérification faite, conformément aux normes internationales d'audit édictées par le Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance (IAASB) ou aux normes internationales des institutions supérieures de contrôle des finances publiques fixées par l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (INTOSAI) ou encore aux normes d'audit nationales. Le démarrage de la mission est prévu au plus tard

le 30 avril N+1 de l'exercice 31 décembre à auditer. La mission durera au plus trois (03) semaines pour chaque exercice. La mission est prévue à la CEP à Brazzaville en République du Congo et dans les sites d'exécution du projet (Département de la Sangha).

2. La Cellule d'exécution des Projets BAD logée au sein de la coordination Technique de la Délégation Générale aux Grands Travaux au Congo, ci-après dénommée «Organe d'Exécution» invite les Consultants qualifiés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

3. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux «Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants» de la Banque Africaine de Développement, édition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web

de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un Consultant n'implique aucune obligation de la part du projet de le retenir sur la liste restreinte.

4. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes: 9heures à 14heures, heure locale (TU+1).

5. Les expressions d'intérêt doivent être déposées ou transmises par mail à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 08 avril 2022 à 12heures 30 mn (heure locale, TU+1) et porter expressément la mention « AMI N° 001-2022/MATIER/DGGT/CET-CEP/Sélection de Consultants -Firmes) / l'audit comptable et financier du projet KETTA-DJOUM 2 pour les exercices clos au 31 décembre 2021, 2022 et la clôture du projet».

À l'attention: Monsieur BATOUNGUIDIO,  
Coordonnateur du Projet,  
Adresse: 2, avenue de la Base aérienne  
Marien NGOUABI  
(Croisement avec le Boulevard  
Denis SASSOU NGUESSO),  
5ème étage de l'immeuble Cheick TAMBADOU  
à Brazzaville, République du Congo  
E-mail : [ceprbaddggt@gmail.com](mailto:ceprbaddggt@gmail.com);  
[payima6@gmail.com](mailto:payima6@gmail.com)

Fait à Brazzaville, le 7 mars 2022

Le Coordonnateur,

**BATOUNGUIDIO.-**



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE ET DE L'ALPHABÉTISATION  
Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Éducatif (PRAASED)  
Unité de Coordination du Projet

### AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 02/2022/MEPSA/UCP-PRAASED

#### RECRUTEMENT D'UN CABINET/ BUREAU D'ETUDES CHARGÉ DE LA FORMATION DES DIRECTEURS D'ETABLISSEMENTS SCOLAIRES EN LEADERSHIP ET EN MANAGEMENT

##### 1- Contexte

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu de la Banque Mondiale (IDA) un Crédit de 30 millions de dollars US, pour l'exécution du Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Educatif (PRAASED).

Le système éducatif de la République du Congo ne dispose pas de structure de formation initiale des gestionnaires des établissements scolaires. Les cadres qui exercent ces fonctions en qualité de chefs d'établissement se forment sur le tas ou bénéficient juste de quelques modules de formation dans le cadre de la formation continue.

A cet effet, l'Unité de Coordination du PRAASED a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce Crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif aux services d'un Consultant (cabinet/firme) chargé de la formation des directeurs d'établissements scolaires en management et en leadership.

##### 2- Objectifs de la mission

L'objectif est de renforcer les capacités des directeurs, chefs d'établissement par le développement des compétences opérationnelles dans la gestion administrative, pédagogique, financière, matérielle et organisationnelle de l'école.

De manière spécifique, les acteurs ciblés seront formés dans les domaines suivants : La Planification stratégique, le leadership dont le leadership organisationnel, la mobilisation des ressources, le suivi/évaluation institutionnel, incluant :

- La Conduite des hommes et capacités managériales ;

- La gestion administrative et pédagogique de l'école ;
- La prise en charge des problèmes communautaires ;
- La résolution des problèmes (gestion des plaintes et des conflits)

##### 3- Profil et qualification du cabinet

Le cabinet ou bureau d'études qui sera chargé de cette formation devra :

- être légalement constitué depuis au moins 10 ans ;
- avoir mené des missions similaires au cours des cinq dernières années ;
- avoir réalisé au moins trois (03) formations d'envergure nationale sur la formation des chefs d'établissements scolaires dans les pays africains dont ceux de l'Afrique centrale ;
- avoir une bonne connaissance sur la problématique du management et leadership dans l'amélioration des services au sein de l'école Congolaise serait un atout ;
- avoir une équipe multidisciplinaire dont le personnel clé suivant possède des références professionnelles en matière de formation des directeurs, chefs d'établissement :
  - chef de mission, spécialiste en sciences de l'éducation et en formation des directeurs d'écoles en leadership et management
  - 3 spécialistes sur les thèmes de la formation des formateurs (Planification stratégique, leadership, management, mobilisation des ressources, suivi/évaluation institutionnel, gestion administrative et pédagogique de l'école, résolution des problèmes (gestion des plaintes et des conflits)

##### 4- Méthode de sélection et conditions d'éligibilité

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection de consultant (firme) seront conformes aux procédures définies dans les Directives de l'IDA : La méthode de sélection est la Qualification des consultants (QC) de la Banque Mondiale. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

Les candidats intéressés doivent fournir les informations/documents suivants :

Présentation de la structure ou des structures (si Groupement) avec les domaines de spécialisation, expériences générales et spécifiques par rapport à la mission envisagée (missions similaires), conformément aux fiches de références professionnelles type format Banque Mondiale, appuyées par des preuves (attestations de bonne exécution des clients et copies des pages essentielles des contrats ou commandes correspondant et/ou lettres de mains-levées de caution et/ou lettres d'approbation de rapport et ou preuves de paiement de fourniture ou des services et/ou document d'évaluation de la prestation) ; Statuts ; RCCM (Registre de commerce) ; Attestation de régularité sociale ; Attestation de non faillite ; Bilans de l'année en cours ou antérieurs ; Rapport de commissaires aux comptes ; Infrastructures, équipements, ressources humaines, disponibilité des experts qualifiés dans les domaines de la mission (joindre les copies des diplômes et CV, indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services demandés).

##### 5- Informations et Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt (AMI)

Les candidats peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence complets, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables de 9 heures à 16 heures, heure locale.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés sous pli fermé (1 original + 2 copies), au plus tard le 22 mars 2022 à 14heures, heure locale avec mention « Avis de recrutement d'un cabinet ou d'une firme chargé de la formation des Directeurs en management et en leadership».

L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est : Unité de Coordination du PRAASED À l'attention de monsieur Calixte KOLYARDO, Coordonnateur du PRAASED Adresse : sis au 133, Avenue Maréchal LYAUTEY en face du CHUB, à côté de l'UNESCO – E-mail : [praaseducp@gmail.com](mailto:praaseducp@gmail.com), Téléphone : 06 701 74 68, Brazzaville-Congo.

Fait à Brazzaville, le 07 mars 2022.

Le Coordonnateur du PRAASED

**Calixte KOLYARDO**





## APPEL A CANDIDATURE POUR UN POSTE ADMINISTRATIF EN APPUI A LA MISE EN PLACE DES FORMATIONS CONTINUES



Intitulé du poste	Assistant administratif en appui à la mise en place des formations continues
Type et Durée du contrat	Contrat local à durée déterminée à temps plein jusqu'au 31 mars 2023, avec une période d'essai de 2 mois.
Niveau de rémunération	Selon la grille des fonctionnaires contractuels de la CEMAC, correspondant à la catégorie 3/échelon 1
Lieu d'affectation	CIESPAC (Brazzaville, Congo)
Profil recherché	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bac + 3 (Licence) en secrétariat, management, gestion, administration.</li> <li>- Expérience de 3 à 5 ans (au total) de travail dans un poste de gestion ou d'administration dans un milieu professionnel de l'administration ou privé, en lien avec un public</li> <li>- La connaissance du secteur de l'éducation et de la formation est un atout, notamment l'expérience de travail dans le secrétariat lié à des formations</li> <li>- L'expérience en organisation logistique et administrative d'événements est un atout</li> </ul>
Compétences	<p>Etre capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gérer une logistique complexe pour une vingtaine de personnes ;</li> <li>- Accueillir et orienter des apprenants ou des groupes d'apprenants ;</li> <li>- Identifier, analyser, prioriser et synthétiser les informations relevant des formations continues ;</li> <li>- Organiser et classer des données, des informations, des documents de diverses natures ;</li> <li>- Rédiger des informations relatives aux formations continues programmées, pour assurer un suivi et une traçabilité ;</li> <li>- Travailler en équipe / en réseau ;</li> <li>- Maîtriser les outils bureautiques (Word, Excel, PPT) et utiliser des outils d'information et de communication (Outlook, réseaux sociaux, plateforme de partage de ressources pédagogiques, visioconférence).</li> </ul>
Qualités nécessaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bonne organisation</li> <li>- Bon sens de l'esprit d'équipe et du service au public</li> <li>- Dynamisme et rigueur, capacité d'anticipation</li> <li>- Sens du travail bien accompli.</li> </ul>

Site du CIESPAC : <https://www.ciespac.org>  
 Pour consulter la fiche de poste complète et les documents de candidature attendus, merci de vous rendre sur le lien suivant : <https://vu.fr/iOWT>.  
 Candidature à envoyer par courriel au plus tard le 27 mars 2022 au CIESPAC à Dr Derguedbe Nebardoum (aponebardoum@gmail.com) et M. Kani Fabrice (fabrice.kani@ciespac.org).



## EXTENSION APPEL D'OFFRES No.22\_RFGS\_174060



Objet	Transport des moustiquaires du niveau central aux entrepôts départementaux
Date de l'appel d'offres	1er mars 2022
Date de clôture	31 Mars 2022 à 12h00
Numéro de référence	Congo BU_22_RFGS_174060

### 1 Introduction

Catholic Relief Services (CRS) est une organisation à but non lucratif, constituée en vertu des lois du District de Columbia, États-Unis, ayant son principal siège au 228 W. Lexington Street, Baltimore, Maryland 21201, États-Unis, opérant en République du Congo avec un protocole d'accord signé en Octobre 2018 avec le Gouvernement de la République du Congo. Depuis 2018, CRS travaille avec le Ministère de la Santé à travers le Programme National de Lutte Contre le Paludisme sur le renforcement de la lutte contre le paludisme sous financement du Fonds Mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (Le Fonds Mondial). Parmi les interventions prévues dans le cadre de la subvention actuelle NFM3, il est prévu la distribution de 3 502 800 Moustiquaires Imprégnées d'insecticide à Longue Durée d'Action (MILDAs), soient 70 056 ballots, sur toute l'étendue du territoire national.

La mise en œuvre de cette distribution de masse nécessitera le pré-positionnement de 29 576 ballots des moustiquaires (soient 42 % du total) dans 19 (dix-neuf) entrepôts relais repartis dans différents départements du pays, conformément au plan de positionnement du présent appel d'offres.

CRS invite les Sociétés de Transport compétentes opérant en République du Congo de soumettre leurs propositions de service pour assurer le Transport de ces MILDAs de Brazzaville et Pointe Noire vers 19 entrepôts Départementaux identifiés à travers le pays

### 1.1 Objet de l'Appel d'Offres

Description	Quantité de Ballots de MILDAs	Poids Estimé	Volume Estimé
Transport des MILDAs de Pointe Noire à destination de : 1. Lekoumou (Sibiti) 2. Bouenza (Madingou et Nkayi) 3. Niari (Dolisie) 4. Kouilou (Madingo Kayes et Hinda) 5. Tchiamba Nzassi (Nzassi)	13,222	436 Tonnes	1 574 M3
Transport des MILDAs de Brazzaville à destination de : 1. Ile Mbamou (Loubassa) 2. Pool (Kinkala, Mindouli, Ignyé, Kindamba) 3. Plateaux (Djambala) 4. Cuvette (Owando et Mossaka) 5. Cuvette Ouest (Ewo) 6. Sangha (Ouesso) 7. Likouala (Imfondo et Enyellé)	16,354	539 Tonnes	1 946 M3
<b>Total</b>	<b>29 576 Ballots</b>	<b>975 Tonnes</b>	<b>3 520 M3</b>

Les fournisseurs désireux de prendre part à ce marché peuvent retirer le Dossier d'Appel d'Offres au bureau de CRS sis Près de l'école Rémo sur l'Avenue du Tribunal, Quartier Air Afrique, Centre-ville, Brazzaville, République du Congo ou en faire la demande par email à l'adresse électronique [bidcg@crs.org](mailto:bidcg@crs.org)

## COUR D'APPEL DE BRAZZAVILLE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BRAZZAVILLE CABINET DE MONSIEUR LE GREFFIER EN CHEF REPUBLIQUE DU CONGO Unité\*Travail\*Progrès INSERTION LEGALE

De la dissolution anticipée de la société D'OCEAN SCI, société civile immobilière au capital de 2.500.000 francs CFA dont le siège social est sis, 10 Rue Dispensaire, Poto-Poto, Brazzaville, immatriculée au RCCM sous le N°CG/BZV /15 D 270, le 15 décembre 2015;

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés de ladite société en date à Brazzaville du 17 décembre 2021, il a délibéré et adopté la résolution sur la dissolution anticipée.

En conséquence, vu les dispositions des articles 200, 206, 207 et 737 de l'acte uniforme de l'OHADA relatif aux droits des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, le Tribunal de Commerce de Brazzaville a procédé à l'immatriculation au RCCM de ladite société en date du 1er mars 2022, sous le N°M2/22-61 aux fins de la dissolution anticipée de ladite société.

*Pour insertion légale,*

*Le Greffier en Chef*

**Maître Clément NGATALI**

## OFFRE D'EMPLOIS – AMBASSADE DES ETATS-UNIS A BRAZZAVILLE

**L'Ambassade des Etats-Unis à Brazzaville lance une campagne de recrutement du 25 Février au 11 Mars 2022, pour les postes suivants:**

1. Welder (Soudeur)
2. Guard (Agent de Sécurité)
3. Radio/Telephone Technician (Technicien Radio/Telephone)
4. Janitor (Agent d'Entretien)
5. Administrative & Work Control Assistant (Assistant Administratif & Contrôle des travaux)

**EXIGENCES DES POSTES & COMMENT POSTULER:** Veuillez visiter le site web:

<https://erajobs.state.gov/dos-era/cog/vacancysearch/searchVacancies.hms>

**NB:**

- Dans le but de créer un environnement accueillant pour tous, la mission américaine à Brazzaville invite les candidats de divers horizons à postuler.

- Seules les candidatures soumises par voie électronique seront traitées.

**Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire à Pointe-Noire**  
73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers  
1er étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P.: 1718, Pointe-Noire, République du Congo

### ANNONCE LEGALE DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE DHIELLE SERVICES CONSTRUCTIONS

Suivant acte reçu par Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire, en date du 12 Novembre 2020, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 28 Janvier 2022, sous le folio 019/7 N°0057, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée en République du Congo, dont les caractéristiques sont les suivantes:

**Dénomination:** DHIELLE SERVICES CONSTRUCTIONS;

**Forme:** Société à Responsabilité Limitée;

**Capital:** Un million (1 000 000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10 000);

**Siège social:** Quartier Culotte, Pointe-Noire, République du Congo;

**Objet:** La société a pour objet, en République du Congo:

- Bâtiments et Travaux Publics; Travaux divers; Electricité Bâtiment et Industrielle; Telecom (Réseau et Telecom); Travaux de peinture; Mise à disposition du personnel.

**Durée:** Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au RCCM;

**Gérant:** Monsieur NGANDOU DIWAVEKA Alain Brice Hermann.

**RCCM:** CG-PNR-01-2022-B12-00036 du 25 Février 2022.

*Pour insertion légale,*

**Maître Léole Marcelle KOMBO.**



# Mgr Bienvenu Manamika a célébré sa messe d'au revoir

Premier évêque résidentiel de Dolisie pendant huit ans (2013 à 2021), et transféré par la suite à Brazzaville comme archevêque du lieu, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, actuel archevêque métropolitain de Brazzaville, a célébré sa messe d'au revoir à la communauté diocésaine chrétienne de Dolisie dimanche 27 février 2022, huitième dimanche du temps ordinaire de l'année liturgique-C- et dimanche de la Bible institué par la Conférence épiscopale du Congo depuis 2011. Présidée par le prélat à l'honneur, la messe s'est déroulée sur l'esplanade de la Place mariale de la cathédrale Saint Paul de Dolisie, bondée de monde. Au cours de cette messe, les Amis de Don Bosco ont commémoré leur 40<sup>e</sup> anniversaire d'existence, après l'avoir fait à Pointe-Noire, le 6 février, à Brazzaville, le 20 février 2022 et à Dolisie au cours de la présente Eucharistie.

Ont concélébré cette messe, Mgr Andrea Gioviata, chargé d'affaires à la Nonciature apostolique du Congo, les abbés Jean-Baptiste Ngoyi-Ngoma, administrateur diocésain de Dolisie, Lambert Kionga, secrétaire général adjoint et gestionnaire de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), Alain Loemba Makosso, vicaire général de Pointe-Noire, Bertin Foueti, vice-coordonnateur de la Commission épiscopale de liturgie, Marc Mfoutou et Fidèle Satoud, membres du conseil presbytéral, Alphonse Konioka, vicaire judiciaire de Dolisie, Chérubin Matsombou Mouelet, chancelier du diocèse de Dolisie, Adoneidy Milongo, curé de la cathédrale Saint Paul et membre du conseil presbytéral, Gildas Vincent Tsatou Mouanda, cérémoniaire de l'évêque, Marian Pazdan, membre du conseil presbytéral et curé de la paroisse Saint Jean Paul II de Dolisie, Philippe Mabilia, chargé de la formation permanente du diocèse de Dolisie, Arnaud Doko et Cédric Bitemo, prêtres de l'archidiocèse de Brazzaville fidei donum dans le diocèse de Dolisie, etc.

Plusieurs personnalités de divers rangs ont marqué par leur présence cette messe d'action de grâces du premier évêque résidentiel de Dolisie, parmi lesquelles, les honorables Kouka née Marianne Maganga Yogo, Joseph Ngouala, Jérémie Lissouba, députés de Divenié, Kimongo, Dolisie 1, MM. Baron Frédéric Bouzock, préfet du Niari, Gabriel Lissouba, vice-président du Conseil départemental du Niari, le colonel Landry Miakantsindila, directeur départemental de la Police, et bien d'autres. Dans une animation liturgique du chœur formé par les choristes des cinq paroisses de la ville de Dolisie accompagné des chœurs de la Schola Populaire et des Amis du Grégorien composés des membres des cinq paroisses de la ville de Dolisie, la messe a connu la participation des Amis solidaires unis au Cœur de Jésus et Marie, ayant pour marraine, Sr Marie Brigitte Yengo, présidente de la Fondation Cardinal Emile Biayenda (FOCEB), des membres des différents mouvements d'apostolat vêtus

pour la majorité de leur uniforme distinctif dont les Amis de Don Bosco arborant des tee-shirts frappés de l'effigie de leur saint patron et conduits par leur père fondateur: l'abbé Alain Loemba Makosso, actuel vicaire général de Pointe-



Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou

Noire. Au sein de ces membres des Amis de Don Bosco se trouvaient des délégations venues de Kinshasa en RDC, Brazzaville, Nkayi, Pointe-Noire et ceux de Dolisie. Ces laïcs rassemblés sur cette mythique Place mariale étaient



Pendant l'exécution de l'hymne à la Vierge Marie

sous la houlette des membres du Bureau exécutif diocésain de l'apostolat des laïcs (BEDAL) de Dolisie, sous l'autorité de M. André Kassa, président de cette structure diocésaine ci-dessus mentionnée. Au cours de son homélie, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a recommandé aux participants à la messe de pratiquer les trois vertus chrétiennes que sont: le discernement, l'humilité et la cohérence: «Notre mère l'Eglise nous recommande de méditer 3 choses: le discernement. Apprenons à discerner. Ressemblons à un tamis pour savoir faire la différence entre



Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou présidant l'eucharistie

ce qu'il faut rejeter et ce qu'il faut garder, ce sur quoi nous devons persévérer. Nous devons discerner, faire attention. Regarde avec qui tu marches, tu manges. Vois si tout te mène à la gloire de Dieu ou à ta perte. Le Seigneur Jésus nous

du diocèse de Dolisie, a remercié Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou pour le temps passé ensemble, sa sollicitude paternelle et sa vive attention à l'égard des brebis que le Seigneur lui avait confiées et qu'il a su paître vers de verts



Les Boscovites participant à la messe

enseigne l'humilité: savoir se rabaisser. La 3<sup>e</sup> chose, c'est la cohérence ente ce que nous disons et ce que nous faisons. Entre la foi en Dieu et notre témoignage. Que le nom du

pâturages: «Les laïcs de Dolisie vous remercient pour tout ce que vous avez accompli de beau et de bien durant les huit ans de votre épiscopat dans ce diocèse encore en gestation. Au nom des laïcs de Dolisie, et en mon nom personnel, je vous souhaite bon vent dans votre ministère épiscopal et que le Seigneur vous protège». L'abbé Alain Loemba Makosso, en sa qualité de père fondateur des Amis de Don Bosco, a rappelé les motivations et les circonstances qui l'ont conduit à créer ce groupe des jeunes dédié à Saint Jean Bosco, l'ami des jeunes. Dans son allocution d'usage, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a remercié tous les participants à la messe, notamment le chargé d'affaires à la Nonciature apostolique du Congo et du Gabon, l'administrateur diocésain de Dolisie, les prêtres, toutes les autorités, ainsi que les laïcs venus de divers coins. Chemin faisant, il a retracé l'historique et les grandes étapes de sa relation avec le diocèse de Dolisie qui a gouverné et initié ses premiers pas dans l'épiscopat. «Je suis né avec le diocèse de Dolisie. J'avais 48 ans, lorsque par la volonté du Pape, je suis devenu le premier évêque de ce nouveau diocèse né du démembrement d'avec le diocèse de Nkayi. A 56 ans le Seigneur, le Pape et l'Eglise

## COMMUNIQUE

La Commission chargée de la communication du projet de construction de l'église Sainte Thérèse de Bokouélé, jusqu'ici annexe de la paroisse Notre-Dame de l'Assomption d'Oyo, dans l'archidiocèse d'Owando, informe officiellement toute personne de bonne volonté dudit projet.

La Commission lance un appel à tous ceux qui veulent les accompagner dans la réalisation de cette œuvre. Elle sollicite ainsi le soutien et l'adhésion de tous pour la réalisation de ce projet.

A côté de l'église, il est également prévu la construction d'une école et d'un hôpital.

A ce jour, la communauté chrétienne de Bokouélé dispose d'un terrain, don de la famille Koumou Moritoua.

### Pour tout contact:

Abbé Gervais Protas YOMBO, curé de la paroisse ND de l'Assomption d'Oyo

Tél.: +242 06 651 99 65 / 05 516 85 92

Colonel Abraham KOU MOU MORITOUA

Tél.: +242 06 673 55 67

Mme Valentine NGOKOUBA

Tél.: +242 06 666 12 02

Mme Elise Nicole OBAKA

Tél.: +242 06 676 59 42

Mme Angélique ETOKABEKA

Tél.: +242 05 557 98 87

Dr Raphaël ISSOIBEKA

Tél.: +242 05 539 58 30

M. Bernard MOKOKO

Tél.: +242 06 642 18 87

## ERRATA

Dans notre édition n°4113 du jeudi 17 février 2022, en page 12, dans l'article consacré à l'ordination épiscopale et à la prise de possession canonique du siège épiscopal par Mgr Gélase Armel Kema, comme évêque de Ouesso, nous avons omis de signaler la présence de Mgr Hervé Itoua, évêque émérite de Ouesso et premier évêque de ce diocèse, parmi les évêques concélébrants. Nous avons également omis de noter l'intervention de l'abbé Brice Armand Ibombo, secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo, dans laquelle, il a présenté les archevêques et évêques concélébrants et certains prêtres ayant concélébré cette messe. De même, au sujet de l'homélie du consécrateur principal, au lieu de: «C'est le Christ lui-même qui dans l'évêque d'accueille de nouveaux membres qu'il guide avec sagesse et prudence, (...)», lire plutôt: «(...) qui dans l'évêque accueille de nouveaux membres (...)». En plus, au lieu de: «Dans la foule des participants estimés à sept ou mille âmes, pouvaient être distingués les membres délégations venues de différents diocèses du pays» lire plutôt: «(...) pouvaient être distingués les membres des délégations (...)». En outre au lieu de: «Le Conseil national de l'apostolat des laïcs a été représenté par M. Paul Aimé Mamba Kellamioth, administrateur adjoint de cette structure nationale de l'apostolat des laïcs» lire plutôt: « (...) administrateur adjoint des biens de cette structure nationale» Enfin, au lieu de: «Mgr Andrea Gioviata», lire plutôt: «Mgr Andrea Gioviata». Par ailleurs, dans notre précédente édition, au sujet de l'homélie en page 13, au lieu de: «IX<sup>e</sup> Dimanche du Temps ordinaire», lire plutôt: «Premier dimanche de Carême». Avec nos excuses!

ont décidé autrement, en me nommant archevêque de Brazzaville.»

Dans sa brève intervention, Mgr Andrea Gioviata a fait une mise au point particulière en rappelant que Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou est désormais archevêque de Brazzaville, pasteur de l'Eglise de Brazzaville qui devient le territoire sur lequel s'étend sa juridiction. A ce titre, cette messe d'au revoir aura été la dernière occasion au cours de laquelle il aura porté la crose pour avoir été huit ans durant le berger de la portion du troupeau de Dieu que l'Eglise lui avait confiée. Il a encouragé les Boscovites à l'occasion de la célébration de leur 40<sup>e</sup> anniversaire et leur a souhaité une bonne continuation dans leur œuvre évangélistique. Intervenant en dernier, en sa qualité d'ordinaire du lieu, l'abbé Jean-Baptiste Ngoyi-Ngoma a dit sa reconnaissance à Dieu pour avoir permis ce beau temps ensoleillé, mieux que la pluie redoutée de tous,

a brossé l'historique et les faits saillants de l'épiscopat du premier évêque de Dolisie et a dépeint l'atmosphère qui a prévalu durant les huit ans de l'épiscopat de Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou dans le diocèse de Dolisie. Une atmosphère conviviale, fraternelle et digne des enfants d'une et même famille: l'Eglise-Famille de Dieu. Cette atmosphère a témoigné jusqu'à quel point le prélat à l'honneur était aimé, accueilli, bien reçu et adopté comme pasteur, guide spirituel, père, fils et frère des habitants du diocèse de Dolisie. La messe s'est achevée par l'exécution du chant marial «Mama Elombé» hymne à la Vierge Marie appelée Notre-Dame Auxiliatrice, patronne du diocèse de Dolisie à qui ce jeune diocèse a été dédié à sa création.

Gislain Wilfrid BOUMBA  
(Envoyé spécial à Dolisie)



# Vers la XII<sup>e</sup> Assemblée plénière

Il s'est tenu à Mongomo en Guinée équatoriale du 20 au 27 février 2022, la réunion du Conseil permanent de l'Association des Conférences épiscopales d'Afrique centrale (ACERAC) sous la présidence de son Excellence Mgr Juan Nsue Edjang Maye, archevêque de Malabo et président en exercice de l'ACERAC. Avec la participation des membres de droit dudit conseil (c'est-à-dire tous les présidents des conférences épiscopales des pays membres ou leurs délégués) et de quelques invités dont les secrétaires généraux des Conférences épiscopales et les experts venant de l'Université catholique d'Afrique centrale (UCAC). La coordination des travaux a été assurée par les membres du Secrétariat général de l'ACERAC à savoir les abbés Antonio Mabilia, secrétaire général et Maurice Edoula, gestionnaire, avec l'appui de l'abbé Cristino Mbo Ela, secrétaire général de la Conférence épiscopale de la Guinée équatoriale.



Le président en exercice de l'ACERAC, les archevêques et évêques membres de l'ACERAC, le secrétaire général et le gestionnaire de l'ACERAC, les secrétaires généraux des Conférences épiscopales et les experts

Ont pris part à ce Conseil permanent tous les pays membres de l'Association: pour la Guinée équatoriale, leurs excellences Mgr Juan Nsue, Mgr Juan Domingo Beka Essola, Miguel Nguema et le père Cristino Mbo Ela; pour le Cameroun le père Jervis secrétaire général, Mgr Abraham Komé étant excusé, du Congo, Mgr Daniel Mizonzo et l'abbé Armand Brice Ibombo, du Gabon, Mgr Jean Vincent Ondon et l'abbé Michel Ange Bengone, de la Centrafrique, le père Cedric Antony Kongbo, (Mgr Nestor excusé), du Tchad Mgr Edmond Djitangar et l'abbé Xavier Omer Koudjim, sans oublier les membres du secrétariat général suscités et les experts de l'UCAC à savoir le professeur Jean-Paul Messina et les abbés Steve Gaston Bobongaud et Charles Mounkala. Après l'arrivée et l'installation des délégations, le Conseil permanent a commencé le mardi 22 février 2022, par une messe présidée par Mgr Miguel Nguema, évêque d'Ebebeyin et vice-président de la Conférence épiscopale de la Guinée équatoriale.

Les travaux ont démarré dans la matinée avec le mot de l'abbé Antonio Mabilia, secrétaire général de l'ACERAC, le mot de bienvenue de Mgr Juan Domingo, évêque de Mongomo, nouveau président de la Conférence épiscopale Guinéenne et le discours d'ouverture du président de l'ACERAC. La photo de famille a clos cette cérémonie d'ouverture. A la deuxième partie de la matinée, le secrétaire général de l'ACERAC a présenté le programme détaillé du Conseil permanent qui a eu pour but principal l'organisation de la XII<sup>e</sup> Assemblée plénière qui aura finalement lieu à Mongomo du 17 au 24 juillet 2022. En substance, plusieurs points étaient inscrits à l'ordre du jour. La lecture de l'instrumentum laboris présenté par les experts; la révision du programme de l'Assemblée plénière; la révision des statuts et règlement intérieur de l'ACERAC, la présentation des rapports du Secrétariat général notamment le rapport quadriennal des activités de l'ACERAC (2017-2021) par le secrétaire général et le compte rendu financier par le

gestionnaire. Enfin, un point sur le fonctionnement et la gestion de l'hôtel Saint François de Paul de l'ACERAC. Au sujet du premier point, après la présentation et lecture de l'instrumentum laboris, avec les corrections voulues par les évêques à la rencontre de Brazzaville en octobre 2021, les experts ont remis la version finale aux évêques, il reste à compléter les traductions des trois langues à savoir le français, l'anglais et l'espagnol. L'impression se fera à l'imprimerie de l'UCAC pour l'Assemblée plénière, à la charge du secrétariat général de l'ACERAC. Sur le second point, le programme de l'Assemblée plénière a été revu et adopté, après quelques retouches concernant les intervenants, l'horaire, les participants et les invités. S'agissant des participants, sont attendus à la plénière les évêques membres des différentes Conférences épiscopales, les secrétaires généraux, deux jeunes accompagnés de l'aumônier, les experts et d'autres invités de marque. Pour

des raisons d'organisation, les évêques émérites ne seront pas invités. Il a été aussi décidé, en suivant les orientations du pays organisateur, les lieux où se tiendront les messes d'ouverture réparties dans les cathédrales de chaque diocèse, le dimanche 17 juillet 2022 (le Congo sera dans la cathédrale de Malabo). Au troisième point, il a été question de la révision des statuts et règlements intérieurs de l'ACERAC. Les évêques et les participants ont revu les statuts de 2002 et ceux de 2020, et ont fait de nouvelles propositions des articles à soumettre à l'approbation de l'Assemblée plénière de l'ACERAC. Par exemple, les attributions et missions du secrétaire général ont été revues, et d'autres ajouts sur les attributions du secrétaire général adjoint et celles du gestionnaire économique. Il reste cependant à compléter et étoffer le point sur l'historique du SCEAM, trop court dans les statuts actuels. Le professeur Jean-Paul Messina a promis combler ce vide et mettre

tous les éléments historiques à la disposition du secrétaire général. Le règlement intérieur par contre n'a pas été touché faute de temps, le travail sera remis aux experts canonistes et juristes de l'UCAC. Il a été proposé de nommer des experts canonistes de l'ACERAC comme au SCEAM. Le quatrième point concernait les rapports du Secrétariat général de l'ACERAC. D'abord, le rapport des activités quadriennal fait par le secrétaire général et le rapport financier par le gestionnaire. Quelques réactions ont suivi la présentation de ces rapports. Au cinquième point, en absence de Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, président du Conseil d'administration, c'est le directeur de l'hôtel, l'abbé Antonio Mabilia qui a fait le point de la gestion et du fonctionnement de l'hôtel, en soumettant aussi quelques projets dont celui de l'aménagement de la terrasse. Les évêques ont émis quelques réserves à ce sujet et ont demandé de réviser le compte rendu financier, sur les entrées, les sorties et le solde, avant de s'engager pour un autre projet. Le problème a été renvoyé à l'assemblée plénière, malgré les avantages de ce projet. Il a été aussi décidé que dorénavant, le gestionnaire de l'ACERAC doit travailler avec le comptable ou gestionnaire de l'hôtel, pour rendre compte par la suite au secrétaire général. Conformément au programme, les participants au conseil permanent ont fait la visite des lieux où se déroulera l'assemblée plénière, notamment les lieux d'accueil, la salle des conférences, le centre des jeunes, et une visite au centre de Diblo, notamment à

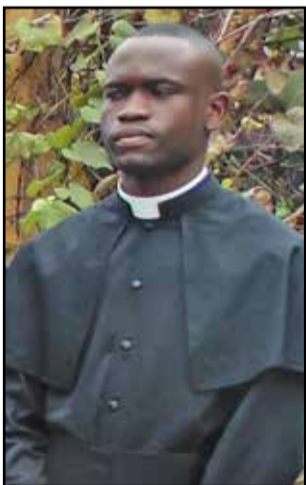
l'hôtel international. L'ordre du jour étant épuisé, les travaux du Conseil permanent ont pris fin le vendredi 25 février par le mot du président de l'ACERAC. Ce dernier a remercié tous les participants et toutes les délégations pour la qualité des interventions et le climat serein et fraternel des échanges. Il a aussi remercié l'évêque du lieu pour la qualité de l'accueil et les experts pour le travail abattu. Il a conclu en disant: «*Nous nous donnons rendez-vous en juillet pour la XII<sup>e</sup> assemblée plénière, le peuple équato-guinéen attend de vous accueillir avec joie, bon retour à toutes les délégations.*» La messe solennelle de fin du Conseil permanent a été anticipée au samedi 26 février 2022, au lieu de dimanche comme prévu. La messe a été présidée par Mgr Juan Domingo, évêque de Mongomo et président de la Conférence épiscopale de la Guinée. Avant la fin de la messe, Mgr Edmond Djitangar, archevêque de Ndjama et vice-président de l'ACERAC a remercié tous les participants, au nom du président empêché, sans oublier l'évêque de Mongomo pour l'accueil chaleureux et tous les fidèles présents à la messe, parmi lesquels les autorités civiles notamment le gouverneur et le maire de la ville de Mongomo. Avant la bénédiction finale, Mgr Miguel Nguema a présenté les différentes délégations. A la sortie une photo de famille a été faite, suivie par l'apéritif et le repas d'au revoir aux participants.

**Abbé Armand Brice IBOMBO**  
Secrétaire général de la CEC

## REFLEXION

# Le carême, une marche synodale vers l'événement pascal. Une lecture du message de carême 2022 du Pape François

Le Pape François n'a pas dérogé à une habitude devenue traditionnelle, celle consistant à proposer une piste de méditation à l'Eglise universelle pour le temps de carême. C'est en raison de cela que le dicastère pour la communication du Saint-Siège a rendu public le jeudi 24 février dernier, le message de carême 2022 du Pape François. La titulature de ce message reprend à nouveaux frais les mots de l'apôtre des gentils à l'Eglise de Galatie: «*Ne nous laissons pas de faire le bien, car, le moment venu, nous récolterons, si nous ne perdons pas courage. Ainsi donc, lorsque nous en avons l'occasion, travaillons au bien de tous*» (Gal 6, 9-10a).



Lyns Théogène Mouzita Balongana de la mort de Jésus-Christ donne la victoire sur les eaux sombres de la mort<sup>4</sup>. En deuxième instance le successeur de Pierre formule le vœu de ne pas se laisser de lutter contre le mal. Un mal dont l'une des formes d'expression est l'addiction aux médias qui obstruent les yeux sur les frères et appauvrissent les relations réelles. Les deux armes proposées pour cette lutte sont le jeûne et le sacrement de réconciliation. En troisième instance, le pape demande de ne pas se laisser à faire le bien dans la charité concrète, via l'aumône. Si Dieu pouvait chacun d'entre nous, c'est non seulement pour que nous puissions avoir à manger, mais pour que nous puissions faire preuve de miséricorde. Le carême est de ce fait un temps propice pour se faire plus proches de ces frères et sœurs maculés par les coups et blessures de la vie. Le troisième et dernier point du

message du Saint Père qui a pour libellé: «*nous récoltons si nous ne perdons pas courage*» est un encouragement. Le Souverain pontife rappelle ici la constante persévérance, mieux la résilience qui doit animer le chrétien. De la même manière que le cultivateur est patient et attend sans s'exténer, le chrétien semeur de bien ne doit pas se fatiguer, car «*le bien, comme l'amour également, la justice et la solidarité ne s'obtiennent pas une fois pour toutes, il faut les conquérir au jour le jour*»<sup>5</sup> Et la meilleure façon de les conquérir est le travail et la vie en osmose. Depuis le 10 octobre de l'année écoulée, l'Eglise s'est engagée dans un chemin synodal qui a pour thème le terme éponyme, la synodalité. Cette marche ensemble atteindra son point culminant en octobre 2023, avec la célébration de la XVI<sup>e</sup> assemblée générale ordinaire du synode des évêques. L'occasion est donc toute indiquée de lire le cheminement quadragésimal à la lumière de la marche synodale. Il sied de savoir que cette marche nous fait voir que nous sommes un peuple au destin commun, nous marchons tous vers la Jérusalem d'en haut pour y vivre la Pâques du Seigneur. La toute première à faire cette marche est l'Eglise qui est foncièrement synodale, puisque toutes ses actions engagent tout le corps «*lorsqu'un membre souffre, tous les membres souffrent*» (1 Co 12, 26). Saint Jean Chrysostome le stipulait déjà en son temps: «*Eglise et synode sont synonymes*»<sup>6</sup>. Cette dimension synodale puise ses

racines dans le Christ lui-même qui se présente comme «*le chemin, la vérité et la vie*» (Jn. 14,6). D'ailleurs, les premiers disciples avaient pour nom les disciples de la voie (Ac 9,2). La synodalité est bien plus que les célébrations de rencontres ecclésiales et d'assemblées d'évêques, elle désigne le modus vivendi et operandi spécifique de l'Eglise peuple de Dieu. A une échelle encore plus supérieure, toute l'humanité est synodale, les récents événements mondiaux singulièrement la pandémie à COVID-19, le terrorisme mondial et plus récemment la guerre russo-ukrainienne confortent cette thèse. Le monde n'est plus un village planétaire, il est une maison commune dans laquelle nous sommes tous frères du frère aîné le Christ, fils d'un seul et même Père dans l'unité du même Esprit. Au seuil de ce carême, nous sommes donc conviés à vivre un temps fort de synodalité. Cela requiert de se mettre à l'école des femmes de Jérusalem qui abandonnèrent leurs maisonnettes pour porter la croix du Seigneur, et ce malgré la fatigue des champs (Lc 23,28) et de Simon de Cyrène qui porta la croix du Seigneur, et ce malgré la fatigue des champs (Lc 23,26). Vivre un carême synodal en contexte congolais, c'est s'unir à la misère de tous ces compatriotes qui ont perdu le goût de la vie, c'est s'intéresser aux souffrances des hommes et femmes, des couches séniles et juvéniles qui sont les plus susceptibles. Cet intérêt passe par le fait de redonner dignité et attention aux personnes du troisième âge qui sont mises au ban de la société et prises comme des miettes

de pain inutiles. En ce qui est des jeunes, il s'agit de leur apporter l'espérance via l'annonce de la Bonne nouvelle, eux qui sont envahis par tant de mauvaises nouvelles (fake news, manque de garantie pour un avenir serein). Bref, vivre un carême synodal, c'est faire comme Jésus qui ne se résigne point à escalader la montagne conduisant à Jérusalem pour devenir le véritable agneau de Dieu qui enlève les péchés du monde. C'est vaincre la congolisation de l'indifférence qui occasionne et maintient une stratification sociale entre d'une part des nantis qui possèdent excessivement tout et d'autre part les nécessiteux qui manquent même du minimum vital. La synodalité du carême doit pousser chaque chrétien congolais à une conversion du regard pour voir l'autre comme un véritable alter ego. Bonne montée vers Pâques!

**Lyns Théogène MOUZITA BALONGANA**  
(IV<sup>e</sup> année de Théologie)  
Grand Séminaire Cardinal Emile Biayenda

### Notes

- 1 François, Message pour le Carême 2022, cité du Vatican, Libéria Editrice Vaticana, 2022, p.1.
- 2 François, Fratelli Tutti, Paris, Editions Salvador, 2020, 54.
- 3 François, Message pour le carême 2022, p.2.
- 4 Ibidem, p.3.
- 5 François, Fratelli Tutti, Paris, Editions Salvador, 2020, n°11.
- 6 Jean Chrysostome, Explicatio in Psalmum 149, PG 55,493.



## MAITRE NOEL MOUNTOU, NOTAIRE

Titulaire d'une Etude sise à Pointe-Noire, Marché Plateau, à côté de la boulangerie NAJAH, Rue MPANZOU, Centre-ville, Tél.: (242) 06.660.81.10; E-Mail: noelmountounotaire1@gmail.com

### «PREZIOSO CONGO»

Société Anonyme avec Administrateur Général  
CAPITAL: 105.000.000 FRANCS CFA  
Siège social: Zone industrielle  
B.P:1921, POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO

### INSERTION LEGALE

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du dix-neuf janvier deux mil vingt-deux, enregistré le dix-sept février de la même année, Folio 034/7 n°0129, le Notaire soussigné a reçu en dépôt le procès-verbal des décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société PREZIOSO CONGO SA, dont le siège social est situé à Pointe-Noire, zone industrielle.

Aux termes dudit procès-verbal, l'Administrateur Général a:

- Approuvé le rapport de gestion et le rapport général du commissaire aux comptes ;
- Approuvé dans sa totalité les rapports sur les conventions réglementées ;

Approuvé dans sa totalité les états financiers;

Proposé à l'assemblée d'affecter le résultat au compte report à nouveau; Conféré tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes en vue d'accomplir toute formalité légale.

Ladite décision a été déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire et modification conséquente a été faite le 23 Février 2022 sous le n°CG-PNR-01-2022-D-00114.

*Pour avis,*

**Maître Noël MOUNTOU,**  
**NOTAIRE.**

## Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire à Pointe-Noire

73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers  
1er étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P: 1718, Pointe-Noire, République du Congo

### ANNONCE LEGALE DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE 3M-OILS

Suivant acte reçu par Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire, en date du 25 Janvier 2022, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 28 Janvier 2022, sous le folio 019/2 N°0052, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée en République du Congo, dont les caractéristiques sont les suivantes:

**Dénomination:** 3M-OILS;

**Forme:** Société à Responsabilité Limitée;

**Capital:** Cinq millions (5 000 000) de francs CFA, divisé en cinq cents (500) parts de dix mille (10 000);

**Siège social:** Avenue Marien Ngouabi, rond-point ex-Bata, Pointe-Noire, République du Congo;

**Objet:** La société a pour objet, en République du Congo:

- Importation; Transit; Stockage; Réexportation; Commercialisation des produits pétroliers; Revente des produits pétroliers, gasoil, butane; Pétrole et essence.

**Durée:** Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au RCCM;

**Gérant:** Monsieur MATSIMA Jean-Louis Hervé Oscar.

**RCCM:** CG-PNR-01-2022-B12-00035 du 23 Février 2022.

*Pour insertion légale,*  
**Maître Léole Marcelle KOMBO.**

**MAITRE TALITHA EMMA SARAH MALONGA, NOTAIRE**  
EXERÇANT EN L'ETUDE DE MAITRE FELIX MAKOSSO LASSI, NOTAIRE  
B.P.: 1444; TEL.: 00242 064814610 / Brazzaville - République du Congo

### INSERTION LEGALE

A, suivant acte authentique reçu le vingt-six janvier deux mil vingt-deux, répertorié sous le numéro 016/ONM/ TESM/22, dûment enregistré auprès du Bureau de l'Enregistrement, des Domaines et des Timbres de Pointe-Noire Centre en date du trente et un janvier de la même année sous le folio 020/51 N° 0660, procédé à l'ouverture d'un bureau de représentation ou de liaison présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination sociale de la société-mère: SETOA

ITALIA S.p.A.

Forme de la société mère: Société par actions simplifiée

avec un Administrateur unique.

Capital de la société mère: 150.000 Euros.

Siège de la société mère: Rue Del Concilia 5-20851,

Lissone (MB), Italie.

Objet de la société mère: La société a pour objet:

- L'activité d'expédition de marchandises de toutes sortes par voie terrestre, maritime et aérienne, en s'obligeant de fournir de son propre nom ou au nom du commettant à la passation du contrat de transport avec le transporteur, à l'achèvement de l'envoi ou aux fonctions accessoires, inclus les opérations de douane ;

- Les activités logistiques de mouvement de marchandises et de mise en stock pour le compte d'autrui.

Nom commercial du bureau de représentation ou de liaison: SET CONGO

Adresse du bureau de représentation ou de liaison: Centre-ville, Wharf, Pointe-Noire, Congo

Représentation du bureau de liaison: Madame NJE-MANE POUTCHEU Maud Murielle, de nationalité Camerounaise, née le treize mai mil neuf cent quatre-vingt-quatre à Douala (Cameroun), titulaire du Passeport Camerounais N°1009059

déjà à Kinshasa (République Démocratique du Congo)

le douze juin deux mil dix-neuf et valable jusqu'au douze juin deux mil vingt-quatre, exercera les fonctions de Représentante dans les conditions énumérées par l'acte uniforme OHADA sur les sociétés commerciales.

RCCM: RCCM N° CG-PNR-01-2022-B23-00005

Dépôt légal effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire.

*Pour avis,*

**La Notaire.**

**GRET**

Professionals  
for Fair Development  
Professionnels  
du développement solidaire

Programme «Villes résilientes en République du Congo»  
Composante n°3 «société civile, eaux usées et déchets»  
AO\_GRET/NOVAi-002/2022  
11ème Fonds européen de développement  
EuropeAid/167851/DD/ACT/CG  
Contrat FED/2020/421-299



comptes gelés-;

- Au moins deux références justifiées de prestations similaires ces 5 dernières années comparables à la présente mission (avec attestation de bonne exécution);
- Disponibilité et qualification de personnel clé nécessaire à l'accomplissement de la présente mission (4 CV au maximum), etc.;

Les entreprises peuvent se mettre en consortium pour augmenter leurs chances de qualification. Les entreprises enregistrées dans les départements de la Bouenza et de la Cuvette et/ou installées dans les villes de Nkayi et d'Owando seront privilégiées

5. Les entreprises intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous avant le vendredi 18 mars 2022 à 12h30 : Représentation du Gret au Congo, sis 798, rue Moukoulou, Plateau des 15 ans, Moundali/Brazzaville ; Email moukendi.congo@gret.org Tel : (+242) 04 063 75 75 / (+242) 06 621 57 47

6. Les expressions d'intérêt, rédigées en langue française en quatre (4) exemplaires (un original + 3 copies marquées comme telles) devront être adressées sous pli fermé et cacheté au plus tard le mercredi 23 mars 2022 à 12h30 à Monsieur Steve Moukendi, Chef de projet NOVAi, Représentation du Gret au Congo, sis 798, rue Moukoulou, Plateau des 15 ans, Moundali/Brazzaville. La soumission des manifestations d'intérêt par voie électronique n'est pas autorisée.

7. Les manifestations d'intérêt devront porter la mention suivante: «Manifestation d'intérêt pour la construction des blocs sanitaires dans les écoles de Nkayi et Owando»

**Stève MOUKENDI**

*Chef de projet NOVAi*

## APPEL A MANIFESTATION D'INTERET CONSTRUCTION DE BLOCS SANITAIRES DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE NKAYI ET OWANDO

1. Le Gret est une ONG internationale de développement, de droit français, créé en 1976. Le Gret est présent au Congo depuis 2002, en appui à la société civile et aux collectivités locales dans l'aménagement urbain, la formation et insertion professionnelle et la mise en place des services de gestion des déchets et d'assainissement.

2. Dans le cadre du programme «Villes résilientes en République du Congo» financé par le 11ème Fonds Européen de Développement (FED) de l'Union Européenne et mis en œuvre à Nkayi et Owando, la composante n°3 «société civile, eaux usées et déchets» est pilotée par le Gret, en partenariat avec l'ONG Initiative Développement (ID), l'association Action Contre la Pauvreté (ACP) et l'Association des Femmes pour le Développement de la Bouenza (AFDB), depuis décembre 2020.

3. Dans le cadre de cette composante n°3, qui vise à améliorer les conditions de vie des populations à travers la mise en place de service de gestion des déchets, la construction d'équipements sanitaires aux normes et l'appui à la société civile en matière de gouvernance

locale, il est prévu l'installation de blocs sanitaires dans 2 écoles publiques de Nkayi et 5 écoles publiques de Owando.

4. Pour réaliser ces installations, un marché de travaux sera lancé en 2 lots:

- **LOT N°1:** Construction de 30 cabines sanitaires (latrines) dans 2 écoles publiques de Nkayi;
- **LOT N°2:** Construction (ou réhabilitation) de 28 cabines sanitaires (latrines) dans 5 écoles publiques de Owando. Les entreprises ne pourront soumettre qu'à un seul lot. La durée de la prestation est estimée à 4 mois par lot. Le Chef de projet invite les entreprises de bâtiment et travaux publics à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les entreprises intéressées doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'elles sont qualifiées pour les prestations:

- Dossier fiscal à jour: NIU, Patente de l'année 2021, Registre du Commerce; SCIEN; SCIET; certificat de moralité de l'année 2021; certificat de résidence fiscale, attestation de non faillite et de non liquidation judiciaire de moins de 3 mois, Caution d'une institution bancaire certifiant qu'elle ne possède pas de contentieux ou de



RÉPUBLIQUE DU CONGO

# Tirer les leçons de la pandémie pour une reprise soutenue et inclusive

**Avec l'assouplissement du couvre-feu imposé depuis presque deux ans pour limiter la propagation de la COVID-19, les Congolais retrouvent un air de normalité en ce début d'année. Alors que 2022 devrait être l'année du retour tant espéré de la croissance, il est opportun de tirer les leçons de la pandémie pour une reprise économique soutenue et inclusive.**

Comme tous les pays d'Afrique et du monde, la République du Congo a été durement frappée par la pandémie de la COVID-19. Les mesures restrictives prises par les autorités pour limiter la propagation du virus ainsi que la chute des prix et de la production du pétrole, dont l'économie du pays dépend fortement, ont durement impacté les activités. Le Produit intérieur brut (PIB) de la République du Congo s'est contracté de 7,9% en 2020, et les projections tablent sur une croissance toujours négative de -1,2% en 2021. Ces difficultés économiques se ressentent évidemment dans le quotidien des populations, et en particulier dans celui des plus vulnérables, dont les femmes et les jeunes. Près de 300.000 Congolais se sont retrouvés en situation d'extrême pauvreté en 2020, amenant le taux de pauvreté de 48,5% en 2019 à 52,5% en 2020. Ce taux de pauvreté devrait atteindre 53,3% en 2021-2023, et le PIB par habitant ne devrait revenir aux niveaux d'avant COVID-19 que d'ici 2028, même avec une croissance moyenne de 5% par an à partir de 2024. Il faudra donc des années pour résorber les effets de la pandémie sur la population con-

golaise et l'économie du pays. Alors comment peut-on tenir compte des leçons tirées de la pandémie pour soutenir une relance inclusive et protéger en particulier les populations les plus vulnérables ?

## Renforcer le système de santé

Dès les débuts de la pandémie, la Banque mondiale a réagi promptement pour renforcer la réponse sanitaire et les systèmes de santé. Le projet de Riposte d'Urgence contre la COVID-19 (PRUC-19), financé à hauteur de 23,3 millions de dollars, a permis de renforcer les capacités de test, de fournir des équipements médicaux et de laboratoire, et de renforcer les capacités techniques des agents de santé, des agents communautaires et des autres personnels. Le projet a également permis l'achat et la distribution de vaccins et l'appui à la campagne de sensibilisation des communautés. Par ailleurs, le projet de Renforcement du Système de Santé «Kobikisa» («sauver» en langue lingala), d'un montant de 50 millions de dollars, vise à promouvoir un meilleur accès aux services essentiels de santé pour les populations, et à améliorer le rendement et la capacité du système de santé sur le moyen et long terme. A l'échelle régionale,



Abdoulaye Seck

près de 200 millions de dollars ont été déployés à travers le programme Régional de Renforcement des Systèmes de Surveillance des Maladies ou REDISSE (Regional disease surveillance systems enhancement) pour renforcer la collaboration entre les 16 pays participants en Afrique de l'Ouest et Centrale y compris la République du Congo et offrir une meilleure protection face aux maladies à un demi-milliard de personnes.

## Généraliser l'accès aux vaccins

Alors qu'à ce jour 11% seulement de la population congolaise est entièrement vaccinée et que le Gouvernement exige désormais la présentation d'un certificat de vaccination pour accéder aux services publics et circuler dans le pays, nous devons travailler à un meilleur accès aux vaccins. La généralisation de l'accès aux vaccins est essentielle pour éviter de mettre sous pressio-

on le système sanitaire ainsi que toute l'économie. C'est pour cela que nous travaillons avec nos partenaires à fournir un appui matériel et un effort de sensibilisation à la vaccination. Dans le cadre de l'initiative de l'Équipe spéciale de l'Union Africaine pour l'acquisition de vaccins en Afrique (African Vaccine Acquisition Task Team, AVATT), le Groupe Banque mondiale soutient la campagne vaccinale, y compris l'acquisition de vaccins et la sensibilisation des populations. Aider les plus vulnérables à se relever des conséquences socio-économiques de la COVID-19. La crise de la COVID-19 n'est pas que sanitaire. Les populations sont également très affectées économiquement. Dans un pays dont 45% de la population a moins de 18 ans et 65% a moins de 30 ans, le chômage qui était déjà prévalent, s'est aggravé avec la pandémie. La flambée des prix des denrées alimentaires a rendu la vie

encore plus difficile aux populations déjà durement éprouvées avant la pandémie. Nous devons nous assurer que la reprise économique ne laisse pas de côté les plus vulnérables. A travers le Projet Lisungi de Riposte d'Urgence à la COVID-19 (PLRUC), près de 207 000 ménages à travers le pays ont déjà bénéficié d'une allocation d'urgence d'un montant de 50 000 FCFA. Le but est de toucher plus de 250 000 ménages au total à travers un financement de 50 millions de dollars.

## Diversifier l'économie congolaise et miser sur les ressources humaines

La contraction de l'économie de la République du Congo au cours des deux dernières années a été aggravée par la dépendance au pétrole. Même si les prix du pétrole sont de nouveau à leur niveau d'avant la pandémie, leur volatilité met l'économie congolaise sous une pression constante. Il est donc nécessaire de promouvoir la diversification de l'économie du pays pour limiter les vulnérabilités. C'est pour cela que nous continuons à appuyer les secteurs primordiaux tels que l'agriculture, notamment en encourageant l'introduction de technologies pour augmenter la productivité, et la prise en compte des facteurs climatiques et considérations environnementales afin d'accompagner le Congo dans la diversification de son économie. La Banque mondiale et tous les partenaires de développement doivent

également soutenir le secteur privé, sans lequel le développement n'est pas possible. La population congolaise, et la jeunesse en particulier, est très dynamique et créative. Les efforts du gouvernement congolais pour la simplification et la digitalisation de la création d'entreprises vont dans le bon sens et sont à saluer. Après la mobilisation de toutes les forces vives pour répondre à l'urgence de la pandémie, il est maintenant temps de capitaliser sur les leçons apprises pour orienter le pays sur la voie de la reprise et garantir ainsi un avenir meilleur pour tous.

## Abdoulaye SECK

Directeur des opérations de la Banque mondiale pour la République du Congo, le Cameroun, le Gabon, la Guinée équatoriale, et la République centrafricaine.

### Contacts:

À Brazzaville : Armel Samoue, +242 06 809 08 80/05 310 12 60/  
email: [asamoue@worldbank.org](mailto:asamoue@worldbank.org)

Pour plus d'informations, visiter le site: <http://www.banquemonde.org/congo>  
Rejoignez-nous sur Facebook : <https://www.facebook.com/BMAfrique>  
Suivez notre actualité sur Twitter : [https://twitter.com/bm\\_afrique](https://twitter.com/bm_afrique)  
Retrouvez-nous sur YouTube : <http://www.worldbank.org/africa/youtube>  
Écoutez nos podcasts : <https://www.banquemonde.org/fr/news/video/2020/04/03/afronomics-a-podcast-series>



# La guerre Russie-Ukraine

**Pour les nombreux étudiants congolais et africains, d'une manière générale, qui ont vécu en Union soviétique dans les années soixante et soixante-dix pour y étudier, la guerre qui vient d'éclater en Ukraine, se donne comme un évènement inconcevable.**



Jean-José Maboungou

L'idée qu'un conflit armé d'ampleur, à l'instar de celui qui oppose actuellement les Russes et les Ukrainiens pourrait advenir, semblait purement et simplement inimaginable. Car l'Union soviétique, la «*mère-patrie*» du socialisme, pour parler le langage de l'époque, formait un ensemble de territoires indubitablement unis comme les doigts d'une main. C'était du moins, l'idée que bon nombre d'étudiants du Congo et du Tiers-monde ayant séjourné en Union soviétique, se faisait de ce pays: un immense territoire recouvert de Taïga, avec sa multitude de nationalités (Russes, Ukrainiens, Moldaves, Géorgiens, Kazakhs, Ouzbeks, etc.), robuste et inexpugnable, un bastion de premier ordre de la «*révolution prolétarienne mondiale*», qui avait remporté la bataille de Stalingrad (1943) et était venu à bout de l'Allemagne hitlérienne.

Mais voilà qu'en 1989 se produisit un évènement révélateur de l'affaiblissement du pouvoir soviétique et de ses alliés européens (Allemagne de l'Est, Roumanie, Pologne, Bulgarie, etc.): des flux importants d'Allemands de l'Est affluent vers la République fédérale d'Allemagne, tandis que des manifestations de masse s'organisent à Berlin et dans d'autres villes allemandes pour réclamer la démocratisation du régime est-allemand. Sous la pression de la rue, Erich Honecker et les dirigeants est-allemands les plus en vue démissionnent et le mur de Berlin est démantelé. Dès ce moment, la roue immuable de l'histoire ne cessera de tourner au détriment de l'URSS: en 1991, les pays Baltes (Estonie, Lettonie, Lituanie) qui avaient été annexés en 1940 par l'Union soviétique, suite au pacte germano-soviétique de 1939-1940, se réapproprient leur indépendance et sont aussitôt

reconnus par la communauté internationale. Cette accession des pays Baltes à la souveraineté politique va être le déclic de la dissolution de l'Union soviétique: la Russie, l'Ukraine, la Biélorussie, la Moldavie, les républiques d'Asie centrale et du Caucase – à l'exception toutefois de la Géorgie, qui intégrera le nouvel ensemble en 1993 – proclament leur indépendance et créent la Communauté d'Etats indépendants (CEI). La nouvelle entité étatique, celle que dirige à l'heure qu'il est Vladimir Poutine, prendra officiellement le nom de Fédération

de Russie et deviendra de facto membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU. Tous les observateurs de la Russie l'ont souligné: le démembrement de l'ex-URSS a été vécu par une partie de l'élite russe comme un intolérable complot ourdi par l'Occident et les Etats-Unis en particulier. A bien y regarder, cependant, l'évolution qu'a connue l'ex-Union soviétique après la chute du mur de Berlin, était plus ou moins prévisible, car certaines entités nationales telles les Ukrainiens, les Baltes, les Arméniens, les Tchéchènes, etc., entendaient se séparer de l'URSS, dès que la possibilité leur en serait donnée. Ce qui ne veut nullement dire, il convient peut-être de le préciser, que ces différentes nationalités n'ont pas bénéficié, comme il se devait, du pouvoir central soviétique. Bien au contraire, certains territoires de l'ancienne URSS ont été extirpés de l'âge moyenâgeux, grâce à l'effort collectif de la société soviétique et ce, en quelques décennies. Mais ce rappel ne doit pas nous faire oublier pour autant, les terribles dérives de la période stalinienne et les milliers de victimes qu'elle occasionna. On était en droit de penser que l'indépendance des ex-Etats so-

viétiques associés au sein de la CEI, serait un facteur de paix et de progrès en Europe de l'Est. Mais force est de constater que les vieilles rivalités entre la Russie et l'Ukraine – qui représentaient les Etats les plus avancés de l'ex-Union soviétique – s'étaient tuées pour mieux ressurgir dans le fracas des armes. Les causes de la guerre en Ukraine sont connues de tous: au nom de l'indépendance et de la liberté de tout Etat à choisir ses alliés et à garantir sa défense contre tout ennemi extérieur, l'Ukraine se dit disposée à accueillir des bases de l'OTAN sur son territoire. Or la position de Vladimir Poutine est claire, ferme et sans équivoque à ce sujet. Nous ne voulons pas, dit-il, de l'existence de l'OTAN à nos portes et nous nous réservons le droit de réagir au moyen de la force, si notre volonté n'est pas respectée. Les grands de ce monde n'aiment pas qu'on les titille aux frontières de leur Etat. Qu'on se rappelle la crise des fusées de 1962 à Cuba: les Soviétiques voulurent implanter dans l'île des fusées pointées vers les Etats-Unis. Le gouvernement américain s'y opposa, en faisant sortir ses grandes griffes

pour signifier à Khrouchchev et Castro, qu'il était dans leur intérêt bien compris de renoncer au projet. Et le projet fut envoyé aux oubliettes de l'histoire. Le Congo, l'Afrique et tous les peuples de notre «village monde» épris de paix et de liberté souhaitent que des négociations s'ouvrent entre les forces belligères. Car il n'est point exagéré de penser qu'une montée en intensité du conflit pourrait déboucher sur une catastrophe irréparable. Déjà, les médias internationaux nous apprennent que Poutine a ordonné la mise en état d'alerte de la force de dissuasion de l'armée russe, c'est-à-dire de son armement nucléaire. «*Nous sommes tous passagers d'un même vaisseau, la Terre, et nous devons faire en sorte qu'il ne fasse pas naufrage. Il n'y aura pas de seconde Arche de Noé.*» Ce n'est pas nous qui le disons, mais Mikhaïl Gorbatchev, l'ex-président de l'URSS, dans son célèbre livre: *Perestroïka*, Vues neuves sur notre pays et le monde.

Jean José MABOUNGOU

## De l'énergie pour 100 millions d'Africains

**Enfin, des nouvelles positives viennent des piles de nouvelles de guerres, de conflits et d'un avenir effrayant.**

Enfin, il y a aussi ceux qui se soucient de l'Afrique et des Africains.

La nouvelle était une annonce surprenante et importante, portée par les heures du week-end, et représentée par l'annonce par un pays arabe du Moyen-Orient d'une initiative visant à fournir de l'électricité à 100 millions de personnes vedettes sur le continent africain. L'heureuse annonce est venue d'Abu Dhabi avec une nouvelle initiative menée par les Emirats arabes unis sur le continent africain, pour contribuer à l'agenda mondial de la durabilité, peut-être la plus grande contribution en réalité dans ce domaine.

Attendu que le ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale des Emirats arabes unis a annoncé le lancement de l'«Initiative Union 7», dans le cadre des activités de la Semaine de la durabilité d'Abou Dhabi 2022.

Le programme innovant est dirigé par les Emirats arabes unis, pour garantir le financement de projets



Ville de Dubaï

d'énergie renouvelable en Afrique.

Le programme vise à fournir de l'électricité propre à 100 millions de personnes d'ici 2035. Il collectera des fonds auprès des secteurs public et privé pour investir dans l'énergie propre sous la direction et la coordination du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale et du Bureau de l'Envoyé spécial pour le changement climatique.

Dans tous les pays en proie à des crises, les Emirats arabes unis ont été au premier rang des pays qui sont intervenus pour aider les pays pauvres en proie à la souffrance de toutes parts. Des projets de secours et de développement ont été mis en œuvre pour atteindre

la durabilité mondiale dans de nombreux pays d'Asie et d'Afrique.

Les Emirats se distinguent des autres par la mise en œuvre simultanée de projets de secours et de développement. Cela signifie que ces projets vont en même temps. Par exemple, les Emirats arabes unis ont envoyé des centaines de tonnes d'aide médicale, y compris des vaccins contre le Coronavirus à de nombreux pays africains, et ont lancé en même temps plusieurs projets de développement, au premier plan les projets d'énergie renouvelable en Afrique, qui porte le nom "Initiative Union 7".

D'ici 2035, ces projets électriques desserviront 100 millions de personnes en Afrique et répondront à

leurs besoins. Ces projets peuvent être considérés parmi les projets de développement et de services les plus importants mis en œuvre en Afrique, et contribueront effectivement à assurer une vie décente à la population et à réduire les besoins énergétiques croissants.

De nombreux pays africains ont été négligés, manquant des services et des projets les plus élémentaires qui peuvent les aider à se relever et à sortir d'une situation qui s'est quelque peu détériorée. En attendant, il y a un état d'optimisme quant à la possibilité d'y parvenir.

Ce que l'on peut dire, c'est qu'il y a une reprise et une prospérité dans les relations amicales entre les Emirats et les pays africains. Ce qui se reflète positivement sur la voie du développement là-bas, et par conséquent, participe à soutenir les économies de ces pays et à travailler pour leur prospérité, ainsi que d'alléger les souffrances des peuples de ce continent lorsque des crises frappent leurs pays.

On se souvient que l'aide des Emirats arabes unis a toujours été présente aux côtés des pays pauvres d'Afrique, dans le domaine de l'aide et de la santé, en plus du domaine du développement, bien sûr,

## REMERCIEMENTS

Infiniment touchés par les marques de sympathie que vous leur avez témoignées ainsi que le soutien moral, matériel et financier que vous leur avez apportés, à l'occasion du décès de Mon-



sieur Clément NZIMBOU KAYI, ancien directeur des prestations retraité à la CNSS. Décès survenu le 23 janvier 2022,

La veuve Joséphine NZIMBOU et les enfants vous adressent leurs sincères remerciements et leur profonde gratitude.

et que le Croissant-Rouge des Emirats avait l'habitude d'apporter une aide à la plupart des pays, d'apporter secours et soutien aux populations et d'améliorer leurs moyens de subsistance. Cette relation pourrait être encore renforcée dans un proche avenir, en s'appuyant sur une riche moisson d'intérêts communs, et il est important que cela se

produise, et nous pourrions assister à la mise en œuvre de nombreux projets divers qui font progresser le statut de développement de ces pays et fournissent des services à leurs citoyens. Il est peut-être temps de faire avancer le développement des pays de ce continent africain.

C.E.



**JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME**

# Le pagné n'est pas l'essentiel

L'humanité a célébré le 8 mars la Journée internationale de la femme sous le thème: «*L'égalité aujourd'hui pour un avenir durable*». Au plan national, l'accent a été mis sur la représentativité des femmes aux fonctions administratives, politiques et électives.

**A**u Congo, plusieurs activités ont été organisées, parmi lesquelles une marche sportive débutée au rond-point de la République, ex CCF, des causeries-débats sur le thème national, animées par des responsables des associations féminines. Les membres de l'association Femmes fortes se sont retrouvés le 5 mars dernier à leur siège à Ouenzé, dans le 5<sup>e</sup> arrondissement, pour discuter des questions des droits des femmes.

Pour la présidente de cette association, la journée n'est pas synonyme de port de pagne. «*La Journée internationale de la femme n'est pas seulement une journée où la femme doit se mettre en pagne, mais plutôt une journée où elle doit réfléchir sur ses droits et ses avancées*», a-t-elle déclaré.

En lien avec cette journée, l'association Femmes Fortes prévoit plusieurs activités. Des conférences sur la problématique de l'égalité homme-femme, son intégration sur le plan politique... En outre, l'Institut Français au Congo (IFC) et ses partenaires ont célébré la Journée sur le thème: «*L'avenir est féministe*». Au programme: une exposition

des articles de mode et des produits bio, un atelier de maquillage et coiffure et une projection de documentaires de l'ONG Tosala et une comédie musicale «*Mbon-guana*» de cette ONG.

En rappel, la Journée a été instituée par l'Organisation des Nations unies (ONU) en 1977. Elle est l'occasion de rassemblements à travers le monde et de faire un bilan sur les avancées des droits des femmes à travers le monde.

**Droits des femmes, le Congo sur la bonne voie**

En ce mois de la femme, le parlement congolais a adopté le projet de loi portant lutte contre les violences faites aux femmes. Cette loi traduit la volonté des pouvoirs publics de lutter contre les violences faites aux femmes. Elle détaille les mesures susceptibles de lutter contre toutes leurs formes, mesures allant de la prévention et la protection à la prise en charge des victimes, à la répression et aux poursuites contre les auteurs de ces actes. Ainsi, le projet de loi crée des infractions spéciales qui permettent de mieux réprimer certains agissements préjudiciables à la condition des femmes, jusque-là insuffisamment pris en compte par la loi



Les femmes pendant la parade (Ph. d'archives)

pénale. Parmi les innovations majeures, voire révolutionnaires, contenues dans cette disposition juridique figurent des dispositions renforçant la protection des veuves dans le cadre des successions ouvertes en cas de décès de leur conjoint. La loi titrée Emilienne Mouébara est un cadeau inédit pour les congolaises, a dit le ministre de la femme Ines Nefer Bertille Ingani, livrant la déclaration du Gouvernement. «*C'est l'occasion de renouveler notre reconnaissance au Président de la République Denis Sassou Nguesso pour son implication personnelle pour l'adoption de la loi Emilienne Mouébara en ce mois de la femme, un cadeau inédit à toutes les femmes du Congo et en hommage à titre posthume à toutes nos mamans qui se sont battues pour leurs*

*droits et ont souvent été victimes de violences psychologiques, morales, physiques, etc*» La ministre de la Promotion de la femme a, à cet effet, appelé les femmes à franchir le cap en se présentant aux échéances électorales qui pointent à l'horizon. «*La supériorité numérique des femmes au sein de la population congolaise soit 52% ne se reflète pas à tous les niveaux de la vie nationale. C'est pourquoi, à l'orée des élections législatives et locales, j'exhorte toutes les femmes éligibles à se positionner dans leurs circonscriptions électorales, car l'engagement personnel des femmes est indispensable si nous voulons surmonter les inégalités*», a-t-elle dit.

**E.M-O**  
et Juvincy BAMB I (Stagiaire)

**CENTRE NATIONAL DE REFERENCE DE LA DREPANOCYTOSE**

## Le budget exercice 2022 en hausse de 32,62%

**L**e Centre national de référence de la drépanocytose Antoinette Sassou Nguesso a tenu le 28 février 2022 la session ordinaire de son comité de direction sous la conduite du Pr Jean Louis Nkoua. Au terme de cette session, le budget 2022 a été arrêté en recettes et en dépenses à la somme de 879.740.000 FCFA soit une augmentation de plus de 32,62% par rapport à l'exercice 2021.



Pr Alexis Alira Dokiékias et Pr Jean Louis Nkoua

Au cours de cette cinquième session, plusieurs points ont été adoptés, entre autres, les rapports d'activité 2021, les comptes administratifs et de gestion 2021, le plan d'action 2022. Dans les actions prioritaires de 2022 figure en bonne place la formation. Celle-ci se fera dans les districts sanitaires pour tenter de combler le déficit en personnel de santé, a souligné le Pr Alexis Elira Dokiékias, directeur général du Centre national de référence de la drépanocytose. «*Nous devons renforcer les capacités dans les différents départements notamment à Dolisie dans le Niari, et à Oyo dans la Cuvette. Les collègues qui sont dans les départements doivent prendre des résolutions. Nous avons reçu un don de financement de Novo nordisk haemophilia foundation pour former le personnel et acheter de nouveaux appareils. Nous devons être transparents et aboutir à des résultats probants*», a-t-il insisté.

Outre la formation, le directeur général entend s'appuyer sur la participation communautaire. «*Jusqu'à l'âge de 10 ans, l'enfant drépanocytaire n'est pas connu dans les départements, ni à Brazzaville. Si cette communauté est sensibilisée, on peut faire un dépistage précoce à la naissance. Nous allons continuer à former et faire la recherche. Nous venons de publier un nouvel article qui met à jour les nouvelles données épidémiologiques de la drépanocytose au Congo. Nous dépistons tôt les enfants qui ont des maladies hémorragiques pour éviter les complications*», a fait savoir le Pr Eliras Dokiékias avant d'insister sur l'éducation thérapeutique d'un drépanocytaire afin qu'il sache se prendre en charge. Il a en outre assuré poursuivre le plaidoyer auprès d'autres partenaires pour soulager les drépanocytaires.

Dans son mot de clôture, le président du comité de direction a congratulé les administrateurs pour le travail accompli. Il a encouragé l'équipe du directoire à redoubler d'efforts pour faire rayonner le centre au niveau national et au-delà des frontières congolaises.

**Aybiévenie N'KOUKA-KOUISSA**

**CROIX-ROUGE CONGOLAISE**

## Plus d'un demi-siècle d'action humanitaire

La Croix-rouge congolaise a totalisé cette année ses 58 ans d'existence. Pour marquer l'évènement une série d'activités a été organisée en partenariat avec les représentations de la Croix-rouge française et de l'Union européenne au Congo.

**I**l s'agit entre autres des activités communautaires de proximité, la formation des secouristes et volontaires des douze antennes correspondant aux douze départements et un focus sous le thème: «*Implication du conseil départemental de la Croix-rouge congolaise de Brazzaville dans la vaccination contre le COVID-19*». Ces activités se sont déroulées du 20 au 24 février derniers. Le focus a bouclé la série d'activités le 24 février. Il a été placé sous l'égide du trésorier général de cette institution humanitaire Edouard Mbengo Kifoumba, représentant le président national en présence du président du conseil départemental de la Croix-rouge congolaise de la ville de Brazzaville Jean Roger Mallanda.

Des représentants de plusieurs administrations publiques y ont pris part. Les participants au focus ont suivi la genèse ainsi que les informations liées aux différentes étapes franchies par la Croix-rouge jusqu'à son intégration en qualité de membre du mouvement international de la Croix-rouge et du Croissant-rouge le 16 décembre 1976. Le Congo est le 124<sup>e</sup> membre de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

La Croix-rouge agit de manière indépendante et impartiale en faveur des vulnérables.

La COVID-19, bien qu'en déclin impose une vigilance. A ce propos, une scène théâtrale tournée par une troupe des secouristes de la Croix-Rouge sur l'intérêt de la vaccination,

qui est un moyen sûr de contrer cette pandémie, a été proposée aux participants.

A travers des communications, le conseil départemental s'est engagé aux côtés d'autres artisans de la lutte contre la COVID-19. On peut noter que c'est depuis mars 2021 que l'antenne de Brazzaville s'est investi dans le programme de riposte. Plus de 527 cadres, secouristes et volontaires ont été formés dans les programmes de communication de risques et d'engagement communautaire; dans le suivi des contacts, dans la surveillance épidémiologique, dans les enterrements dignes et dans l'assainissement. Ces formations ont renforcé les capacités des volontaires dans la sensibilisation et l'éducation. Pour Jean Roger Innocent Mallanda, ce focus qui coïncide avec la commémoration du 58<sup>e</sup> anniversaire, constitue un levier sûr de notre engagement. «*Les volontaires seront déployés, une fois encore, sur le terrain pour sensibiliser la population et solliciter son adhésion aux gestes barrières. Des formations spécifiques seront données à nos volontaires pour qu'ils atteignent tous les quartiers de Brazzaville, en vue d'accompagner l'objectif commun qui est la vaccination. L'immunité collective reste à ce prix*», a-t-il dit.

Edouard Mbengo Kifoumba a assuré que la Croix-rouge congolaise encourage les volontaires à se faire vacciner et à appuyer les programmes de vaccination contre le coronavirus. «*Dans cette lutte, la Croix-Rouge congolaise, aux côtés du Gouvernement, s'est impliquée en apportant sa contribution*



Jean Roger Mallanda

dans la riposte. J'invite tout le monde à adhérer à l'opération de vaccination pour que la lutte soit efficace», a dit le représentant du président national. C'est depuis le 22 février 1964



Edouard Mbengo Kifoumba

que la Croix-rouge congolaise est présente et assiste les pouvoirs publics dans les questions humanitaires.

**Philippe BANZ**

**LUTTE CONTRE LES ANTIVALEURS**

## L'Eglise évangélique du Congo participe au combat

**L**e Bureau synodal de l'Eglise évangélique du Congo (EEC) a mis en place un comité de pilotage sur les violences basées sur les genres. La cérémonie inaugurale a eu lieu le 1<sup>er</sup> mars 2022 à la paroisse Mayangui, au Plateau des 15 ans à Brazzaville, sous la présidence du révérend pasteur Guy Loko Elenga, vice-président de l'Eglise évangélique du Congo. Et en présence de la pasteur Adelphine Madama Koyo, membre du bureau synodal et de Passi Bibéné, chargé de la formation au projet Violences basées sur le genre au sein de l'Eglise et de la société.

**L**e bureau de pilotage national de 28 membres mis en place avec pour coordonnateur national le révérend pasteur Alain Juste Gonard Bakoua, président de l'Eglise évangélique du Congo. Il est secondé par le révérend pasteur Guy Loko Elenga, vice-président de l'EEC, en qualité de vice-coordonnateur. L'Eglise évangélique du Congo est passée à une étape décisive

de sa politique en matière de lutte contre les violences, en vue de sauvegarder les acquis du projet. «*Les violences basées sur le genre au sein de l'Eglise et la société (VBSG)*», qui tire vers sa fin, car lancé depuis mars 2013 avec l'appui de l'Eglise évangélique de la Norvège. La politique mise en œuvre par l'EEC a cinq axes stratégiques: la prévention des violences au sein de l'Eglise et dans la so-

ciété, l'amélioration de l'accès aux services de prise en charge et d'accompagnement des victimes, le renforcement des capacités des ecclésiastiques et des laïcs, la coalition des compétences contre les violences et le conseil œcuménique et, enfin, le plaidoyer pour la mobilisation des ressources.

Le révérend pasteur Guy Loko Elenga a dégagé l'intérêt de

au niveau de l'Eglise, étant conscients de tout ce qui se passe, puisque nous recevons les patients tous les jours au cours des accompagnements, nous sommes témoins de ces violences. Voilà pourquoi l'Eglise n'a pas voulu rester silencieuse. Il faut qu'elle s'engage pour mener ce combat.»

Pour ce faire l'Eglise évangélique du Congo a adopté depuis



Guy Loko Elenga et les autres membres du comité

ce combat. «*C'est un sujet très sensible. Nous voulons dire à l'opinion que les violences basées sur le genre, nous les côtoyons tous les jours et nous recevons des cas dans les paroisses. Il y a des enfants qui sont parfois confiés à certains parents, à un frère, à une sœur, il y a des choses effroyables qui se passent en sourdine et les parents géniteurs de ces enfants ne savent pas. C'est pourquoi,*

2018 une politique accompagnée d'un plan stratégique portant sur la formation des pasteurs, des enseignants dans les écoles protestantes et tous les laïcs qui travaillent au sein de l'Eglise. De même, elle procéda à l'intégration des thématiques des violences dans le guide biblique et dans le planning des consistoires, paroisses, structures et groupes.

**Ph. B.**



EDUCATION

# Aline Olga Lonzaniabeka: «Les femmes ont pris conscience de leurs potentialités et des opportunités que leur offre l'ère nouvelle»

Colonel des Forces armées congolaises (FAC), mère de trois enfants et écrivaine, Aline Olga Lonzaniabeka est aussi la présidente de l'antenne FAWE-Congo (Forum des éducatrices africaines). Elle nous parle de l'institution éducative qu'elle coordonne et de ses défis.

**\*\*Depuis 2018, vous êtes la présidente de l'antenne FAWE-Congo. Un mot sur cette institution et ses objectifs?**

\*Effectivement, je suis la coordonnatrice de l'antenne FAWE-Congo, depuis décembre 2018. Le FAWE est une ONG panafricaine et apolitique. Elle est créée en 1992 par cinq femmes africaines ministres de l'éducation, son siège se trouve à Nairobi au Kenya. Nos actions se basent essentiellement sur la promotion des femmes, l'éducation et l'orientation académique des jeunes filles. Nous travaillons avec l'UNICEF, le PNUD, le FUNAP et autres organismes dans divers projets liés aux enfants. Nous menons des actions, pour une éducation complète à la sexualité, appuyées par les institutions publiques, sur les violences basées sur le genre en milieu scolaire, des campagnes de vulgarisation contre le VIH, et sur la place de la femme dans l'édification de l'état de droit au Congo.

Nous avons des cellules d'écoute installées dans différentes écoles à travers le pays qui permet à la jeune fille de s'exprimer, de dénoncer afin qu'un meilleur suivi soit fait. Cela nous permet également de déceler les jeunes filles scolarisées qui deviennent orphelines et qui ne peuvent plus subvenir à leur scolarité. Nous les prenons en charge à la mesure de nos possibilités. Nous nous arrangeons à encourager les filles à se lancer dans les filières scientifiques et à exceller dans toutes les disciplines. Rien n'est gagné, il y a énormément à faire, je vous assure et les fonds ne sont toujours pas disponibles à la hauteur des besoins, mais le travail ne s'arrête pas, bien au contraire!

**\*\*N'y a-t-il pas des dispositions relatives au droit positif qui faciliteraient l'émancipation de la jeune fille?**

\*Avec la mondialisation, chaque pays cherche à se référer par rapport à la barre mondiale. La résolution 1325 des Nations unies précise que la femme puisse être prise en compte à hauteur de 30% dans toutes les administrations, y compris dans la politique. Cette résolution veut qu'on implique les femmes partout où elles peuvent œuvrer, afin que l'image négative, archaïque de la femme ancienne s'efface. Elle doit être mise au-devant de la scène pour contribuer à l'avancement dans tous les plans de son pays. En Afrique par exemple, le Rwanda applique cette loi depuis



Aline Olga Lonzaniabeka

plusieurs années. Il a mis la barre haute à 50%. Les femmes sont hissées et travaillent dans tous les domaines. Je ne ferai pas de commentaires car nous voyons tous comment évolue le Rwanda. Plusieurs pays suivent son exemple certes, mais assez timidement dans les autres.

**\*\*Qu'en est-il de la situation réelle de la jeune fille et de la femme au Congo?**

\*Au Congo je peux dire que la situation de la jeune fille et de la femme a un espoir, car les femmes ont pris conscience de leurs potentialités, des opportunités que leur offre l'ère nouvelle contrairement aux restrictions sévères qu'avaient nos grand-mères et nos mères. Les femmes congolaises s'impliquent et marchent de concert avec les hommes et ensemble tissent et construisent leur pays

par le dur labeur. Elles apportent leur contribution; et la jeune fille ne pourra que bénéficier de cette expérience qui se déroule à son époque. Cela sous-entend que dans les années à venir les jours seront de plus en plus radieux pour elle. Il est vrai que le Chef de l'Etat, Denis Sassou Nguesso a toujours encouragé la parité. Nous voyons à présent les fruits. Certes, les efforts fournis ne totalisent pas pleinement les 50% alors que démographiquement les femmes sont plus nombreuses que les hommes. Cependant la volonté de toujours mieux faire est perceptible et l'optimisme est au rendez-vous.

**\*\*Un dernier mot à l'endroit des femmes et jeunes filles?**

\*Aux femmes, je souhaite qu'elles sortent des ornières de la facilité et qu'elles prennent réellement leur vie en main. Que les jeunes filles grandissent avec des objectifs et s'y focalisent afin de réaliser leurs rêves. Dans mon premier ouvrage intitulé "La femme congolaise et la défense de la nation" j'évoque par exemple quelques figures féminines du Congo qui ont lutté pour se faire une place dans la société, des femmes qui ont laissé de grandes richesses de par leur implication. On peut citer Jeanne Vialle, Tchimpa Vita, les jumelles Golengo et bien d'autres.

Propos recueillis par Aubin Banzouzi

FAC / ARMÉE DE TERRE

## Installé dans ses fonctions, le général Gnakolo a déjà les pieds sur l'étrier

Nommé récemment par décret présidentiel au poste de Chef d'Etat-major de l'armée de terre, le général de brigade Jean Baptiste Gnakolo a pris son commandement, le 18 février 2022 à Brazzaville. La cérémonie a été placée sous le patronage du Chef d'Etat-major général des Forces armées congolaises (FAC), le général de division Guy-Blanchard Okoi.



Général de brigade Jean Baptiste Gnakolo

Après la lecture portant nomination du Chef d'Etat-major de l'armée de terre (CEMAT), le général de division Guy-Blanchard Okoi, a remis l'étendard symbole de commandement au général Jean Baptiste Gnakolo, avant de le présenter à la troupe devant les membres du Commandement, les Chefs de corps de l'armée de terre et les unités qui la composent par ce rituel: «Officiers, sous-officiers, hommes de rang de l'armée de terre, à compter de ce jour, vous reconnaissez désormais comme Chef d'Etat-major de l'armée de terre, le général de brigade Jean Baptiste Gnakolo ici présent, vous lui obéirez en tout ce qu'il vous commandera pour l'intérêt du service, l'exécution des règlements militaires, l'observation des lois de la République, et le succès des Forces armées congolaises, conformément à la Constitution».

Peu après son intronisation, le nouveau Chef d'Etat-major de l'armée de terre a pris son premier commandement devant les troupes de l'armée de terre. Fort de la confiance qui lui a été faite pour cette nomination, il a remercié le Chef suprême des armées pour cette marque de confiance faite à son égard, tout en mesurant l'ampleur de la tâche qui l'attend: «J'aimerais d'abord dire merci, grand merci au Président de la République, Chef de l'Etat, Chef suprême des armées, pour m'avoir fait confiance une fois de plus, en me nommant au poste de Chef d'Etat-major de l'armée de terre. Etre nommé à ce poste, c'est la consécration d'une carrière», a-t-il souligné.

Ancien commandant de la Zone militaire de défense n° 9 (Brazzaville), le général Jean Baptiste Gnakolo est détenteur de plusieurs diplômes militaires et a déjà occupé d'autres fonctions dans l'armée, avant de se voir confier celle de Chef d'Etat-major de l'armée de terre. Il succède au général de brigade Gilbert Bokemba décédé en 2021 à Brazzaville.

A.P. MASSAMBA

SNPC

## Maixent Raoul Ominga, l'expérience confirmée pour les défis du futur

Un décret présidentiel daté du 3 mars courant, a reconfirmé Maixent Raoul Ominga au poste de Directeur général de la Société nationale des pétroles du Congo, SNPC, pour un nouveau mandat de quatre ans. La décision en soi parle d'elle-même; le Chef de l'Etat ne reconduit pas une personne à un poste aussi prestigieux si ce n'est pour marquer sa confiance, et témoigner de son appréciation personnelle du travail accompli.

Maixent Raoul Ominga, avait en effet été nommé à ce poste en 2018 pour un premier mandat. Qu'il lui soit donné de poursuivre son travail marque l'engagement résolu à accomplir les obligations qui incombent à cette charge. Dès sa prise de fonctions, le 5 mars 2018, l'intéressé s'était fixé quatre priorités:

- Mieux contribuer au budget de l'Etat par de meilleures performances financières;
- S'investir plus efficacement dans l'exploration et la production;
- Garantir au mieux l'approvisionnement du Congo en produits pétroliers;
- Renforcer les capacités du personnel servant à la SNPC.

Au cours des quatre années écoulées, la SNPC a gagné en visibilité, et donc en qualité. Son implication dans une politique sociale volontariste lui vaut d'être présente dans un domaine aussi essentiel que l'hydraulique villageoise. Sans oublier ses missions premières de société pétrolière d'Etat, qui

a dû faire front devant la téméraire avancée de la pandémie de Covid-19.

En matière d'exploration et de production, la SNPC a pu mener à bien des études pour la réévaluation du potentiel du permis MBK II (Mengo-Kundji-Bindi II). Elle a, dans le même temps, foré et mis en production cinq puits d'appréciation sur Kundji; élaboré un plan de développement du permis MKB II, sans compter la campagne de données géologiques menée dans le Bassin de la Cuvette avec la société CGG ou la mise au point du master plan gazier réalisé avec la société Wood Mackenzie.

Quatre autres années s'ajoutent donc à l'expérience de Maixent Raoul Ominga à la tête de la SNPC pour affronter les défis du futur dans un monde où les prix du marché sont chahutés par une situation d'instabilité chez certains des principaux producteurs de pétrole au monde ainsi que la persistance, quoiqu'en moins virulent, de la pandémie qui a



Maixent Raoul Ominga

eu un grand impact dans le ralentissement de l'activité économique à travers le monde. Mais le Directeur général de la SNPC et l'équipe de collaborateurs qui le seconde sont déjà préparés à y faire face. Ainsi, un guide stratégique est en cours d'élaboration. Il résume les priorités de la nouvelle mandature sur la

période 2022-2025. Ainsi la SNPC continuera à s'attacher à l'amélioration de ses performances financières; amplifiera les actions à effets multiplicateurs comme l'augmentation de sa quote-part de production; poursuivra ses investissements en vue du développement des permis MKB II et Mayombe, et

### Tarifs d'abonnement

Congo		182 Euros
6 mois		Autres pays d'Afrique
Retrait sur place:	15.600	96 Euros
Expédié:	23.400	192 Euros
1 an		Europe
Retrait sur place:	31.200	96 Euros
Expédié:	46.800	192 Euros
	France, Afrique	Amérique-Asie
	Francophone	100 Euros
		200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire. e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

d'autres champs onshore comme Kouakouala, Tilapia, Nanga I, Nanga II, Nanga III, Zingali et Loufika-Tioni. La société entend par ailleurs optimiser la gestion des actifs non opérés, la recherche de nouveaux partenariats dans le domaine de l'exploitation gazière et la présence plus

stable des produits pétroliers finis sur le marché congolais. Le Directeur général Maixent Raoul Ominga entend également finaliser la renégociation des accords avec les partenaires pour une recomposition du portefeuille d'actifs de la SNPC.

ASM



**PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE**

# Les agents formés sur la gestion de crise

Débuté le lundi 7 février, le séminaire de formation sur la gestion de crise, organisé par le projet WeCAPS au profil des agents portuaires a été clôturé le samedi 12 février dernier en présence de Séraphin Bhalat, directeur général du Port autonome de Pointe-Noire. Grâce à ce séminaire le Port autonome de Pointe-Noire entend constituer une équipe de crise multidisciplinaire autour du commandant du port en vue de répondre dans les meilleures conditions face à une crise.

Les enjeux de cette formation axée sur la gestion de crise qui a été patronnée par le projet WeCAPS dans la favorisation du développement de la culture de risque, de crise et à la mise en place d'une équipe en mesure d'armer une cellule de crise pour faire face à une situation exceptionnelle au Port autonome de Pointe-Noire. Six jours durant, les agents de la communauté portuaire ont été formés sur l'acquisition d'une vision commune des risques inhérents au Port autonome de Pointe-Noire. Leur couverture, les principes fondamentaux de gestion de crise enfin la communication de crise.

Ce projet WeCAPS est une action de l'Union européenne mise en œuvre par Expertise France, qui

s'inscrit dans le cadre du programme «Route maritime critiques». Qui vise également à l'amélioration de la sécurité et la sûreté des routes maritimes dans le golfe de Guinée et l'océan



Le DG du PAPAN, Séraphin Bhalat



Les agents du Port Autonome de Pointe-Noire

Indien élargi. Pour Fabrice Tollari, expert en gestion de crise WeCAPS, cette formation permettra de révéler des axes d'amélioration des dispositifs du Port autonome de Pointe-Noire à la gestion de crise. «À la fin de cette formation, nous sommes très enthousiastes, très positifs sur la capacité des cadres du port à se mobiliser aujourd'hui, à travailler en équipe et à pouvoir répondre dans les meilleures conditions à une situation à caractère exceptionnel», a exprimé Fabrice Tollari, expert en gestion de crise.

Clou de cette formation, un exercice de mise en situation sur table portant sur une situation de crise au sein du Port autonome de Pointe-Noire.

«Nous rendrons compte qu'effectivement, il y a eu une réactivité de chacun dans le rôle qu'il devrait jouer au sein de l'équipe et nous pouvons penser, aujourd'hui, que les enseignements que vous, les experts, aviez mis à la disposition de cette équipe vont leur permettre désormais d'être à même

de faire face à une crise réelle et il va de la notoriété de notre port qui se veut un port modèle», a laissé entendre Séraphin Bhalat, directeur général de Port autonome de Pointe-Noire.

Cette formation sur la gestion de crise a été actée par la remise des attestations de participation. Ce projet vise également à renforcer les ports d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale dans la lutte contre les risques et les menaces à leur sécurité.

Les thématiques abordées au cours de cette formation ont été le renforcement de la sécurité des installations portuaires, l'appui à la gouvernance portuaire, à la sécurité civile. Et ce séminaire de formation a été adressé aux cadres et personnels identifiés pour conduire les missions au sein d'une cellule de crise activée à des niveaux tactiques au Port autonome de Pointe-Noire et de leur couverture.

**FAUNE**

## Un présumé trafiquant d'ivoire interpellé à Makoua et transféré à Brazzaville

Les éléments de la police nationale ont interpellé le 19 février dernier à Makoua, dans le département de la Cuvette, un individu qui ferait partie d'un réseau de présumés trafiquants de pointes d'ivoire. Il a avoué avoir expédié, quelques mois auparavant, une glacière contenant cinq morceaux d'ivoire et trois queues d'éléphants dans un véhicule en provenance de Makoua, avec pour destination Brazzaville.



Une vue du butin des présumés trafiquants

L'interpellation fait suite à la découverte de cette glacière le 11 octobre 2021 au poste de contrôle des Eaux et forêts de Mbouambé-Léfini sur la Nationale 2, dans le département du Pool, et à l'arrestation, par les agents des Eaux et forêts accompagnés des policiers, de l'individu venu réceptionner la glacière à Brazzaville. Une enquête était ouverte pour retrouver l'expéditeur de ce colis, et c'est à Makoua qu'il a été rattrapé par la Police de cette localité. Le présumé trafiquant a depuis été transféré à Brazzaville où il a été placé sous mandat de dépôt le 24 février dernier, à la maison d'arrêt de Brazzaville. Il comparaitra devant le Tribunal de Grande Instance.

Toutefois, l'enquête va se poursuivre pour retrouver les autres membres du réseau qui seraient encore en cavale. Informé dès la première interpellation, le Projet d'appui à l'application de la loi sur la

faune sauvage (PALF) apporte son appui technique et juridique dans cette affaire. Le présumé délinquant faunique interpellé à Makoua est accusé d'abattage, circulation et commercialisation de trophées d'une espèce animale intégralement protégée: cinq morceaux d'ivoire et trois queues d'éléphant, représentant au moins trois éléphants massacrés. Le second lui est soupçonné de complicité de détention, circulation de ces produits. Ils encourent de lourdes peines allant de deux à cinq ans d'emprisonnement ferme et des amendes dont le plafond est de 5.000.000 de F.CFA, selon la loi. D'ores et déjà, les regards sont tournés vers la Justice pour la sentence.

Au cours des dernières années, le trafic des espèces fauniques est devenu plus organisé, plus lucratif et plus

dangereux. Il a pris de l'ampleur au niveau mondial au même titre que le trafic de drogue. L'éléphant d'Afrique des savanes est «en danger» et l'éléphant d'Afrique des forêts «en danger critique», a déclaré le 25 mars dernier l'Union internationale pour la conservation de la nature.

Le commerce illégal de produits de faune conduit à l'extinction des espèces fauniques à travers le monde. A la lumière de cette réalité, le Congo s'est engagé à protéger ses espèces animales en voie d'extinction; Il reste vigilant et sanctionne tous ceux qui entravent la loi protégeant la faune sauvage. Un grand travail est régulièrement accompli dans ce sens par les autorités. Car, les actes commis par les délinquants de faune sauvage ne peuvent rester impunis.

V.M.

**NECROLOGIE**

Rosalie Bindika, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, Victor Diakabana, Germain Batamio, Maxel Freddy Tsiankolela et la famille Kahunga ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur mère, sœur, belle-mère, grand-mère, Véronique LOUKOULA (Mère Véro), survenu le 28 février 2022, au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B).

Le deuil se tient au n°60 de la rue Mounoundzi, quartier Massina (Référence arrêt Boulangerie, en allant vers l'hôtel Exa et l'ex-Clinique Batantou).

Les obsèques auront lieu le vendredi 11 mars 2022, au cimetière Samba Alphonse.

**Que le Seigneur accueille dans son Royaume l'âme de sa servante, Mère Véro.**



**PARCELLE A VENDRE**

Derrière la Chambre de Commerce de Pointe-Noire  
Superficie: 654m<sup>2</sup>

Tél.: 06 953 72 06





## AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

### LE BUREAU DE LA REPRESENTATION DE L'OMS AU CONGO, RECRUTE UN ADMINISTRATEUR NATIONAL CHARGE DE LA LUTTE CONTRE LES INFECTIONS VIH, TUBERCULOSES ET LES HEPATITES VIRALES

#### Contexte et justification:

La République du Congo est l'un des pays prioritaires en matière de lutte contre le VIH SIDA, la tuberculose et les hépatites virales par sa charge de morbidité, de mortalité et le gap à couvrir en matière de lutte contre ces maladies. Et en plus la lutte contre les hépatites reste une priorité mais pour laquelle il n'existe aucun cadre de coordination, de planification et de suivi et évaluation au niveau du pays. Elle nécessite la mise en place d'un cadre institutionnel de coordination et un renforcement des capacités nationales. Ce poste permet au bureau pays l'Organisation mondiale de la santé d'accompagner le Congo pour relever les défis et d'impulser la lutte contre le VIH et les hépatites.

**Titre du poste:** Conseiller national du Programme SIDA, Hépatites, Prévention et Surveillance.

**Ref.** (2201920)

**Grade:** NO-C

**Type de contrat:** Fixed-term

**Durée du contrat:** 2 ans

#### Objectifs du programme

- Appuyer le pays dans la lutte contre l'infection à VIH et les Hépatites virales à travers le déploiement des innovations et de nouvelles initiatives et leur mise en œuvre, en liaison avec le bureau pays, IST, bureau régional et le Siège de l'OMS;  
- Faciliter le développement des politiques de Prise en charge, de Prévention et surveillance de l'infection à VIH, de la tuberculose, des Hépatites virales et des autres maladies transmissibles, en collaboration avec le Ministère de la Santé et de la Population et les partenaires.

#### Description du poste

- Apporter un appui au Ministère de la Santé et de la Population pour la mise en place et le fonctionnement d'un cadre institutionnel de lutte contre les Hépatites virales;

- Apporter un appui technique au Ministère de la Santé et de la Population dans l'élaboration des directives techniques, des stratégies et des politiques sur la lutte contre la Tuberculose, le VIH/SIDA et les Hépatites virales. Faciliter la

concertation et la collaboration avec les autres partenaires et parties prenantes de la santé de lutte contre la Tuberculose, le VIH et les Hépatites virales;

- Mettre en place et entretenir un partenariat pour la planification et la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre des stratégies de lutte contre la Tuberculose, le VIH et les Hépatites virales;

- Fournir un appui technique au Programme National Intégré de Lutte contre la Tuberculose pour l'élaboration et la mise en œuvre des projets en rapport avec les nouvelles approches pour la recherche active des cas de la tuberculose;

- Participer au suivi et évaluation des projets et du programme pour assurer la qualité des données et l'usage d'information pour la re-planification des activités ainsi que la production des bases factuelles sur la lutte contre la Tuberculose au (Pays);

- Fournir un appui technique au Programme National Intégré de Lutte contre la Tuberculose (PNILT) pour la planification stratégique opérationnelle dans le contexte du secteur santé de développement et appuyer le pays dans l'amélioration de l'accès aux soins de qualité y compris au niveau communautaire; Evaluer les besoins de renforcements des capacités et fournir des orientations pour le renforcement des capacités;

- Analyser les données VIH et des Hépatites virales relever les obstacles et proposer des pistes de solutions pour accélérer la réponse à la lutte contre le VIH et les Hépatites virales;

- S'acquitter de toute autre tâche de sa compétence confiée par le Représentant de l'OMS et le superviseur direct.  
Qualifications requises

#### Education

**Essential:** Diplôme universitaire en médecine ou en sciences biomédicales ou autre domaine connexe

**Désirable:** Une Maîtrise en santé publique est un atout.

**Expérience**

**Essential:** Avoir une expérience professionnelle de 5 ans

dans la planification, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des activités de prévention et contrôle des maladies. Une expérience d'au moins 5 ans dans la gestion programmatique de la lutte contre le VIH, la tuberculose, les Hépatites virales ou d'autres maladies transmissibles

**Désirable:** Connaissance du système de santé.

#### Compétences

Excellente connaissance des stratégies de prévention, contrôle et d'élimination du VIH, de la tuberculose, des Hépatites virales et des autres maladies transmissibles, Compétence avérée en surveillance épidémiologique et la recherche, Capacité à nouer et maintenir des relations de travail efficaces, Aptitudes dans la formulation et la mise en œuvre des politiques de santé et des plans.

#### Compétences de l'OMS

Travail en équipe

Respecter et promouvoir les différences individuelles et culturelles

la communication

Construire et promouvoir des partenariats à travers l'organisation et au-delà

Se connaître et se gérer

#### Compétences linguistiques

**Essential:** Bonne connaissance de français.

**Désirable:** Connaissance intermédiaire de l'anglais.

#### Date de publication

Vendredi 11 mars 2022

#### Date de clôture

21 mars 2022 à 11h59

#### Lieu de travail

OMS/Congo-Brazzaville

#### Programme

Plein temps-

#### AVIS IMPORTANT:

Veillez noter que la date limite de réception des candidatures indiquée ci-dessus reflète les paramètres système de votre appareil personnel.

#### MAITRE NOEL MOUNTOU, NOTAIRE

Titulaire d'une Etude sise à Pointe-Noire, Marché Plateau, à côté de la boulangerie NAJAH, Rue MPANZOU, Centre-ville, Tél.: (242) 06.660.81.10;  
E-Mail: noelmountounotaire1@gmail.com

#### «ROPETEC CONGO SARL»

Société A Responsabilité Limitée  
CAPITAL: 1.000.000 FRANCS CFA  
Siège social: Yard Océan Express  
POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO

#### INSERTION LEGALE

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du dix-neuf janvier deux mil vingt-deux, enregistré le dix-sept février de la même année, Folio 034/4 n°0126, le Notaire soussigné a reçu en dépôt le procès-verbal des décisions de l'Associée unique dans le cadre de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société «ROPETEC CONGO SARL», dont le siège social est situé à Pointe-Noire, Yard Océan Express.

Aux termes dudit procès-verbal, l'Associée unique a:

- Approuvé le rapport de gestion et le rapport général du commissaire aux comptes;
- Approuvé, dans sa totalité, les rapports sur les conventions réglementées;
- Approuvé, dans sa totalité, les états financiers;
- Proposé à l'assemblée d'affecter le déficit au compte report à nouveau;
- Conféré tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes en vue d'accomplir toute formalité légale.

Ladite décision a été déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire et modification conséquente a été faite le 04 Mars 2022 sous le n°CG-PNR-01-2022-D-00132.

*Pour avis,*

**Maître Noël MOUNTOU,**  
**NOTAIRE.**

#### AFRICA TAX AND LEGAL SERVICES

En sigle A.T.L.S

Siège social: B.P.: 1233, Pointe-Noire / RCCM: CG/PNR/19 B 447  
TRELLEBORG OFFSHORE NETHERLANDS BV (Succursale)  
Siège Social: 327, Avenue Marien Ngouabi, Immeuble SCI les Cocotiers  
RCCM: CG/PNR/01-2016-B21-01325 / Pointe-Noire, République du Congo

#### ANNONCE LEGALE

#### FERMETURE DE LA SUCCURSALE

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'actionnaire unique de la société TRELLEBORG OFFSHORE NETHERLANDS BV, du 11 Octobre 2022, il a été décidé de la fermeture de la succursale de Pointe-Noire immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire.

La succursale a été radiée du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier du Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire en date du 11 février 2022, sous le numéro

CG-PNR-01-2022-R-000 11.

Dépôt au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire du procès-verbal des décisions de l'actionnaire unique, sous le numéro CG-PNR-01-2022-R-000I 1, le 11 février 2022.

Inscription modificative au RCCM de Pointe Noire sous le numéro CG-PNR-01-2022-R-00011, le 11 février 2022.

*Pour avis.*

#### AFRICA TAX & LEGAL SERVICES, En sigle ATLS

B.P.: 1233, Pointe-Noire  
RCCM: CG/PNR/01-2019-B16-00010

#### CA-AGRI, en sigle C.A.A-SAS

Société par Actions Simplifiée / Au capital de: 1.000.000 F.CFA  
Siège Social: Moulendé, Route Nationale n°3 Niari, Dolisie, République du Congo  
RCCM: CG-DOL-19 B 016

#### ANNONCE LEGALE

Aux termes du procès-verbal des résolutions de l'Assemblée Générale Mixte du 15 décembre 2021 de la société CA-AGRI SAS, il a été procédé à:

• L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020;

• Poursuite des activités, malgré la perte réalisée au cours de l'exercice 2020 en application des dispositions de l'article 664 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des

sociétés commerciales et du GIE.

Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Dolisie du procès-verbal sous le numéro 22 DA 0006, le 04 mars 2022.

Inscription modificative au RCCM de Dolisie le 04 mars 2021.

*Pour avis.*



PUBLICATION

# «Vivre et découvrir Bacongo», un guide pratique urbain lancé par Donald Fylla Saint-Eudes

Une grande première dans l'histoire du Congo! Un guide pratique urbain intitulé: «Vivre et découvrir Bacongo». L'ingénieuse initiative est à mettre à l'actif de Fabrice Donald Fylla Saint-Eudes, conseiller municipal et départemental de Brazzaville, secrétaire permanent de l'Association des maires de Congo (AMC), président de la Dynamique Vumbuka, et directeur de publication dudit guide. L'ouvrage a été présenté, officiellement, le samedi 19 février, à la mairie de Bacongo, le deuxième arrondissement de la capitale. C'était en présence de l'administrateur-maire de cet arrondissement, Mme Simone Loubienga, et de la conseillère en matière de Culture, arts et tourisme du Président de la République, Mme Lydie Pongault.



Photo de famille des invités

les touristes...», a-t-elle affirmé. Avant de remercier Donald Fabrice Fylla Saint-Eudes, «pour cette initiative combien louable qui met davantage en lumière notre arrondissement, non seulement au Congo, mais aussi dans le reste du monde». Quentin Loubou, journaliste, rédacteur en chef, a dévoilé l'essentiel du contenu et des articulations de ce guide pratique et gratuit qui contient l'histoire de cet arrondissement, sa culture et son patrimoine, ses lieux de détente et de loisirs, les rencontres et manifestations qui s'y déroulent, les adresses utiles, les informations pratiques, etc. «Riche de son histoire, diversifiée par la nature de son patrimoine culturel, l'arrondissement 2 Bacongo ne pouvait raisonnablement plus se trouver démunie, ni privé d'un guide, outil propice à sa promotion, à sa découverte et à sa redécouverte

te aussi. Cette œuvre à la fois touristique et culturelle qu'est le guide pratique de Bacongo est, avant tout, la marque d'un élan d'attachement construit au fil des années pour notre terre commune, pour ce territoire que constitue Bacongo. Ce guide usuel, utile et pratique permettra non seulement sa découverte, mais également d'ôter le voile, et de jeter un éclairage nouveau sur ce bel arrondissement, à travers sa dimension historique, un éclairage nouveau, surtout sur ses habitants, sa culture, son patrimoine architectural, son dynamisme naturel, sa vitalité, ses rythmes, sa chaleur humaine, son caractère cosmopolite. Ce guide est une première pierre dans le long chemin, le long processus pour une reconnaissance internationale de la position que devrait occuper Bacongo dans le patrimoine historique mondiale», a affirmé

Donald Fabrice Fylla. Il a précisé que le guide répond aussi à une ambition éminemment sociale: une partie des recettes générées serviront à la consultation gratuite des personnes du troisième âge, à l'Hôpital de base de Bacongo. «Ce guide parle de la Case De Gaulle, de l'avenue Matsoua, du Centre sportif, De Francos, des Bantous de la capitale, de Rapha Boundzeki, du Stade Marchand, etc. Ce guide vous parle de nous, du commencement de Brazzaville. Il va nous permettre à mieux aimer cet arrondissement, à mieux le découvrir, à mieux le connaître...Ce guide, c'est ma contribution pour Bacongo», a ajouté le directeur de publication de ce magazine. Ce guide de 150 à 200 pages sera publié sur le format papier et numérique.

Véran Carrhol YANGA

PUBLICATION

## “Dans le rétroviseur de ma vie”, une autobiographie de Ghislain Joseph Gabio

Dans le cadre de sa rentrée littéraire, l'Institut français du Congo (IFC) à Brazzaville a eu l'insigne honneur de recevoir, mercredi 2 mars 2022, le journaliste et auteur Ghislain Joseph Gabio, dit “Taho-Taho” (Gabio Moungabio Ghislain Joseph à l'état-civil). Ce dernier a présenté aux férus de la littérature son nouvel ouvrage, huitième du genre, intitulé: “Dans le rétroviseur de ma vie: de la gare Hamon-Madzia aux cinq continents en passant par Brazzaville”.

Publié aux éditions L'Harmattan le 22 juin 2020 et comprenant une centaine de pages, ce livre autobiographique présente l'homme Gabio: son enfance à Hamon-Madzia, à Kinkala, à Brazzaville, sa venue dans la profession de journaliste à la radio et à la télévision. Lui qui était aussi enseignant et qui donnait des cours d'anglais dans des collèges à Bacongo, au collège Mafoua Virgile, mais aussi ses voyages à travers les cinq continents. Le but de cet ouvrage est, entre autres, de faire que les gens connaissent mieux ce journali-

ste passionné de sport, notamment de football. Chaque chapitre relate une partie de sa vie. Des points abordés, on peut relever que l'auteur a beaucoup servi au niveau du sport, puisqu'il était membre du Comité national olympique et sportif congolais pendant plus de 13 ans; de la Confédération africaine de football pendant 13 ans aussi. En outre, il est expert de la Solidarité olympique, et continue à donner la formation pour les sportifs. Sur ce qui l'a motivé à écrire ce livre, l'auteur a affirmé: «Il y avait des gens comme Marc Talansi et bien d'autres qui



Ghislain Joseph Gabio dédicant son livre

avaient déjà fait des portraits sur moi, mais pour compléter un peu tout ça, j'ai été emmené à écrire...C'est monsieur Sylvain Bemba qui écrivait dans La Semaine de l'AEF, l'ancêtre de La Semaine Africaine, qui m'a inspiré pour devenir journaliste». Ghislain Joseph Gabio voulait bien embrasser la carrière d'enseignant. Mais le destin en a décidé autrement. «Pendant que j'étais au Cours moyen à

Kinkala, je lisais régulièrement la page sportive de La Semaine Africaine. Sylvain Bemba signait ses articles par “Le 24<sup>e</sup> homme”. Quand vous lisiez le compte rendu qu'il faisait des matchs, c'est comme si vous trouviez au stade. C'était tellement intéressant qu'un jour, je me suis dit: mais, est-ce que je ne peux pas faire comme lui? J'ai essayé alors de faire des comptes rendus des matchs qui

POESIE

## Lamentations d'une femme

Pourquoi tu me fais si mal ?  
Pourquoi tu me menaces ?  
Pourquoi tu me rejettes ?  
Pourquoi tu me méprises ?



Sans moi, tu ne pouvais naître  
Sans moi, tu ne pouvais vivre  
Sans moi, tu ne pouvais construire  
Sans moi, tu ne pouvais procréer.

Alors du respect pour moi.  
Je suis ta Mère  
Je suis ta Sœur  
Je suis ton Épouse.  
Pourquoi tu me violes ?  
Pourquoi tu me chasses de ton toit ?

Je suis ta Mère, ta Sœur, ton Épouse.  
Pourquoi tu me ravis les biens ?  
Pourquoi tu ne me portes plus ?  
Je suis tes premières Amours.  
Je ne suis pas un objet ni une idiote.  
Je ne suis pas une maison sans fondation.  
Sans moi, tu ne peux vivre.

Je pleure et m'effondre souvent  
Quand tu me fais du mal.  
Je suis ta Mère, ta Sœur, ton Épouse  
Je suis ta Tante, je suis ta Filles...  
Je suis un tout pour toi  
J'invoque le respect  
Pour que tu vives longtemps  
Ne me fais plus du mal  
Pour que je languisse.

Né Brazzaville (République du Congo), Anicet Cyrille Ngouloubi est enseignant à l'École supérieure de gestion et d'administration des entreprises (ESGAE), l'École nationale d'administration et de magistrature (ENAM) de l'Université Marien Ngouabi (UMNG) et à l'Institut de gestion et de développement économique (IGDE). Écrivain, enseignant-chercheur, ancien directeur administratif et financier à la Société des services financiers (SERFIN) et consultant en comptabilité et finances. Il est actuellement inspecteur des services au ministère de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement. Auteur de trois ouvrages littéraires : Amour profond (poésie, 2012), Les Larmes du cœur (poésie, 2013) et Ma Pensée secrète (poésie, 2020) et de trois ouvrages scientifiques : La gestion rationnelle de la trésorerie dans une entreprise (finance d'entreprise, 2010), La trésorerie des entreprises (finance d'entreprise, 2017) et Le management des salaires (comptabilité, 2018).

### Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE

Notaire à Pointe-Noire  
Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elais, Tél : 06664.85.64/04432.52.12.B.P : 4821, E-mail : yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire – République du Congo.

### Établissement "GARAGE AUTO STOP en sigle GAS"

Adresse sociale : Avenue Nguéli -Nguéli, quartier Wharf Pointe-Noire/ République du Congo  
RCCM n°CG-PNR-01-2020-A10-00979

## ANNONCE LEGALE

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire, établie par devant le Notaire soussigné, en date du 13 Décembre 2021, enregistré aux domaines et timbres en date du 14 Décembre 2021, sous le folio 236/1 N° 2030, il a été décidé de la cession de Fonds de commerce de l'établissement GARAGE AUTO STOP en sigle «GAS», sis à l'Avenue Nguéli -Nguéli, quartier Wharf, Pointe-Noire en République du Congo, entre Monsieur MAYETELA Christophe propriétaire cédant et Monsieur KHALIFE HUSSEIN, domicilié à Pointe-Noire, République du Congo, né le 21 Janvier 1979 à BORJ RAHAL, de nationalité Libanaise, titulaire du passeport n°LR1543767, délivré en date au Liban, du 10 Août 2019, en qualité de nouveau propriétaire de l'Etablissement.  
Dépôt : Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro CG-PNR-01-2022-M-00106, du 13 Janvier 2022.  
Immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le n° CG-PNR-01-2020-A10-00979.

Fait à Pointe-Noire, le 08 Mars 2022.

Pour insertion.

- Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE -

se jouaient à Madzia. Et j'ai fini par tenter d'envoyer ses reportages au journal La Semaine de l'AEF. J'étais agréablement surpris de voir qu'ils avaient été publiés. Cela m'a donné le goût d'écrire. Et, finalement, j'ai embrassé la carrière de journaliste en satisfaisant au concours de l'OCORA. Mais, journaliste sportif, parce que j'aimais le sport et le football en particu-

lier, cela ne m'a jamais quitté. Je suis rentré dans la presse sportive en 1965. Je n'en suis encore pas sorti, parce que je suis journaliste au journal Le Chemin de l'Eglise Evangélique du Congo. Dans ma retraite, je fonctionne toujours, car le journalisme est une passion pour moi», a-t-il poursuivi.

Alain Patrick MASSAMBA



MAISON RUSSE AU CONGO

# Don de manuels didactiques et informatiques à Gamboma et Ollombo

Le 2 mars dernier, les élèves des lycées de Gamboma et d'Ollombo, dans le département des Plateaux, ont eu le plaisir de recevoir la délégation de la Maison russe au Congo, conduite par sa directrice, Mme Maria Fakhruddinova, pour une remise de manuels didactiques et informatiques. Un fruit de la coopération bilatérale Congo-Russie, dans son domaine éducatif, bien entendu. Ce don, constitué de livres et claviers russes, a émerveillé plus d'un apprenant de la langue russe dans ces deux lycées qui, devant un manque criard de matériel didactique et du personnel enseignant, voyaient leurs chances s'amointrer.

Informée de ces difficultés, la Maison russe s'est rendue sur les lieux. Question de prendre la mesure de la difficulté, échanger avec les responsables d'établissement et

tamment le spectacle «L'Ours» de A.P.Chekhov, un écrivain mondialement reconnu, interprété en français par de talentueux artistes du «Théâtre des Arts Libres».



Photo de famille avec la délégation de la Semaine Africaine

centre a formé et forme encore de nombreux Congolais dans les établissements supérieurs russes», a-t-elle dit. A Gamboma, Félicien Ondzia, administrateur-maire, recevant le don, s'est réjoui de cette action qui, selon lui, est «menée dans le cadre de la coopération bilatérale depuis l'établissement des relations diplomatiques entre le Congo et la Russie». Le manque de manuels didactiques et d'enseignants de la langue russe dans ces deux lycées constituait non seulement un véritable frein pour la promotion de cette langue, mais aussi, un danger pour

les élèves, pour qui le russe constitue une épreuve au baccalauréat. «Nous remercions la Maison russe et l'ensemble de ces partenaires qui ont su soutenir les élèves par ce don», a témoigné un élève. A Ongogni, toujours dans les Plateaux, le 3 mars 2022 est une date à inscrire désormais dans les annales de l'histoire de cette localité. Elle marque à jamais le début d'une coopération efficace et directe entre le Lycée technique et agricole d'Ongogni et la Maison russe au Congo. A travers la signature d'une convention de coopération. Ici, Maria Fakhruddinova a fixé l'opinion sur

la très grande communauté d'intérêts des enjeux d'accès aux études supérieures de ces lycéens dans les universités russes et de la fixation des talents sur différentes opportunités qu'offre la Maison russe au Congo chaque année. Au regard de l'évolution de l'offre de formation et de l'engagement des établissements supérieurs russes, de nouveaux partenariats ont été identifiés pour mieux répondre aux sollicitations croissantes des étudiants souhaitant continuer leur cursus universitaire en Russie. Cet accord qui s'inscrit dans la continuité des relations que la Maison rus-

se et le Congo entretiennent depuis des lustres va lever l'autocensure dans la mémoire des jeunes de l'hinterland qui voient désormais, à travers cette convention paraphée par Maria Fakhruddinova et Arnel Ondongo, proviseur du Lycée technique et agricole d'Ongogni, un véritable tremplin pour ces lycéens notamment, ceux de la filière agronomique pourvoyeuse d'emplois durables, priorité du Président Denis Sassou-Nguesso.

Les élèves d'Ongogni ont exprimé leur gratitude. «Pour nous, il ne s'agit pas seulement d'une simple signature, mais d'une réelle expérience de partage, d'échange et de convivialité avec la Directrice de Maison russe», a déclaré un élève.

Pour Ngatsé Po, sous-préfet d'Ongogni, cette collaboration renforce «notre dispositif en faveur de la formation de ces élèves qui porteront désormais l'étendard de notre district dans les établissements supérieurs russes. C'est une histoire à raconter de génération en génération. Du jamais vu dans ce district. Cet accord nous permettra de former, d'informer et d'aider au mieux les lycéens d'Ongogni dans leur orientation dans la vie professionnelle».

Dans chaque établissement visité, Mme Maria Fakhruddinova a remercié le ministre Hugues Ngouelondélé, facilitateur de cette mission, et l'honorable Yves Fortuné Moundélé-Ngololo Ehourossia.

Séverine EGNIMBA



La remise symbolique des dons

partager les valeurs de la culture et les fondamentaux de la langue russe. Une façon, pour elle, de faire tomber réellement les barrières en utilisant le théâtre des arts russes, no-

La remise officielle de dons a été précédée par une présentation par la Direction de la Maison russe des multiples opportunités qu'offre sa structure aux étudiants congolais. «Mon

ETUDE DE MAITRE ARETA PASCALE STELLA URSULA MOUELLET  
Maître Areta Pascale Stella Ursula MOUELLET  
Notaire

Tél.: 05 520.40.97/06 969.10.49 etudenotairemouellet@gmail.com

## INSERTION LEGALE

Aux termes d'un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 09 décembre 2021, enregistré au bureau d'enregistrement et des timbres en date du 20 janvier 2022, sous le folio N°014/36, N°191, il a été dissout une société présentant les caractéristiques suivantes:  
Forme juridique: société à responsabilité limitée;

Dénomination: R.J TRADING.

Capital social: Le capital social fixé à 1.000.000 F. CFA, divisé en 100 parts de 10.000 francs CFA chacune;

Siège social: Le siège social est fixé à Pointe-Noire, Centre-ville.

Objet social: La société a pour objet directement ou indirectement en République du Congo et dans tous pays:

- Import;
- Boulangerie, Pâtisserie

Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au registre du commerce et du crédit mobilier.

Gérance: la société est gérée et administrée par Monsieur JAMMAL Mohamed.

Immatriculation: la société est immatriculée au Registre du commerce et du crédit mobilier sous le numéro RCCM CG/PNR/01/2014/B12/00468 du 5 août 2014.

Pour insertion,  
Areta Pascale Stella Ursula MOUELLET,

Notaire.

## Communiqué de Presse

Clavis Atlas Institut informe les parents d'élèves, étudiants, Cadres, que les inscriptions sont toujours en cours jusqu'au 15 mars.

Pour les formations suivantes:

BTS en Coaching et Orientation

BTS en Banque et Finance

BTS en Assurance

BTS en Management Commercial Opérationnel

BTS dans les Métiers des Services à l'Environnement.

Nous sommes situés sur l'Avenue Luc Adamo Mateta, au Numéro B 24-24, dans le prolongement du lycée Français Saint-Exupery, à Bacongo.

Contact: +242 067221993/05683 55 09

Email: clavisatlasinstitut@gmail.com/

Site: www.clavisatlasinstitut.com



# ANNONCES

MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET  
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES  
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE  
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES  
ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE DOLISIE  
NIARI-BOUENZA-LEKOU MOU

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité \* Travail \* Progrès

## ANNONCE LEGALE N°92/2022/BCHPF.N.B.L

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une Procédure d'Immatriculation en vue de l'établissement des Titres Fonciers est en cours. Cette procédure concerne les Immeubles suivants :

N°	N° de réquisitions	REFERENCES CADASTRALES				QUARTIER	ARR./DPT	NIARI	REQUERANTS
01	1096 du 08/08/2011	Plle (s) 09	Bloc 46bis	Section E	Superficie 400,00m <sup>2</sup>	Petit - Zanaga (Dolisie)	Arrondissement 2	Niari	E.E.C. (KILOMBO ZOLA)
02	4428 du 20/01/2022	Plle (s) 10	Bloc 1	Section H	Superficie 433,55m <sup>2</sup>	Av. de la comiche n°1 - Nkayi	Arrondissement 1	Bouenza	Boulangerie Moderne de MPAKA
03	3915 du 12/03/2020	Plle (s) 11	Bloc 239	Section E	Superficie 44,00m <sup>2</sup>	Poste Mboukou - Dolisie	Arr 2 Youlou - Mpoungui	NIARI	Energie Electronique du Congo E <sup>2</sup> C S.A
04	3913 du 12/03/2020	Plle (s) 12	Bloc 261	Section F	Superficie 400,22m <sup>2</sup>	Point de vente MBOUKOU	Arr 2 Youlou - Mpoungui	NIARI	Energie Electronique du Congo E <sup>2</sup> C S.A
05	4196 du 11/06/2021	Plle (s) 01,02,03,08,09 et 10	Bloc 06	Section C5	Superficie 3750,00m <sup>2</sup>	Kanga Tima (Dolisie)	Arrondissement 2	Niari	MOUKEMAHA Jean Séverin
06	4357 du 11/11/2021	Plle (s) 15	Bloc 1	Section H	Superficie 412,22m <sup>2</sup>	La Gare (Nkayi)	Arrondissement 1	Bouenza	Société REGAL S.A.R.L
07	4432 du 25/01/2022	Plle (s) 4 et 5	Bloc Y1	Section E (exD)	Superficie 1000,00m <sup>2</sup>	Lotissement RN1 KIBAKA - Nkayi	Commune de Loudima	Bouenza	MAVOUNGOU Hilaire
08	4408 du 07/01/2022	Plle (s) 11 et 12	Bloc 20	Section J (Ex 02)	Superficie 1200,00m <sup>2</sup>	Cité - Urbaine (Nkayi)	Arrondissement 1	Bouenza	Etalissement MAOUENE
09	4406 du 07/01/2022	Plle (s) 05	Bloc 64	Section H	Superficie 360,00m <sup>2</sup>	Rue Makoko n°50 (Mouana-nto-nkayi)	Arrondissement 1	Bouenza	MAOUENE Samuel
10	4405 du 07/01/2022	Plle (s) 06	Bloc 56	Section E	Superficie 212,350m <sup>2</sup>	Av.31 décembre Soulouka - Nkayi	Arrondissement 1	Bouenza	MAOUENE EXPRESS
11	4409 du 07/01/2022	Plle (s) 4	Bloc 119(ex39)	Section I(ex3)	Superficie 300,08m <sup>2</sup>	46, avenue Marien Nguabi - Nkayi	Arrondissement 1	Bouenza	Etalissement MAOUENE
12	4404 du 07/01/2022	Plle (s) 8 (Ex 06)	Bloc 74 (ex 75)	Section H	Superficie 466,94m <sup>2</sup>	6 rue Lenine circons. Foncière Nkayi 1	Arrondissement 1	Bouenza	MOUYABI MAOUENE Antoine
13	4448 du 10/02/2022	Plle (s) 236,243,244,245	Bloc J27	Section P	Superficie 1600,00m <sup>2</sup>	L'OUADI 2 Circons. Foncière n°2 Nkayi	Arrondissement 2	Bouenza	BASSADI Yvon Bourge
14	3669 du 04/03/2019	Plle (s) Domaine	Bloc /	Section E	Superficie 10.714,25m <sup>2</sup> soit 1ha07a14ca	Qtiér INDO	Ville - Sibiti	Lékoumou	DAYAN DANGABOT
15	2208 du 31/03/2014	Plle (s) 01 à 09	Bloc 06	Section /	Superficie 4.500,00m <sup>2</sup>	Matsendé	S- P - Louvakou	NIARI	IKIOLO Prosper
16	4274 du 31/08/2021	Plle (s) 17	Bloc 28	Section L	Superficie 600,00m <sup>2</sup>	Tsila - Dolisie	Arrondissement 2	NIARI	DIANANA NGUEMBO Judicaël Blaise
17	4346 du 22/10/2021	Plle (s) 12	Bloc 44	Section E	Superficie 377,67m <sup>2</sup>	N° 24 Soulouka Circons. Foncière n°2	Arrondissement 2	Bouenza	NGOUWA Freddy Guy Aymar
18	4306 du 28/09/2021	Plle (s) 830	Bloc 106	Section M	Superficie 460,96m <sup>2</sup>	Qtiér Lissanga (Famille Mabika)	Arrondissement 2	NIARI	NIANGOU LAANGOUNGOU ép. BEMBA LONGA S. V.
19	4286 du 02/09/2021	Plle (s) /	Bloc /	Section /	Superficie 10.000m <sup>2</sup> soit 10ha	Village MABOKO	S.P - Louvakou	NIARI	LUKONGO BANZOUZI NUNBE J.A.
20	4108 du 19/02/2021	Plle (s) 61 à 68	Bloc 7	Section A1	Superficie 6000m <sup>2</sup>	Cité - Emeraude Circons.Foncière	Louvakou	NIARI	PEMBA MBOUMBOU Aubin Narcisse
21	4103 du 10/02/2021	Plle (s) 05	Bloc 03	Section K	Superficie 919,62m <sup>2</sup>	Qtiér LTC	Arrondissement 2	NIARI	BOULINGUI NZAOU Helène Charlotte
22	4341 du 12/10/2021	Plle (s) 06bis et 07 bis	Bloc 08	Section Q (Maire)	Superficie 800,00m <sup>2</sup>	Qtiér Mangandzi	Arrondissement 01	NIARI	MFOUMOUNGANA Lorcia Vatolette
23	4382 du 21/12/2021	Plle (s) 01	Bloc 84	Section K	Superficie 400,00m <sup>2</sup>	Qtiér Gaïa	Arrondissement 2	NIARI	BOUKONGOU TSIIMI Dauria
24	4414 du 11/01/2022	Plle (s) 01 et 16	Bloc 02	Sect. P (Mafoua)	Superficie 800,00m <sup>2</sup>	Qtiér Kitsitsidi	Arrondissement 2	NIARI	MASSOUEMA Brice
25	4415 du 11/01/2022	Plle (s) 04 et 07	Bloc 18 qter	Section Q	Superficie 942,50m <sup>2</sup>	Qtiér Mangandzi	Arrondissement 1	NIARI	MASSOUEMA IVINGA Sagesse
26	4132 du 23/03/2021	Plle (s) 01 bis	Bloc 01 bis	Section B	Superficie 698,94m <sup>2</sup>	Qtiér Gaïa (Bourse du Travail)	Arrondissement 2	NIARI	BABALAKO MAMBOU Claire Tecia
27	4372 du 03/12/2021	Plle (s) 7	Bloc 53	Section C	Superficie 457,99m <sup>2</sup>	Qtiér MAPINDI 3	SIBITI	Lékoumou	MAKITA Bienvenu
28	4417 du 12/01/2022	Plle (s) 180	Bloc 18	Section M	Superficie 500,00m <sup>2</sup>	DAKAR Circons.Foncière n°1	Arrondissement 1	Bouenza	YEKOKA Jean Félix
29	4396 du 03/01/2022	Plle (s) 3 à 8	Bloc /	Section F	Superficie 2400,00m <sup>2</sup>	Qtiér Mboukoudou Cir.Fon. Madingou	Commune de Madingou	Bouenza	BOUNGOU MPELE Didier Montagné
30	4345 du 22/10/2021	Plle (s) 731	Bloc N 61	Section P	Superficie 800,00m <sup>2</sup>	LOUADI4 Circons.Foncière n°2 Soulouka	Arrondissement 2	Bouenza	NGUEMBI MABOUELE Uris Ornela
31	4419 du 13/01/2022	Plle (s) 1 à 3	Bloc Z4 bis	Section K (ex M)	Superficie 1.500m <sup>2</sup>	Mairie 3 Circons.Foncière Bouansa	BOUANSA	Bouenza	MOUBOUNGOULOU MANIONGUI Celestin
32	4411 du 07/01/2022	Plle (s) 07	Bloc 67	Section H	Superficie 451,05m <sup>2</sup>	Av. Ecoles Cir.Fon. n°1 Mouana-nto	Arrondissement 1	Bouenza	MAHIMA Nicolas Stanislas
33	4340 du 12/10/2021	Plle (s) 13	Bloc 43	Section I	Superficie 380,00m <sup>2</sup>	Qtiér Bancongo	Arrondissement 1	NIARI	DIOU ABRAHAM
34	4391 du 27/12/2021	Plle (s) 1	Bloc /	Section B	Superficie 674,10m <sup>2</sup>	Loudima Gare	LOUDIMA	Bouenza	ETS MAOUENE
35	4309 du 01/10/2021	Plle (s) 6,7,8,9 et 10	Bloc 26	Section A1 bis	Superficie 2500m <sup>2</sup>	Cité Emeraude	S.P - Louvakou	NIARI	LOUHOU DAMBA Christophe Sylvain
36	4004 du 15/09/2020	Plle (s) 12	Bloc 45	Section N2	Superficie 460,00m <sup>2</sup>	Qtiér Dimébako (CSI)	Arrondissement 1	NIARI	BIKOUKOUS NIONGO Léocadie Yolande
37	4009 du 22/09/2020	Plle (s) zone rurale	Bloc /	Section /	Superficie 543732,87m <sup>2</sup> soit 54ha37ca87a	Maïfoubou	S.P - Louvakou	NIARI	MAVOUNGOU KIMBEMBE Japhet Gaël
38	4045 du 20/11/2020	Pllle (s) 1 à 4	Bloc /	Section D (ex E)	Superficie 1674,07m <sup>2</sup>	Qtiér Bilendé 1	Circons.Foncière de Loutété	Bouenza	MALANDA MBAMBI Désiré
39	4410 du 07/01/2022	Plle (s) 8	Bloc /	Section D	Superficie 200,00m <sup>2</sup>	Qtiér Bilendé 1	Circons.Foncière de Loutété	Bouenza	NTSIKA Serge
40	3911 du 12/03/2020	Plle (s) 22	Bloc 128	Section E	Superficie 308,01m <sup>2</sup>	Poste CEG Hammar - Dolisie	Arr 2 Youlou - Mpoungui	NIARI	Energie Electronique du Congo E <sup>2</sup> C S.A
41	3902 du 12/03/2020	Plle (s) 2	Bloc 39	Section G	Superficie 489,41m <sup>2</sup>	Poste PELLA Camille Albert - Dolisie	Arr. 1 Foundou - Foundou	NIARI	Energie Electronique du Congo E <sup>2</sup> C S.A
42	3905 du 12/03/2020	Plle (s) 11	Bloc 31	Section H	Superficie 399,71m <sup>2</sup>	Poste CAPABLE - Dolisie	Arr. 1 Foundou - Foundou	NIARI	Energie Electronique du Congo E <sup>2</sup> C S.A
43	3914 du 13/03/2020	Plle (s) 33	Bloc 211	Section J	Superficie 250,19m <sup>2</sup>	Poste Mangandzi Gymnase - Dolisie	Arr. 1 Foundou - Foundou	NIARI	Energie Electronique du Congo E <sup>2</sup> C S.A
44	3912 du 12/03/2020	Plle (s) 11	Bloc 211	Section E	Superficie 25,00m <sup>2</sup>	Poste Moupépé - Dolisie	Arr. 2 Youlou - Mpoungui	NIARI	Energie Electronique du Congo E <sup>2</sup> C S.A
45	3910 du 12/03/2020	Plle (s) 10	Bloc 357	Section B	Superficie 72,50m <sup>2</sup>	Poste Lissanga - Dolisie	Arr 2 Youlou - Mpoungui	NIARI	Energie Electronique du Congo E <sup>2</sup> C S.A
46	3909 du 12/03/2020	Plle (s) 2	Bloc 5	Section C	Superficie 44,23m <sup>2</sup>	Poste FAD - Dolisie	Arr 2 Youlou - Mpoungui	NIARI	Energie Electronique du Congo E <sup>2</sup> C S.A
47	3907 du 12/03/2020	Plle (s) 16	Bloc 189	Section B	Superficie 25,00m <sup>2</sup>	Poste BOUITY - Dolisie	Arr. 1 Foundou - Foundou	NIARI	Energie Electronique du Congo E <sup>2</sup> C S.A
48	3904 du 12/03/2020	Plle (s) 14	Bloc 157	Section G	Superficie 396,88m <sup>2</sup>	Poste Bacongo - Dolisie	Arr. 1 Foundou - Foundou	NIARI	Energie Electronique du Congo E <sup>2</sup> C S.A
49	3908 du 12/03/2020	Plle (s) 15	Bloc 74	Section C	Superficie 41,79m <sup>2</sup>	Poste Petit - Zanaga - Dolisie	Arr. 1 Foundou - Foundou	NIARI	Energie Electronique du Congo E <sup>2</sup> C S.A
50	3906 du 12/03/2020	Pllle5 (source E.O, avril 2013)	Bloc 2	Section D	Superficie 1092,71m <sup>2</sup>	Point de vente TSILA	Arr 2 Youlou - Mpoungui	NIARI	Energie Electronique du Congo E <sup>2</sup> C S.A
51	3903 du 12/03/2020	Plle (s) 26	Bloc 34	Section F	Superficie 126,85m <sup>2</sup>	Poste Franceville	Arr. 1 Foundou - Foundou	NIARI	Energie Electronique du Congo E <sup>2</sup> C S.A
52	3918 du 12/03/2020	Plle (s) 1	Bloc 66	Section I	Superficie 10520,50m <sup>2</sup>	Siège E <sup>2</sup> C Mossendjo	District de Mossendjo	NIARI	Energie Electronique du Congo E <sup>2</sup> C S.A
53	3919 du 13/03/2020	Plle (s) 2	Bloc 2	Section F	Superficie 20629,65m <sup>2</sup>	Siège Direction d'Exploitation du Niari	Arr. 1 Foundou - Foundou	NIARI	Energie Electronique du Congo E <sup>2</sup> C S.A
54	3916 du 12/03/2020	Plle (s) 13	Bloc 322	Section J	Superficie 80,46m <sup>2</sup>	Poste Mangandzi - Dolisie	Arr. 1 Foundou - Foundou	NIARI	Energie Electronique du Congo E <sup>2</sup> C S.A

Au delà de deux (02) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera recevable (Art, 26 de la loi 17/2000 portant régime de la Propriété Foncière).

**Pour Insertion Légale.**  
Christophe Sylvain LOUHOU DAMBA,  
Inspecteur des Impôts

Dolisie, le 23 Février 2022



REPUBLIQUE DU CONGO  
MINISTRE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION / CABINET  
UNITE DE GESTION DU PROJET REDISSE IV



### AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 002 / UC-REDISSE IV/SPM/2022 DU XXXXXXXXX 2022 POUR LA MISSION D'AUDIT FINANCIER ET COMPTABLE DU PROJET DE REDISSE IV (Publication du 2 mars 2022)

La Banque mondiale appuie le Congo dans le domaine de la santé depuis plusieurs années à travers des projets et programmes, au nombre desquels on peut citer le premier et le deuxième programme de développement des services de santé (PDSS et PDSS II). Dans l'objectif d'accroître son appui au Congo dans le secteur de la santé, le gouvernement avec la banque mondiale travaille à mettre en œuvre un projet dans le cadre de la surveillance épidémiologique et la réponse face aux questions d'urgences sanitaires. Le Gouvernement du Congo a obtenu de la Banque Mondiale, un financement de l'ordre de 15 Millions de dollars (crédit) pour la mise en œuvre de la phase IV du Projet Régional de Renforcement des systèmes de surveillance des maladies (REDISSE) en Afrique Centrale. La durée du projet est de cinq (5) ans et ses interventions doivent s'exécuter au cours de période allant de 2020 à 2024. Le projet s'est fixé deux objectifs de développement, à savoir, (i) renforcer les capacités intersectorielles nationales et régionales en matière de surveillance collaborative des maladies et de préparation aux épidémies dans la région de la CEEAC et (ii) d'apporter une réponse immédiate et efficace aux crises ou situations d'urgence éligibles. Pour faciliter sa mise en œuvre, le projet REDISSE IV est structuré en quatre composantes comme suit :  
**Composante 1** : Renforcement des capacités de surveillance et de laboratoire pour une détection rapide des épidémies.  
**Composante 2** : Renforcement des capacités de planification et de gestion des urgences pour réagir rapidement aux épidémies.  
**Composante 3** : Développement des ressources humaines en santé publique.  
**Composante 4** : Renforcement des Capacités Institutionnelles, Gestion, Coordination et plaidoyer. L'exécution du projet REDISSE IV est assurée par l'Unité de Gestion du Projet (UGP) placée sous l'autorité du Ministre en charge de la santé. Elle a pour ancrage institutionnel la Direction des études et de la planification et comprend parmi ses membres, des consultants expérimentés à recruter selon les procédures de la Banque mondiale.

L'UG-REDISSE IV, à travers ces Termes de référence, se propose de recruter un auditeur externe afin de réaliser l'audit des états financiers du REDISSE IV. Ces audits couvriront les exercices comptables de la période allant du 17 mai 2021 jusqu'au 31 décembre 2023. Ce travail doit se faire en trois (3) phases :  
\* **Première période** : «Exercice 2021 (17 mai au 31 décembre 2021)» : Période de la mission (Mai-Juin 2022) ;  
\* **Deuxième période** : «Exercice 2022 (1er janvier au 31 décembre 2022)» : Période de la mission (Mars-Avril 2023) ;  
\* **Troisième période** : «Exercice 2023 (1er janvier au 31 décembre 2023)» : Période de la mission (Mars-Avril 2024). L'objectif de l'audit financier et comptable est de permettre d'exprimer une opinion professionnelle sur la situation financière du Projet à la fin de chaque exercice fiscal et s'assurer que les ressources mises à la disposition du Projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte de l'objectif de développement du Projet.  
**EXPERIENCES ET QUALIFICATIONS DE L'AUDITEUR**  
Le Consultant doit être un Cabinet (firme) d'Audit et d'Expertise Comptable de réputation internationale, indépendant et faisant profession habituelle de réviser les comptes, d'un ordre professionnel comptable reconnu par l'IFAC, et ou la FIDEF, et ayant une expérience confirmée en audit financiers des comptes des projets de développement notamment les projets financés par la Banque Mondiale. \* Il doit justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 7 ans dans le domaine de l'audit financier des comptes des projets de développement, notamment des opérations financées par des bailleurs de fonds ;  
\* Le personnel clé de la mission devra comporter au moins (i) un Expert-Comptable Diplômé justifiant d'au moins 7ans d'expérience d'audit financier et ayant une bonne connaissance des procédures de gestion fiduciaire et audits des projets financés par des bailleurs de fonds multilatéraux - des expériences avec des projets Banque Mondiale seront un atout, (ii) un Chef de mission ayant au moins un diplôme niveau (BAC + 5 ou plus) en audit, comptabilité et justifiant d'une expérience de 10 ans au moins d'audit financier, (iii) un véri-

ficateur justifiant d'une expérience de cinq (05) ans au moins en cabinet d'audit, et (iv) un Spécialiste en passation de marchés ayant au moins un diplôme niveau (BAC + 5 ou plus) et justifiant d'une expérience de cinq (05) ans au moins dans l'audit de la passation de marchés des projets financés par des bailleurs de fonds - des expériences avec la Banque mondiale seront un atout. L'Unité de Coordination du Projet REDISSE IV invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les prestataires intéressés doivent fournir les informations qualifiant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (Plaquette d'informations détaillées avec des références concernant l'exécution de contrats analogues et lettre de motivation). Un prestataire sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans le Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement (FPI) pour les Fournitures, Travaux, Services autres que des Services de Consultants et Services de Consultants en date de juillet 2016 révisés en novembre 2017 et août 2018. Les prestataires intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des termes de référence à l'adresse ci-dessous du lundi au vendredi de 09 heures à 16 heures. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou transmis par voie électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le jeudi 24 mars 2022 à 14 heures :  
Unité de Coordination du Projet Régional de Renforcement des Systèmes de Surveillance des Maladies en Afrique Centrale (Phase IV) (REDISSE IV).  
Unité de Coordination du Projet REDISSE IV- située au n°1 de la rue Lucien FOUNERO Bacongo-Brazzaville-République du Congo.  
E-mail : [passationdesmarchesredisse@gmail.com](mailto:passationdesmarchesredisse@gmail.com)  
Tél. + 242 : 05 333 50 51/06 930 95 07  
Fait à Brazzaville, le 28 février 2022  
Le Coordonnateur de l'UG-REDISSE IV,  
Jean Pierre OKANDZE ELENGA



## CENTRE TECHNIQUE D'IGNIE

## Les travaux avancent bon train

La construction du Centre technique d'Igné, à 45 km au nord de Brazzaville, avance bon train comme ont pu le constater le président de la FECOFOOT et quelques membres du Comité exécutif. Ils s'y sont rendus en fin de semaine dernière sur invitation du chef de projet de ce chantier vieux de plus de vingt ans. Il fut lancé en 2002, sous la présidence Sylvestre Mbongo (+).

La visite de routine du président Jean Guy Blaise Mayolas, effectué jeudi 3 mars 2022, avait pour but d'assister au lancement de l'arrosage et de l'éclairage des deux premiers terrains, l'un d'entraînement, l'autre de compétition, tous couverts de pelouses synthétiques. Le patron du football congolais s'est montré satisfait de la puissance des jets d'eau et de l'éclairage (500 lux pour le terrain d'entraînement et 1250 lux pour le terrain de compétition). Même satisfaction concernant les pelouses aussi, malgré des travaux rendus difficiles par de détestables conditions climatiques. «*Nous sommes venus voir le premier travail qui a été fait. Pour le moment, nous sommes satisfaits en dépit de quelques observations sur l'éclairage du terrain de compétition qui pourrait éblouir les joueurs*», a-t-il commenté. De l'avis de Franclin Ngwese Ngabé, chef de projet chez Goldfields, l'entreprise adjudicatrice basée aux Pays-Bas, bien que freinés par les intempéries, les travaux connaissent une bonne progression. Et ce premier lot du chantier pour-



Le Comité exécutif s'est montré satisfait de la puissance des jets d'eau et de l'éclairage

rait être livré d'ici à deux mois. Il a précisé en outre que les pelouses, l'éclairage et l'arrosage ont une garantie de 10 ans et suggéré à la FECOFOOT d'acquiescer son propre poste transformateur et un groupe électrogène pour que le Centre technique soit autonome dans la fourniture d'électricité. Les deux terrains presque prêts seront dotés de tribunes. Un appel d'offres pour leur construction sera lancé par la FECOFOOT dans quelques semaines, a laissé entendre Jean-Guy Blaise Mayolas. Le site sera également, à terme, doté de deux autres terrains, mais avec des pelouses naturelles. Le tableau sera plus séduisant quand sortira de terre, plus

tard, l'«*Hôtel des Diables-Rouges*». Avec la construction de nouveaux bâtiments et la rénovation de ceux construits sous l'ère Sylvestre Mbongo, le président considère déjà le Centre comme le «*Clairefontaine*» du Congo.

## Un triple objectif

Finalité d'un tel centre ? La parole, une fois de plus à Jean-Guy Blaise Mayolas : «*Nous avons pris l'option de la formation. Notre stratégie repose sur trois axes : offrir des conditions d'accueil, de formation et de préparation des compétitions optimales aux jeunes et aux sélections nationales hommes et dames*».

Gaston Tsiangana, le directeur technique national, s'est

montré satisfait des efforts qui sont en train d'être déployés : «*Nous allons en effet pouvoir travailler dans des conditions exceptionnelles. La construction de ce centre se révélait d'une nécessité vitale*». Pour le sélectionneur national des Diables-Rouges, Paul Put, «*on a besoin des infrastructures pour développer le foot des jeunes. Ce qui est en train d'être fait va aider le football congolais*». L'accélération des travaux du Centre technique survient fort à propos, «*après les déboires de nos équipes nationales*», a souligné Jean Guy Blaise Mayolas.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

## DIASPORA DE BANDA

## Le football pour promouvoir la paix et le vivre-ensemble

Le week-end sportif brazzavillois a été marqué par, entre autres activités sportives, un match de football loisir entre l'équipe des ressortissants de Banda résidant dans la capitale et la formation de Télé-Congo, dite «*La Redoutable*». Une rencontre dotée d'un trophée mis en jeu par Mme Bienvenue Gertrude Hobain Mongo, elle-même fille de cette localité. Objectif : la promotion de la paix et du vivre-ensemble.

Ce n'était qu'un match de football. Mais la mobilisation des ressortissants de Banda à l'appel de Bienvenue Gertrude Hobain Mongo, par ailleurs ancienne directrice générale de Télé-Congo, n'a laissé personne indifférent, non sans des doutes chez les soupçonneux. Elle a eu l'air d'une pré-campagne politique, d'après eux. «*Oui, certes, je figure parmi les candidats à l'investiture dans la circonscription de Banda pour le compte de mon parti, mais il y a un temps pour chaque chose ; mon initiative n'a rien à voir avec une campagne électorale*», a-t-elle déclaré à la presse, comme pour lever toute ambiguïté sur son intention. «*J'ai organisé cette rencontre pour une simple raison : con-*



Ndomba remettant le trophée au capitaine de la Redoutable

solider la paix et l'unité des fils et des filles de Banda résidant à Brazzaville. En associant à ces retrouvailles mes anciens collègues de Télé-Congo, je veux œuvrer aussi, aux côtés d'autres acteurs, à l'épanouissement du sport en milieu jeunes, comme vecteur de l'esprit chevaleresque fait de tolérance et de discipline, de créativité, mais aussi de respect des règles, de l'adversaire et des résultats quels qu'ils soient », a-t-elle renchéri.

Le match a été remporté par La Redoutable de Télé-Congo sur le score de 2-1. Le trophée a été remis au capitaine de l'équipe vainqueur, Lazare Bourangon, par l'ancien inter-

national Jean-Jacques Ndomba "Géomètre", invité par le comité d'organisation. L'ancien n°10 d'Etoile du Congo, des Diables-Rouges et de maints clubs français (OM, Le Puy, Lyon, Niort, notamment) a signifié sa volonté de s'associer aux projets et programmes visant l'amélioration du bien être des jeunes et, plus précisément, «*l'utilisation du football comme outil de promotion de la paix et du vivre-ensemble*».

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

## RECTIFICATIFS

L'article paru dans LSA n°4115 du jeudi 3 mars 2022 à propos du cinquantième anniversaire de l'unique titre continental des Diables-Rouges, en 1972 au Cameroun (page 23), contient une inexactitude sur la fonction de Jean Mondélé, le chef de la délégation congolaise. En effet, il n'était pas ministre de l'Information mais directeur national des sports. Quant à Henri Elendé, il fut appelé à d'autres fonctions en 1972.

## FOOTBALL

## A.C Léopards : "J'y suis, j'y reste!"

Fin de la phase aller du championnat national d'élite Ligue 1 du Congo, vendredi 4 mars 2022. Elle confirme l'AC Léopards de Dolisie dans son leadership, en dépit du match nul (1-1) concédé face à l'AS Otohô au Stade Président Alphonse Massamba-Débat, en match remis de la neuvième journée.

Les Fauves du Niari se sont donc emparés de la demi-couronne nationale. Ils totalisent 31 points, reléguant l'AS Otohô (29 points) à deux longueurs. En réalité, on ne les attendait pas à cette place. Ils ont pris du galon au fil des rencontres. En comptant aussi, parfois, avec la déconfiture des autres. C'est un peu cela aussi le championnat, le malheur des uns faisant le bonheur des autres.

L'AC Léopards se targue aussi d'avoir la meilleure attaque avec 22 buts marqués et aussi la palme de la meilleure défense (6 buts encaissés seulement). Son avant-centre, Chadly Kennedy, auteur de 9 buts, occupe la première place au marathon des buteurs.

L'autre caractéristique de cette phase est le décrochage des «*ancêtres*» du championnat, CARA, Diables-Noirs, V.Club-Mokanda, Etoile du Congo, qui ont connu des fortunes diverses. Les Aiglons sont relégués à sept points du deuxième, les «*Jaune et noir*» à huit points, les «*Vert et noir*» à dix points et les Stelliens à onze points. Un peu plus loin, l'AS Cheminots (12 points seulement), autre vieux club du championnat, n'est que douzième. Vingt et un point la séparent, au bout de cette phase aller, du leader. Quant à Patronage Sainte-Anne, il est avant-dernier. Il n'aurait pas encore enterré divergences et dissensions internes qui l'empêchent de retrouver ses marques.

Quant au niveau de la compétition, on a eu souvent à s'ennuyer. C'est le propre d'un football qui a longtemps perdu de sa superbe et qui cherche à se réhabiliter en vain. En essayant de convaincre les sceptiques ou ceux qui vacillent. Il y a eu de rares bons matchs, mais beaucoup d'insipides.

On retrouvera tous ces acteurs ce 12 mars pour le début de la phase retour. Pour une suite de championnat on ne peut plus passionnante ? Nombreux l'espère, le public notamment qui va retrouver nombreux les gradins, les mesures barrières contre la pandémie de COVID-19 ayant été allégées. Toute cela promet une ambiance colorée. Il restera aux joueurs de garantir la qualité du spectacle. Que chaque rencontre future soit une empoignade de coupe...

Jean ZENGABIO

Classement (toutes les équipes ont disputé 13 matches) : 1.AC Léopards (31 points). 2.AS Otohô (29 points). 3.CARA (28 points). 4.Diables-Noirs (27 points). 5.V.Club-Mokanda (19 points). 6.JST (18 points). 7.Etoile du Congo (18 points). 8. Inter Club (16 points). 9.FC Kondzo (15 points). 10.FC Nathaly's (15 points). 11. BNG (12 points). 12.AS Cheminots (12 points). 13.Patronage Sainte Anne (8 points). 14.Nico-Nicoyé (6 points).

## FECOFOOT

## Sur le chemin du renouvellement des instances

Cette année est celle des élections pour le renouvellement des instances dirigeantes, le mandat quadriennal du bureau exécutif arrivant à expiration. D'ores et déjà les membres des commissions électorales et de recours ont été désignés. C'était au cours de l'assemblée générale ordinaire tenue le 3 mars dernier à Kinkala, chef-lieu du département du Pool.

Les regards sont déjà rivés sur la prochaine assemblée générale électorale, le mandat de l'actuel comité exécutif arrivant à expiration. Le processus de préparation de cette échéance a été enclenché. Ainsi, l'élection des membres de la Commission électorale et de la Commission de recours figurait parmi les points à l'ordre du jour des assises de Kinkala. La date de renouvellement des instances dirigeantes n'est pas encore connue, mais on susurre qu'elle aura lieu probablement à Ouesso, dans la Sangha. Les élections seront supervisées par une commission électorale présidée par Didier Potard Mohoussa, reconduit dans ses fonctions à Kinkala. Une commission de recours a été mis également en place. Elle sera dirigée par Modeste Moussa Ewangoy.



Jean Guy Blaise Mayolas président les travaux

Les participants ont adopté avec amendements le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 22 mai 2021 et le rapport d'activités 2021.

Il y a un mois à Brazzaville, le Comité exécutif avait adopté le budget exercice 2022. A Kinkala, les membres de l'assemblée générale l'ont revu légèrement à la baisse. Il est équilibré en recettes et en dépenses à la somme de 1.213.752.815 francs CFA au lieu de 1.257.000.000 francs CFA comme prévu initialement. Reste au Comité exécutif de mettre de la rigueur dans sa gestion.

C'était l'occasion aussi pour chaque ligue départementale de présenter son rapport d'activités de la saison 2020-2021. De même que la Ligue nationale, qui est l'instance chargée d'organiser les championnats de Ligue 1 et de Ligue 2, ainsi que la Ligue de football des jeunes et des dames. Tenir l'assemblée générale à Kinkala est «*le symbole*» que la FECOFOOT «*s'attache aux valeurs de paix*» prônées par les autorités du pays, notamment le Président de la République, a souligné Jean-Guy Blaise Mayolas, président de l'instance dirigeante du football congolais. Le patron du football national a remercié les autorités politiques et administratives du Pool pour leur «*hospitalité*». Des batailles en perspective pour la FECOFOOT? Il semble. Raison pour laquelle Jean-Guy Blaise Mayolas a invité son monde «*à la cohésion, l'union de pensée qui sont les valeurs cardinales grâce auxquels nous remporterons ensemble les batailles futures qui nous attendent*», a-t-il déclaré.

G.-S.M.